





ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 6 MARS 1964 PRIX 10c



Cette photo a été prise par un photographe du bureau de tourisme du ministère de l'Industrie et du Commerce du Manitoba, lors d'une grande réception au Consulat de France à Winnipeg en l'honneur de la reine et des deux princesses du Festival des Trappeurs qui avait eu lieu à Le Pas du 18 au 23 février dernier. Quatre ministres du gouvernement provincial, un sous-ministre, plusieurs fonctionnaires, un représentant du maire de St-Boniface, des journalistes de la presse, de la radio et de la télévision prirent part à cette réception. Dans la photo, de gauche à droite, l'on voit les deux princesses et la reine du festival couronnées de vison blanc, Mlles Anita Hébert et Marie-Rose Gay, de St-Boniface, costumées en jolies Mentonnaises (Menton est la ville natale de M. Giordani) qui s'apprêtent à orner la reine et ses princesses de corsages de fleurs du Midi de la France, et M. Damien Giordani, consul de France, qui portait fièrement la cravate en vison qu'on lui avait remis à Le Pas lors du festival. A l'arrière-plan on voit deux des nombreux invités de M. Giordani, M. Joseph Van Belleghem, échevin et représentant du maire de St-Boniface, et le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., représentant de "La Liberté et le Patriote".

Présence française, grâce à M. D. Giordani, au Festival des Trappeurs, à Le Pas, Man.

M. Damien Giordani, consul de France à Winnipeg, ne manque jamais une occasion de faire connaître son pays, sa langue et sa culture dans l'Ouest canadien. Aussi le voit-on partout au Manitoba et en Saskatchewan: un soir il parle à la colonie italienne de Winnipeg, le lendemain il est l'hôte du Lyons' Club où il explique les grandes lignes de la politique internationale de la France; il inaugure aussi bien l'Alliance Française de Regina, que le Festival d'hiver de La Broquerie; il est aussi fidèle aux réunions de l'Union Nationale Française à St-Boniface, qu'au Rendez-vous Français de Winnipeg; il est présent à telle réception du Press Club de Winnipeg, ou à une réunion de professeurs de St. James à qui il explique les richesses actuelles de la culture française; il préside une remise de diplômes de français aux élèves de l'école Béliveau à Windsor Park, quitte à parler le lendemain aux étudiants des Instituts Collégiaux Provencher et St-Joseph à St-Boniface.

Ses activités sont donc nombreuses et variées. Sa parole éloquente s'adresse à toutes sortes d'auditoires, jeunes et moins jeunes, de langue française et de langue anglaise, de professionnels ou d'hommes d'affaires, etc. Mais il avoue que parfois certains événements retiennent davantage son attention et lui procurent un plaisir plus mémorable. Par exemple sa récente participation au Festival des Trappeurs à Le Pas.

Invité d'honneur par le comité du Festival, il se rendit donc le 18 février jusqu'à Dauphin, Man., où l'attendait M. Ed Barker, ancien élève du Collège de St-Boniface, qui est aujourd'hui le premier représentant du chemin de fer Canadien National pour tout le nord manitobain. De Dauphin à Le Pas, M. Giordani fit donc le voyage en compagnie de M. et Mme Barker dans leur wagon particulier.

Premier Consul à recevoir une telle invitation au Festival, il prit une part très active à toutes les manifestations. On dit par exemple qu'il créa toute une sensation par son habileté au cours d'une partie de "broomball". Il fut choisi comme juge pour désigner la reine et les deux princesses du Festival. Il avait même eu l'amabilité de faire venir des oeillets pour l'épouse du président du Festival. D'ailleurs son enthousiasme pendant et depuis le Festival l'a fait surnommer "le meilleur publiciste du Festival de Le Pas" par les autorités locales. Grâce à Radio-Canada et aux démarches de MM. Léo Rémillard et Jacques Ouvrard, M. Giordani n'a-t-il pas parlé de ce Festival sur les ondes à tous les pays de langue française du monde?

C'est au cours de la grande soirée artistique du Festival, dont le magnifique programme avait été élaboré et dirigé par Mme William Morrish (née Denise Guyot, autrefois de St-Boniface), que M. Giordani fut appelé sur la scène où on lui remit la cravate en vison du Festival, ainsi qu'une parure de cou et des boucles d'oreilles en vison pour son épouse actuellement à Vienne, Autriche. Il reçut de plus l'insigne d'honneur du Festival.

Traditions

Dans ses paroles de remerciement aux organisateurs, "si gentils envers moi et le pays que je représente", M. Giordani exalta la présence française dans le nord manitobain, depuis les origines, particulièrement par les nombreux missionnaires Oblats qui se sont donnés à cette région pour y apporter non seulement le christianisme, mais aussi la civilisation humaine et française. Il exhorta ses auditeurs à conserver leurs traditions "sans les transformer par appauvrissement pour le tourisme". Puis il conclut ses paroles en montrant que même à Le Pas on doit prendre plus que jamais conscience que le Canada biculturel et bilingue peut jouer un rôle international extraordinaire en conservant et en enrichissant double héritage.

Dès son retour du Festival, le 23 février, M. Giordani entreprit les démarches pour une grande réception "de reconnaissance" dans les salons du Consulat de France. Quatre ministres provinciaux, un sous-ministre, des hauts fonctionnaires, des autorités civiques, des journalistes, des personnalités rencontrées à Le Pas, en grand nombre, répondirent à l'invitation, le 27 février. La reine et les princesses du Festival de Le Pas furent alors décorées de fleurs du Midi de la France par deux jolies "mentonnaises", Mlle Anita Hébert et Rose-Marie Gay, qui avaient revêtu le costume des demoiselles de la ville de Menton, où est né M. Giordani. Le bon vin de France "réchauffait" de façon bienfaisante tous les coeurs, du nord et du sud, des Canadiens et des Français.

Réunion d'étude à Regina de 300 gérants de Co-ops, du lac Supérieur aux Rocheuses

REGINA — "Etudions nos problèmes ensemble, afin de progresser ensemble", tel fut le thème général de la réunion annuelle des gérants de coopératives qui se tint à l'hôtel Saskatchewan de Regina cette semaine.

M. Dave Stewart, gérant général de la Centrale Coopérative (Federated Coops Ltd.) exhorta les gérants présents à étudier sérieusement le problème d'une économie qui change continuellement: "Les gérants qui se réunissaient en assemblée comme celle-ci, il y a une quinzaine d'années, faisaient face à des problèmes d'envergure complètement différents de ceux que vous devez résoudre aujourd'hui", leur dit-il. "Il y a 15 ou 20 ans, les problèmes les plus pressants que les gérants soumettaient à la convention avaient surtout rapport à la qualité de la marchandise, au service offert par la Centrale, etc. . . . Aujourd'hui vous devez étudier sérieusement comment vous devez opérer, reviser vos pratiques afin d'être à jour avec les changements de la population qui tend à peupler les grands centres au détriment de nos petits villages", de conclure M. Stewart.

Eclairés par plusieurs personnalités ayant étudié et vécu ces problèmes ailleurs, les gérants approfondirent leurs grandes responsabilités vis-à-vis leurs membres, pour que ceux-ci reçoivent le plus en marchandises et en services pour leurs dollars placés dans leurs coopératives respectives.

Faut-il agrandir et renforcer les organisations des grands centres et éliminer graduellement celles des petits centres? Doit-on organiser de grandes coopératives avec succursales dans les petits centres environnants? Voilà autant de questions qu'étudièrent les gérants durant ces trois jours de colloque.

Parmi les quelque trois cents gérants présents on remarquait une vingtaine de Canadiens français représentant des centres des trois provinces des prairies: MM. Léon Marion, St-Jean-Baptiste, Man., André Brodeur, Roblin, Man., Raynald Labossière, St-Léon, Man., Louis Lemoing, Somerset, Man., Gérard Doucet, Swift Current, Sask., André Baribeau, Kindersley, Sask., Léo Doucet, Lloydminster, Sask., Arthur Nogue, Regina, Marcel Lachambre, Montmartre, Sask., Léo Fafard, Gravelbourg, Sask., Fernand Bouvier, Meyronne, Sask., Roméo Paulhus, Eatonia, Sask., Georges Dion, Maidstone, Sask., Charles Côté, St-Paul, Alta, Claude Gauthier, Plamondon, Alta, Emile Morin, McLeannan, Alta, Paul Sicotte, Falher, Alta, Ovide Desjarlais, Fort Black, Sask., Aurèle Lemoine, Ste-Agathe, Man., Victor Carbonneau, Lorette, Man., et Maurice Gauthier, St-Boniface, Man.

Une centaine de dames accompagnaient leurs maris à cette convention. Un programme spécial a été mis au point pour elles.

A l'Association d'Education

Club des deux cents en 1964

M. Gérard Gagné, St-Pierre	$40.00
District scolaire Frontenac no 2217 de Dufrost	25.00
Commission scolaire St-Hyacinthe de La Salle	25.00
M. Raymond Bernier, St-Boniface	25.00
M. Louis Deniset, St-Boniface	25.00
District scolaire de St-Georges	25.00
M. Emile Pelletier, St-Boniface	25.00
Total:	$215.00

L'Osservatore Romano a consacré une page à Galilée

ROME (CCC) — A l'occasion du 4e centenaire de la naissance à Pise, le 15 février 1564, de Galilée, l'"Osservatore Romano" a consacré une page entière au grand savant dont les démêlés avec l'Inquisition sont célèbres.

Un article de R. Masi présente Galilée en tant que fondateur de la méthode expérimentale dans les sciences physiques. Un second d'E. Fenu est intitulé: "Polémique galiléienne".

Dans ce dernier article on rappelle que Galilée eut d'ardents défenseurs parmi des religieux éminents et que, d'autre part, un siècle avant Galilée, le mouvement de la terre était chose admise par des hommes d'Eglise tels que le cardinal Nicolas de Cusa (1401-1464), le chanoine Calcagnini, de Ferrare; le pape Clément VII lui-même (1523-1534) et, bien sûr, par le chanoine Copernic (1473-1543), qui devait laisser son nom au nouveau système.

L'erreur que fut la condamnation des thèses de Galilée vint d'un confusionnisme regrettable entre le relatif et l'absolu, d'une absence de dialogue, d'une exégèse scripturaire insuffisante.

NOTES DE LA SEMAINE

Nos lecteurs auront remarqué dans les quotidiens de Winnipeg le rapport d'une déclaration faite à Québec au nom de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse. Selon la nouvelle, au sujet de la question scolaire manitobaine, la plupart des écoles paroissiales séparées du Manitoba sont de langue française. Or, comme on le sait la situation des écoles de la campagne n'est pas celle des écoles du Grand-Winnipeg, sur ce point. Dans un cas, les difficultés viennent surtout du côté de la langue, tandis que, dans les divisions "anglaises" de la métropole, il n'y a pas moyen de parer aux déficiences des écoles publiques au point de vue des exigences de parents catholiques et il faut, par conséquent, avoir recours aux écoles "paroissiales".

On se demandait comment M. L.-J. Boulet, porte-parole de la SSJB là-bas, pouvait se tromper sur ce point, car il est originaire de Dunrea. Cette semaine nous pouvons offrir à nos lecteurs en page éditoriale le texte même de la déclaration de la vénérable Société patriotique. Il s'y trouve une imprécision ici et là, mais pas du genre dont il a été question dans les journaux locaux.

Historiquement, comme on le sait, si les catholiques ont des droits constitutionnels au Manitoba, c'est attribuable au fait que pour les Québécois d'il y a un siècle, le français et la foi allaient de pair.

* * *

Le plan Turnbull pour reconnaître les écoles secondaires séparées de la Saskatchewan ne passera pas sans difficultés. L'Eglise luthérienne a déjà fait sentir son opposition, et maintenant l'Eglise Unie et les Anglicans manifestent des réserves sur le projet.

La première suggère une année d'étude du plan, la deuxième s'objecte à la partialité que l'on montre aux catholiques et se demande si des modifications du système des écoles publiques ne donneraient pas plus de satisfaction à toutes les confessions.

La Regina Ministerial Association demande à son tour le revoi du projet, qui donne une position privilégiée à une Eglise et qui renforcira les divisions parmi les chrétiens.

M. Turnbull, ministre de l'Instruction, dit que les adversaires sont pour la plupart mal renseignés et il se prépare à mettre sur pied une campagne d'information. Il s'agit en pratique de simplifier une situation existante, qui permet des inégalités entre les écoles séparées secondaires elles-mêmes (car il y a trois statuts en jeu) et de préparer les voies pour le système 3-3-3-3 d'enseignement.

Paul VI fonde une école supérieure d'études latines

CITE DU VATICAN — Le pape Paul VI a annoncé la fondation d'un institut supérieur d'études latines à Rome.

Le décret pontifical publié à cet effet déclare: "Le Souverain Pontife a toujours estimé que l'étude des langues mortes et notamment du latin fait indissolublement partie de l'éducation et de la formation des jeunes qui se destinent au sacerdoce".

Le cycle d'études de l'institut durera quatre ans. Les élèves seront bacheliers au bout de deux ans, licenciés au bout de trois ans, et docteurs à la fin du cycle. L'enseignement comprendra notamment des exercices de rédaction latine, grâce auxquels les élèves apprendront à écrire le latin "couramment et avec élégance".

Nos évêques à l'oeuvre

Les travaux du Concile retiennent toujours l'attention des évêques. Son Exc. Mgr M. Hermaniuk est à Rome comme membre du Secrétariat pour l'Unité. Il rentrera à Winnipeg le 15 mars. Son Exc. Mgr G. B. Flahiff est parti le 29 février, comme membre de la Commission des Religieux. Il sera de retour le 20 mars. Son Exc. Mgr M. Baudoux, membre de la Commission pour les Eglises orientales, partira le 7 mars et il sera de retour pour le Dimanche des Rameaux.

O CANADA

Sous le titre "O Canada", le réseau français de télévision de Radio-Canada présentera, les dimanches 8 et 15 mars, à 9 h. 30 du soir, deux émissions sur le biculturalisme. Il s'agit d'un dialogue engagé entre MM. Hubert Aquin, Léon Dion, Clément Brown, Pierre de Bellefeuille et Thomas Sloan, avec différentes personnalités du Canada anglais, et des représentants de groupes minoritaires de langue française rencontrés au cours de leur voyage à travers le pays.

Une association manitobaine cherchera justice pour les écoles des minorités

Une nouvelle association manitobaine sera organisée le dimanche après-midi 15 mars, dans le but de poursuivre avec une plus grande efficacité l'obtention de la justice pour les écoles privées et paroissiales. Quoique la première réunion sera constituée exclusivement de délégués paroissiaux, l'association sera structurée de façon à accueillir toutes les bonnes volontés.

La décision de procéder dans ce sens découle d'une série de réunions d'étude tenues par un groupe de laïcs éminents en étroite liaison avec les évêques de la province. Maintenant doté d'un nom "Comité Catholique de Coordination", le groupe compte parmi ses membres les personnes suivantes: Me Arthur V. Mauro (président pro-tempore), M. Léo Landry (vice-président intérimaire), MM. Wilfred R. DeGraves, M. Woroby, J.-A. Dansereau (président de l'AECFM), Louis Deniset, Rod H. McIsaac, Frank Muller (député d'Etat des C. de C.), J. R. Lindsay, F. P. Kennedy, Georges Laberge (président de la FAPM), Ben H. Tobin (président de la Federation of Catholic P.T.A.), Dr Adam Giesinger (président de la Catholic Parish School Trustees Association), Neil McPhee, Paul Kenway, J. O'Sullivan, Paul Parashin, Mme Mary Wawrykow et le R. F. J. Bruns.

Un comité spécial de ce groupe a déjà établi des rapports avec le gouvernement par une interview avec le premier ministre. De cette réunion il résulte que la voie est ouverte à d'autres communications, que le prochain pas serait une présentation devant le Comité spécial de la Législature, après la fondation d'une organisation permanente et représentative.

On proposera comme nom de cette nouvelle organisation celui-ci: Manitoba Association for Equality on Education. Il y aura trois délégués de chaque paroisse à l'assemblée du 15 mars qui aura lieu au Paul Shea Hall (angle des rues Kennedy et Vaughan, Winnipeg), à 3 h. p.m.

Le programme consistera à se choisir un nom, à discuter un plan d'action et à établir un secrétariat permanent. Le comité de nominations (M. Louis Deniset, M. le Dr Adam Giesinger et M. W. Woroby) présentera une liste de candidats. Les délégués recevront sur place les documents suivants: résumé du jugement de la Cour du banc de la Reine sur l'instruction religieuse; résumé du procès des manuels scolaires gratuits; résumé de l'Arrêté réparateur du Conseil privé; copies du Chapitre XI, rapport de la Commission Royale, en brochure; vue d'ensemble de la position catholique actuelle.

Le Comité organisateur deviendra partie de la nouvelle association, une fois son travail accompli.

Une quatrième session conciliaire?

ROME (CCC) — La prochaine session conciliaire sera-t-elle la dernière? Telle est la question que certains milieux de curie se sont posés, à la suite de la tendance qui a été enregistrée au cours des deux dernières réunions de la Commission de Coordination en faveur d'une accélération des travaux conciliaires.

Cependant, quel que soit le souhait des membres de l'assemblée de voir aboutir les travaux rapidement, on fait valoir que la tâche à laquelle le Concile doit encore faire face est considérable. Cela d'autant plus qu'en raison du Congrès eucharistique international de Bombay, les séances de la troisième session ne pourront pas se poursuivre au-delà du 20 novembre de cette année.

C'est pourquoi, les milieux compétents estiment qu'une quatrième session sera nécessaire en 1965, si l'on ne veut pas écourter abusivement les débats ou les travaux conciliaires. En effet, dit-on, si la prochaine session, qui sera de toute façon plus constructive, devait résoudre toutes les questions en suspens, une autre session devrait suivre pour permettre aux pères conciliaires de procéder à des votes définitifs sur les textes acquis.

La Commission de coordination reprendra ses travaux en mars. Tout sera mis en oeuvre pour présenter au Concile des textes élaborés conformément aux vues de l'assemblée, en vue de permettre à celle-ci de les adopter dans des délais raisonnables. Les efforts dans ce sens porteront surtout sur les textes traitant des rapports entre l'Eglise et le monde et de l'apostolat des laïcs.

D'autre part, selon certaines rumeurs circulant à Rome, le deuxième Concile oecuménique du Vatican prendrait fin le 20 novembre prochain, jour de la clôture de la troisième session. Officiellement toutefois, personne ne sait rien.

C'est un fait que Paul VI lui-même, dans le discours de clôture de la deuxième session, le 4 décembre, a exprimé le voeu que la troisième session puisse permettre de mener à bien la tâche assignée au Concile. Pour arriver à ce but, le Souverain Pontife a augmenté le nombre des membres des commissions conciliaires; il a veillé en outre à ce que la commission de coordination reprenne sans délai son activité, en vue de donner aux commissions les directives pouvant leur permettre d'activer leur travail.

Mais de là à prévoir une date précise pour la clôture des travaux conciliaires, il y a loin. Ce qui est certain, c'est que la prochaine session conciliaire, qui débutera le 14 septembre, devra prendre fin, de toutes façons, avant le Congrès eucharistique international de Bombay, qui se déroulera du 28 novembre au 6 décembre, un grand nombre de Pères conciliaires devant participer à cette grandiose manifestation.

La reconnaissance de Pékin par la France

SINGAPOUR (CCC) — Mgr Charles-Joseph van Melckebeke, évêque expulsé de Ningsia (Chine) et actuellement visiteur apostolique pour les catholiques chinois vivant dans les pays du Sud-Est asiatique, a fait parvenir une lettre aux services compétents du Vatican, dans laquelle il qualifie la récente reconnaissance de la Chine communiste par la France, comme "un élément positif dans le cadre d'une politique de la main tendue".

L'évêque ajoute que la question reste encore de savoir quels seront les résultats pratiques de cette politique et qu'il faut s'informer de la bonne volonté du régime de Pékin.

Mgr van Melckebeke est né en Belgique le 19 juin 1898. Membre de la congrégation de Scheut, il a passé de longues années dans les prisons de la Chine communiste, avant d'être expulsé de ce pays. Il réside actuellement à Singapour.

Les Acadiens sont tous opposés au séparatisme

HALIFAX — "Tous les Acadiens d'origine française qui vivent actuellement en Nouvelle-Ecosse sont opposés au mouvement séparatiste et déplorent grandement ses activités", a déclaré en Chambre, M. H.-J. Pothier, député conservateur du comté de Clare, N.-E.

Le Dr R. G. Ferguson est décédé à Regina

REGINA — Le Dr R. G. Ferguson, qui pendant quelque 30 ans dirigea en Saskatchewan la lutte contre la tuberculose et devint une autorité internationale en ce domaine, est décédé à Regina dimanche soir dernier.

Longtemps surintendant du sanatorium à Fort San, près de Lebret, il était devenu un ami intime de nombreux Oblats, professeurs au Scolasticat du Sacré-Coeur, pasteurs à Lebret ou Fort Qu'Appelle, aumôniers de Fort San, missionnaires dans les réserves indiennes de la région environnante.

Honoré durant sa vie par tant d'universités et d'Associations médicales, le Dr Ferguson prisait tout particulièrement sa nomination comme chef honoraire de la réserve indienne de Piapot-Pasqua. On lui avait donné le nom de "Chef Muskeke-O-Kemocan", le Grand Médecin Blanc.

Les chrétiens devront sympathiser avec les curés "mal pris"

MONTREAL — Dans une communication à ses collaborateurs, M. l'abbé Jean Caron, curé de la paroisse St-Maurice de Duvernay, écrit que "le chrétien devra garder une sympathie amoureuse, pleine de charité, envers ces curés vraiment mal pris" avec le renouveau liturgique.

Dans le bulletin mensuel "Communauté St-Maurice de Duvernay", rédigé à l'intention des membres laïcs de l'équipe liturgique, le dynamique curé dit que dans l'application des réformes liturgiques promulguées par la constitution conciliaire, "les chrétiens devront d'abord développer dans leur coeur une sympathie immense pour le prêtre", ajoutant toutefois que "cela n'empêchera pas le laïc de s'exprimer librement, en chrétien adulte".

"Souvent dans l'Eglise, écrit-il, les réformes sont venues de chrétiens laïcs ou religieux non prêtres. Pensons à la grande sainte Thérèse, à saint Bernard et, plus près de nous, au Frère Untel . . ."

Une crise terrible

M. l'abbé Caron dit que l'Eglise québécoise passe à l'heure actuelle par "une crise terrible". Le clergé, qui, de temps immémorial, s'est trouvé à la tête de tous les mouvements de réforme, "est cette fois dépassé par les événements. Des groupes de curés viennent de demander aux évêques de retarder la mise en application des réformes liturgiques décrétées par Rome le 16 février, parce que, disent-ils, ils ne sont pas prêts. Un peu partout, on sent une résistance grandissante".

Il faut se rappeler, continue M. l'abbé Caron, qui a confié à des laïcs toute l'administration matérielle de sa paroisse (où, d'ailleurs, tout est gratuit), que la tâche des curés a toujours été peu enviable. Ils étaient et sont encore à toutes les sauces. Encore aujourd'hui, dans bien des paroisses, on se scandalise facilement si le curé n'est pas partout à la fois, n'assume pas toutes les tâches, et ne fait pas le premier pas dans tout.

Retourner à l'école

"Il n'est pas facile, dit-il, pour des curés de se déprendre d'un seul coup de cette toile d'araignée. Déjà ils sont submergés par les nécessités de leur ministère tel qu'ils le conçoivent; ils ont conscience d'être de bons pasteurs et de faire leur possible. Tout à coup, Rome et les chrétiens leur demandent d'entrer dans un champ d'action neuf: le renouveau liturgique."

Quelques curés ont bien senti qu'ils doivent rouvrir leurs livres fermés depuis des décades, plus encore, abandonner ces livres, chercher des sources toutes nouvelles. Ne soyons pas surpris si des hommes ont peur et tremblent.

"Pour un homme mûr, laïc ou prêtre, ajoute M. l'abbé Caron, ce n'est pas facile de décider de retourner à l'école.

"C'est ce que doivent faire les curés fatigués, écoeurés, qui ont déjà fourni tout leur effort, et qui se croient en droit d'aspirer à la retraite, mais qui n'en ont pas les moyens. Ils sont plus nombreux qu'on ne pense."

Dimanche 8 mars

PERCEPTION DE L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION

SOYONS TOUS LES ARTISANS DE NOTRE DESTIN

Notre-Dame-de-Lourdes,
Somerset,
Mariapolis,
St-Georges,
St-Boniface
(Paroisse de la Basilique)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 5-3442)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.00; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi $10.00 A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

O Canada

Le bilinguisme, le biculturalisme et les problèmes qu'ils suscitent n'intéressent-ils que les citoyens du Québec? Est-ce qu'on en parle, est-ce qu'on en discute, est-ce qu'on se pose des questions à ce sujet dans les neuf autres provinces du pays? C'est ce que les téléspectateurs de Radio-Canada apprendront en regardant, les dimanches 8 et 15 mars, à 9 h. 30 du soir, deux émissions spéciales intitulées "O Canada" et présentées au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Le réalisateur Max Cacopardo nous explique comment l'idée lui est venue de réaliser ces émissions sur le biculturalisme, de quelle manière le projet s'est matérialisé et quels en seront les résultats au petit écran, en d'autres mots, de quoi seront faites ces deux émissions d'une durée d'une heure chacune.

Max Cacopardo nous a dit: "Quand je suis allé à Winnipeg avec Raymond Charette pour réaliser une émission sur les minorités canadiennes et leurs revendications linguistiques, nous avons eu l'occasion d'assister à une discussion sur ce que les Canadiens d'expression anglaise appellent 'Le French fact'. Nous nous sommes rendus compte lors de cette prise de bec que les Canadiens anglais voulaient savoir. Nous nous sommes rendus compte également que seuls les Québécois représentatifs et bien informés pourraient répondre intelligemment à toutes les questions qu'ils se posent. C'est de là qu'est née l'idée des émissions sur le biculturalisme.

"Nous avons donc demandé à quatre Québécois représentant à peu près toutes les tendances de l'heure au Québec de voyager à travers le Canada pour rencontrer dans chaque ville importante du pays des citoyens de toutes formations afin de savoir ce qu'ils pensent de nous et surtout afin de répondre à leurs questions. Pierre de Bellefeuille, ex-directeur du "Magazine Maclean", aujourd'hui de l'Expo 67; Clément Brown, correspondant parlementaire à Ottawa du journal "Montréal-Matin"; Léon Dion, directeur du département des sciences politiques à l'Université Laval de Québec, et Hubert Aquin, membre du Rassemblement pour l'indépendance nationale, ont accepté le défi. Nous leur avons adjoint comme animateur ou modérateur, si vous préférez, Tom Sloan, correspondant du "Toronto Globe and Mail" à Québec. L'équipe a voyagé à travers le pays, de l'Est à l'Ouest, s'arrêtant à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver."

Matériellement, les deux émissions sur le biculturalisme peuvent se résumer comme suit: la première, celle du 8 mars, portera sur le "French fact", les désirs du Québec, le séparatisme, les divers aspects du problème québécois exposés par les participants en réponse aux questions de leurs hôtes. Lors de la seconde émission, celle du 15 mars, il sera surtout question de la langue, des minorités canadiennes-françaises ailleurs qu'au Québec, de la Commission Laurendeau-Dunton et des relations Canada anglais-Canada français.

Nos longs métrages

Le samedi 7 mars, à 8 h. 30: "De la bouche du cheval", comédie de Ronald Neame avec Alec Guiness, Kay Walsh et Mike Morgan. Aventures d'un vieux peintre génial, excentrique et méconnu, abandonné par sa femme qui l'a quitté en emportant 19 de ses meilleurs tableaux.

Et à 10 h. 45: "Les grandes familles", étude de moeurs de Denys de La Patellière, avec Jean Gabin, Jean Désailly, Bernard Blier et Pierre Brasseur. Un magnat de l'industrie et de la presse domine une grande famille composée d'un diplomate et de plusieurs personnages importants. Pour donner une leçon à son fils, il le met dans une situation difficile qui le conduira au suicide.

Le dimanche 8 mars, à 10 h. 30: "La mascotte du régiment", comédie de John Ford, avec Shirley Temple et Victor MacLaglen. Une petite fille réussit à amadouer un chef de rebelles.

Le lundi 9 mars, à 10 h. 30: "Sans pitié", drame social d'Alberto Lattuada, avec Carla Del Poggio et John Kitzmiller. Un soldat américain s'éprend d'une jeune fille qui vit sous la domination d'un trafiquant du marché noir.

Le mardi 10 mars, à 10 h. 30: "Les trois valses", un film de Ludwig Berger, d'après l'opérette d'Oscar Strauss, avec Yvonne Printemps et Pierre Fresnay.

Le mercredi 11 mars, à 10 h. 30: "Misère et noblesse", théâtre filmé, réalisé par Marcel Blumall.

Le jeudi 12 mars, à 10 h. 30: "Allemagne année zéro", avec Edmond Meschke et Ernest Pittschau. Histoire d'un garçon de 10 ans que l'éducation naziste amène à perpétrer un crime alors qu'il croit accomplir un acte héroïque.

Le vendredi 13 mars, à 8 h. 30: "Du soleil au coeur", avec Eleonora Rossi Drago et Fausto Tozzi. Un jeune Italien s'est embarqué clandestinement sur un bateau pour retrouver sa mère disparue en Amérique du Sud.

Et à 10 h. 45: "Les honneurs de la guerre", avec Pierre Collet, Danièle Godet et Serge Davri. A Nanteuil en 1944, des terroristes sont cachés dans le clocher d'une église tenue en respect par une petite garnison allemande.

Winnipeg

Société St-Jean-Baptiste

C'est ce dimanche 8 mars, à 2 h. 30 p.m., qu'aura lieu la réunion mensuelle des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg. Bienvenue à tous les membres!

Au poste CBWFT

SAMEDI 7 MARS
1.15—Cours télévisés
3.30—Pépinot
4.00—Tour de terre
4.30—Les Croquignoles
5.00—Coucou
5.30—Champ libre
6.30—Nouvelles
6.45—Langue vivante
7.00—Les uns les autres
7.30—Ici interpol
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Long métrage: "De la bouche du cheval"
10.00—Les couche-tard
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma: "Les grandes familles"

DIMANCHE 8 MARS
1.15—Cours télévisés
3.30—F-Ma
4.30—Sextant
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Présence de l'art
7.00—Terre des hommes
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième-Nord
8.30—Récital Léo Ferré
9.30—O Canada
10.30—Cinéma: "La mascotte du régiment"

LUNDI 9 MARS
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—M. Pipo
6.00—Atome et galaxies
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—De 9 à 5
10.00—La faim des autres
10.30—Cinéma: "Sans pitié"

MARDI 10 MARS
3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La Boite à Surprise
5.00—Bobino
5.30—La vie qui bat
6.00—La Flèche brisée
6.30—Nouvelles
6.45—La Revue de la maison
7.00—Caméra '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tête d'affiche
9.30—Les insolences d'une caméra
10.00—Réalités économiques
10.30—Cinéma: "Les trois valses"

MERCREDI 11 MARS
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Coeur aux poings
6.00—L'épée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Actualités féminines
7.00—Temps présent
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Sous le signe du lion
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Misère et noblesse"

JEUDI 12 MARS
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Votre enfant madame
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Guillaume Tell
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Emission scolaire
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Filles d'Eve
8.30—Les Quatre Justiciers
9.00—Janique aimée
9.30—L'Heure du concert
10.30—Festival Rossellini: "Allemagne année zéro"

VENDREDI 13 MARS
3.45—Votre cuisine madame
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Ti-Jean Caribou
6.00—Les enquêtes Jobidon
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Vingt ans express
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "Du soleil au coeur"
10.15—Kermesse aux chansons
10.45—Cinéma: "Les honneurs de la guerre"

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Equipes de Foyer

En vue d'étendre le cadre des "Equipes de Foyers", une deuxième réunion fut tenue chez M. et Mme Pierre LeClair, à Garden City. Onze couples étaient représentés.

Il y a de la place encore et on veut en profiter pour exposer à nouveau les buts de ces "équipes". Le premier objectif est d'encourager les couples du Sacré-Coeur à se rencontrer pour se mieux connaître et aussi pour s'entraider à mieux connaître et apprécier la "spiritualité" du mariage.

On dit que la Conférence nationale de C.F.M., tenue aux Etats-Unis, dernièrement, suggérait comme l'un des premiers buts la formation de chefs pour travailler avec le clergé ou indépendamment à l'oeuvre de la paroisse.

Encore une fois, si vous êtes intéressés veuillez vous adresser au R. P. Albert Lafrenière, O.M.I.

Retraite

On dit que la campagne de recrutement marche à grand train: plusieurs paroissiens ont déjà décidé de passer deux jours à Villa-Maria. Il faut ici remercier M. Céleste Muller, qui a si bien exposé la nécessité qu'il y a de refaire ses forces encore plus au moral qu'au physique. Quoi de mieux donc que de se retirer là où il y a la tranquillité pour se reposer tout en se nourrissant moralement à la source.

Club du Sacré-Coeur

On ne peut assez féliciter les jeunes du Club du Sacré-Coeur qui, chaque premier dimanche du mois, réunissent les paroissiens après la messe de 9 h. a.m. Comme d'habitude, le tout était bien organisé, les brioches bien chaudes et le café excellent.

Festival

Encore une fois les institutrices ont organisé un festival de "Diction et de Bonne Chanson". Se basant sur les soirées des années passées, tous sont certains qu'ils vont beaucoup en jouir. Venez donc encourager les écoliers et leurs institutrices, le dimanche 8 mars à 7 h. 45 p.m.

Petits cours

Une vingtaine de personnes assistaient aux petits cours dont le sujet de la conférence donnée par le R. P. Cléophas Lafrenière, le lundi soir 2 mars, était "Dieu nous parle aujourd'hui".

Radio-Canada atteint 90% des francophones

SHERBROOKE — Selon Me Raymond Dupuis, membre du bureau des gouverneurs de Radio-Canada, plus de 91 pour cent de la population de langue française est à la portée du réseau français de la radio, au Canada, et plus de 90 pour cent à l'intérieur de la zone de rayonnement du réseau français de télévision.

Selon Me Dupuis, qui adressait la parole au Club Social de Sherbrooke, le réseau français de radio atteint donc la grande majorité des Canadiens français d'Annapolis, en Nouvelle-Ecosse, jusqu'à Edmonton, en Alberta, tandis que le réseau de télévision rejoint les Canadiens français de Moncton, Nouveau-Brunswick, à St-Boniface, Man.

Déception et rebondissement catholique en face du plan scolaire de la "porte ouverte"

La "Déclaration" du premier ministre du Manitoba en Chambre le 10 février au sujet d'un projet de participation aux services des écoles publiques par les élèves des écoles paroissiales et privées a donné une nouvelle tournure à la question scolaire au Manitoba. La position prise par le premier ministre dépendait en effet d'un jugement sur le sens de l'histoire manitobaine, en autant que cette histoire est le produit de l'opinion populaire. C'est ainsi qu'il a été amené à énoncer trois "principes" qui doivent indiquer les limites d'une solution au problème du financement public des écoles privées.

C'était du même coup injecter un nouvel élément dans le débat, car la Commission Royale MacFarlane, sans ignorer le côté historique de la question, avait donné préséance dans son rapport aux exigences de la justice en démocratie, aux rapports équitables entre majorité et minorité dans la répartition de services publics, aux droits relatifs de l'autorité publique et des parents dans le domaine scolaire. La Commission se tenait ainsi généralement sur le même terrain que la plupart des adversaires à l'aide et que les évêques eux-mêmes, ces derniers ayant renoncé délibérément à tout ce qui rappellerait trop directement l'histoire ancienne.

1. Déception et sérénité

Le gouvernement préfère maintenant orienter son activité par des points de repère plus éphémères, à savoir les grandes lignes de l'opinion majoritaire actuelle, telles que tracées par le gouvernement et le peuple manitobain depuis 1890. Il s'agit évidemment de l'histoire politique de la province: 1) de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en matière scolaire en 1890; 2) du respect du droit d'existence des écoles privées, droit incrusté dans l'Acte de l'Union et à l'abri de l'opinion populaire; 3) d'une concession minime aux droits acquis par les Eglises, soutenus par le Conseil privé, et finalement exprimés dans l'entente Laurier-Greenway. Voilà la situation aujourd'hui, telle que créée par les événements du passé, semble dire le gouvernement. Que peut-on faire en tenant compte de ces "principes"?

La réponse, au moins du côté catholique, est maintenant connue, grâce surtout aux lettres pastorales des archevêques de St-Boniface et de Winnipeg, et à l'organisation prochaine d'une association laïque dédiée au principe de la liberté scolaire. Il s'agit de "déception profonde et douloureuse" et de "désappointement".

Ce fut la première réaction, car le plan tombait tellement en-deçà de ce que prônait la Commission Royale. On trouve le gouvernement trop pessimiste dans son jugement sur l'état de l'opinion publique et on croit qu'un peu plus d'initiative chez les chefs ne ferait pas de mal.

La lettre de Mgr Baudoux débute avec huit paragraphes où l'auteur fait ressortir ce qui est digne de louanges dans le plan Roblin. (On dit qu'un paroissien de la basilique, s'étant endormi peu après le début de la lecture de la lettre, l'a résumée plus tard comme étant un panégyrique du premier ministre!)

"Quelle que soit la profondeur de notre désappointement, dans les circonstances, d'écrire Mgr Flahiff, la sérénité de nos jugements et de nos attitudes ne doit en rien être troublée". Les deux prélats ne cessent de recommander la prière à ce sujet. En détaillant la suite des incidents qui ont marqué la déclaration du premier ministre et l'étude de ce document, Mgr Baudoux montre aussi un grand souci de l'exactitude. "Si j'ai manqué de mesure, ici et là, conclua-t-il, que vous, ainsi que les uns et les autres, veuillent bien me pardonner, priant tous de ne voir là qu'un excès dans son amour et de ma sollicitude pour nos chers enfants". Langage peu usité dans les lettres pastorales d'autrefois.

2. La voix de l'épiscopat

Mgr Baudoux mentionne explicitement ses consultations. Mgr Flahiff consacre le premier quart de sa lettre à commenter celle de son collègue. L'entente règne. Déception commune, bonne volonté envers le gouvernement, critique des "principes" du plan Roblin, allusions aux bases historiques de la question, appel à la prière, insatisfaction du projet, comme étant à côté du problème, reconnaissance de son utilité dans les circonstances à déterminer, espoir que le débat s'engagera dans un cadre moins restreint.

Il y a en même temps une diversité de ton et d'accent, ce qui fait de ces expressions épiscopales, non pas des manifestations de divergences, mais des preuves d'une unité enrichie par la collaboration. Il en résulte une opinion qui n'est pas "canadienne-française" ni "anglo-saxonne", exclusivement historique et constitutionnelle ou exclusivement contemporaine et philosophique, très personnelle ou très "officielle". Au temps de Mgr Langevin il n'y avait qu'un archevêque au Manitoba. Aujourd'hui il y en a plusieurs. Dans une telle situation, la variété vient enrichir l'unité et rendre cette dernière plus fulgurante.

Face aux difficultés réelles de l'unité d'action dans cette province, les fidèles n'auront qu'à suivre l'exemple de leurs évêques. Ces derniers ne prétendent pas d'ailleurs tout régler et tout diriger. Ils font appel aux laïcs, ils laissent aux intéressés, ceux qui paient, le soin d'approfondir les détails du plan de la "porte ouverte" pour en retirer ce qu'ils peuvent.

3. La voix de l'histoire

Puisque le gouvernement fait grand cas de l'histoire manitobaine comme source des "principes" qui ont guidé sa décision, il fallait bien en parler et il convenait que ce soit l'Ordinaire de l'Eglise mère de l'Ouest qui y apporte des précisions. La reconnaissance constitutionnelle des droits des minorités et l'opinion du Conseil privé dans le cas Brophy (1895) au sujet des griefs légitimes des catholiques ont d'ailleurs une répercussion directe sur la discussion aujourd'hui. Car, comme le signalent les deux archevêques, un droit d'exister dont on ne peut pas bénéficier sans endosser un fardeau financier écrasant, en concurrence avec un système parallèle grassement financé par l'Etat, est un droit illusoire. Or, M. Roblin admet ce droit parmi ses "principes" et prétend par la participation aux services des écoles publiques alléger le fardeau que l'exercice de ce droit impose aux écoles privées. Tout cela s'impose davantage du fait que, dans l'esprit des fondateurs de la province, il est évident que l'on voulait établir ici un système semblable à celui du Québec, ou au moins à celui d'Ontario où l'école séparée bénéficie en partie de fonds publics.

4. Le noeud du problème

Mgr Baudoux ayant traité de la question légale, son collègue de Winnipeg pouvait consacrer davantage d'espace à ce qui devient de plus en plus le noeud du problème, à savoir la reconnaissance pratique du droit prioritaire et fondamental des parents dans le domaine de l'éducation. Ce principe naturel tranche définitivement toute hésitation à base d'une prétendue "séparation de l'Eglise et de l'Etat", car il oblige l'Etat à collaborer avec n'importe quel groupe important de parents qui exercent leur droit de choisir l'école que fréquenteront leurs enfants. Le premier titre de ces écoles aux deniers publics serait alors la préférence des parents, que l'école soit directement ou indirectement sous l'influence religieuse. Dans cette conception l'Eglise et l'Etat ne collaborent pas ensemble directement, mais comme deux institutions sociales au service des parents.

Ce principe a été reconnu d'ailleurs dans le compromis Laurier-Greenway, qui a obligé le gouvernement à fournir du temps et de l'espace aux enfants dont les parents demandaient l'instruction religieuse, ces derniers ayant droit de pétition auprès des commissaires et droit de désignation de l'instructeur, même clérical. Il s'agit ici évidemment de priorités naturelles, qui comportent des responsabilités aussi graves à l'égard de la personne humaine qu'est l'enfant. Mais il s'agit surtout d'établir clairement que l'Etat ne peut pas ignorer des parents parce qu'ils sont catholiques.

5. L'esprit de conciliation

Tout en rappelant les principes historiques et philosophiques les évêques ne manquent pas de réalisme.

On sait, par exemple, que les recommandations de la Commission Royale sur l'Education (1959) envisageaient un compromis entre "droits" et "possibilités". Il fallait reconnaître la priorité des écoles publiques. Il fallait même accepter le fait que dans certaines parties de la province, cette priorité devait être exclusive, au point de faire supprimer au besoin des écoles privées. Partout il y avait besoin d'imposer des limites sur le genre d'écoles privées qui seraient aptes à recevoir de l'aide. Cette aide enfin ne serait pas calculée d'après les besoins réels de ces écoles, mais selon un barème à base d'un pourcentage des fonds octroyés aux écoles publiques.

Ce n'était pas le système des Pays-Bas, modèle du monde entier, ni de la province de Québec, critère d'équité scolaire au Canada, ni la plénitude de ce que le Conseil privé a recommandé pour les écoles séparées du Manitoba en 1895. Mais ce Chapitre représentait un effort de justice et de compréhension énorme et cet effort devient maintenant le standard dont les évêques se servent volontiers pour mesurer les projets remédiateurs.

Ce que le gouvernement propose aujourd'hui, disent-ils, est insuffisant pour plusieurs raisons, mais surtout parce qu'il tombe bien en-deçà de ce que prônait le Chapitre XI du Rapport. Mgr Flahiff résume cette pensée dans cette phrase: "Les écoles paroissiales méritent une mesure d'aide publique, compte tenu toujours de l'ensemble des ressources de la communauté et sans détriment aucun au système des écoles publiques . . ."

Mgr Baudoux, de son côté, en plus de revenir à trois reprises sur le Rapport MacFarlane, mentionne parmi les "solutions de principe" ". . . le système des écoles séparées . . . ceux des provinces de l'Atlantique, qui varient dans leur reconnaissance financière de l'école confessionnelle . . ." Il est clair que tout ce qui est dans la ligne des droits des parents et de la constitution canadienne et manitobaine recevra un accueil sympathique des chefs de l'Eglise. C'est l'attitude qu'ils ont d'ailleurs affichée dans leur mémoire conjoint de 1957.

6. Optimisme et progrès

Les appels à la prière, les exhortations à plus de vigueur chez les chefs, l'allusion à "ces temps de charité et de compréhension entre chrétiens" dénotent un optimisme inébranlable et une confiance vivante dans une cause qui finira par attirer l'attention bienveillante des Manitobains, en assez grand nombre pour ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire de l'opinion publique, de la province. C'est dans cet esprit que l'on fera des présentations sobres et pratiques aux législateurs, que l'on cherchera à améliorer les termes de leur mandat, qu'on s'appliquera, comme par le passé, et en conformité des directives pontificales à tirer autant de fruits que possible d'une porte ouverte.

Cet esprit, qui consiste fondamentalement à suivre la volonté de la divine Providence pas à pas, peut tirer son inspiration précisément de ce pays qui semble avoir fourni au gouvernement l'idée du plan proposé. En effet, selon un sondage confidentiel, fait aux Etats-Unis l'an passé, 82 pour cent des Américains s'opposent à toute action fédérale apte à limiter le droit des parents à choisir l'école qu'ils préfèrent pour leurs enfants; 77 pour cent des personnes interrogées indiquaient leur appui au principe suivant: "Le gouvernement fédéral devrait traiter tous les citoyens sur le même pied, dans les subventions de fonds pour fins scolaires"; 67 pour cent des citoyens donnent leur appui à cette déclaration: "La religion et le gouvernement devraient coopérer dans les solutions des problèmes de notre société"; 61 pour cent des gens affirment que la priorité en éducation appartient aux parents; 51 pour cent, enfin, de ceux qui favorisent l'aide fédérale aux écoles, approuveraient l'extension de cette aide aux écoles paroissiales aussi bien qu'aux écoles publiques. Le jour viendra peut-être où l'on citera les Etats-Unis en exemple au Manitoba. Puisse l'autre jour venir plus tôt, en sens inverse.

Car dans ces deux régions on souffre encore de la guerre terrible qui a éclaté au dernier siècle quand l'Etat, sous prétexte d'éducation populaire et démocratique, a essayé de bannir l'Eglise du champ scolaire, occupé depuis des siècles. A mesure que la véritable démocratie, à base d'une conception chrétienne de la dignité de l'homme, fait voir et l'Etat et l'Eglise comme des institutions au service de la liberté au sens le plus élevé, on trouvera moyen de permettre à **tous** les parents, sans partialité, de donner à leurs enfants la meilleur éducation possible, selon leur préférence.

L'Association à l'oeuvre

Perception de l'Association

"Pour poursuivre sa mission (le Canada français) il lui faut l'amour, la fidélité et le dévouement, même au prix de grands sacrifices, de tous ceux qui en sont sortis, qui en font partie.

"C'est tout cela — un généreux amour et une juste rétribution de notre part envers tout ce qui appartient au Canada français — qu'avait en vue Son Exc. Mgr Antoniutti, délégué apostolique au Canada, lorsqu'il nous disait, voilà cinq ans: 'Vous avez une double mission: 1) la mission de conserver intact votre héritage religieux et national; 2) la mission de répandre cet héritage'.

"J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre.

"Or ici, au Manitoba, cette mission s'accomplit concrètement dans le soutien de notre Association. Si, dans tant d'écoles du Manitoba, 8,000 écoliers continuent à apprendre le français et à prier en français, c'est grâce à l'Association. Si, à St-Boniface, vos enfants peuvent fréquenter des écoles catholiques et françaises, c'est grâce à l'Association. Si notre Collège et le Juniorat peuvent donner à plus de 400 élèves une éducation française supérieure, parce que ces élèves en ont reçu les éléments dans nos écoles, c'est grâce à l'Association. Si je vous parle dans une langue que vous pouvez comprendre, c'est, pour beaucoup d'entre vous, grâce à l'Association. Si notre Manitoba français continue de grandir en nombre et en prestige, c'est grâce à l'Association.

"J'ai établi tantôt vos devoirs de patriotisme — devoirs de charité et de justice. C'est envers l'Association que vous devez aujourd'hui vous acquitter de vos devoirs. Car c'est par elle que, concrètement, vous recevez la plus grande somme des bienfaits qui découlent de la patrie.

"Eh bien, lorsqu'on ira frapper à votre porte, au nom de l'Association, recevez les percepteurs comme des ambassadeurs chargés de dons. Et versez généreusement votre contribution maximum."

(Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, sermon prononcé en la basilique St-Boniface, à l'occasion du dimanche de l'Association d'Education, en 1953.)

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1914)

On prépare la prohibition totale dans le domaine des boissons alcooliques, prohibition qui n'entrera en vigueur que trois ans plus tard, soit en 1917. La Liberté de 1914 appuie ce mouvement avec la force de ses éditoriaux. Elle voit dans ce régime un élément de prospérité morale et matérielle pour tous.

Les Russes cherchaient, alors comme aujourd'hui, à dominer le monde dans tous les domaines. Ainsi, en 1914, ils lançaient un avion géant capable de transporter dix-sept personnes à son bord. Lors d'une envolée d'essai, cet avion géant avait réussi un vol de dix-huit minutes. (Le Sputnik n'était pas encore inventé.)

La paroisse de Thibaultville (Richer) progresse de façon étonnante. Elle n'avait que dix ans d'existence en 1914 et déjà environ 70 familles s'y étaient établies. En 1913, les paroissiens avaient achevé une nouvelle église alors qu'en 1913 il n'y avait qu'une dizaine de familles et une chapelle bien exiguë. On attendait avec beaucoup d'espoir la construction du chemin de fer et l'aqueduc reliant le Lac des Bois avec Winnipeg; cette amélioration servirait au développement de Thibaultville.

Les annonceurs de février 1914: la Cusson Lumber Company Ltd.; Robert Gens, professeur de violon et mandoline; A.-H. de Trémaudan, avocat; J. P. Raleigh, D.D.S.; Dubuc et Mondor, avocats; S.-L. Joncas, dentiste; Dubuc et Towers, avocats; Librairies Kéroak; J.-A. Beaupré, avocat; Grymonpré et Fontaine, électriciens; Senez et Fils, épiciers; L. Gagné et S. Blanc, épiciers et bouchers; Ernest Aubin, agence d'immeubles; Dr L.-D. Collin; L.-A. Delorme, avocat; Dr F. Lachance; R. A. McRuer, pharmacien; Dr N.-A. Laurendeau; D.-R. Baribault, architecte.

Il y a 40 ans (1924)

Le grand concours d'abonnements au profit de La Liberté et du North-West Review était terminé et les gagnants principaux étaient: 1er prix, une automobile Willys-Knight d'une valeur de $1,985, gagnée par Mme O. Bourbonnais, de Winnipeg; 2e prix, une automobile Overland d'une valeur de $1,115, gagnée par Mmes James McMahon, de Winnipeg; 3e prix, une automobile Star d'une valeur de $835, gagnée par A. Robert, du Collège de St-Boniface. Vingt autres prix d'une valeur allant de $50 à $200 avaient aussi été décernés.

Les religieuses de la congrégation des Dames de Sion ouvraient un couvent à Moose Jaw, Sask. Les Dames de Sion avaient déjà des couvents à Prince-Albert et Saskatoon.

A la législature du Manitoba, on s'intéressait à la question des écoles. (Pas des écoles catholiques, bien entendu.) Un rapport révélait que 43 écoles fermées en décembre avaient été ouvertes de nouveau en janvier, mais par ailleurs, 93 écoles ouvertes en décembre avaient été fermées en janvier. Les écoles ouvertes pour moins de 85 pour cent des jours de classe étaient de 385 en 1921, 298 en 1922 et de 270 en 1923.

A Domremy, Sask., un comité formé du curé, M. l'abbé Louison, et MM. M. Préfontaine, H. Beaudais, P. Marsollier et F. Belland, devait s'occuper de l'immigration de familles de langue française dans la paroisse.

L'Union Métisse St-Joseph, section de St-Pierre-Jolys, avait organisé une partie de cartes dans cette paroisse pour aider aux dépenses de l'érection d'un monument à Louis Riel. Cette initiative avait revêtu l'aspect d'une fête paroissiale et le chroniqueur d'alors déclarait qu'elle avait été un succès éclatant.

Il y a 30 ans (1934)

Les chômeurs augmentaient au Manitoba. En février 1934, on en comptait 88,095, soit 11,575 de plus qu'à la même période de 1933. Du mois d'août 1930 à la fin de l'année 1933, on avait dépensé la somme de $22,500,000 en travaux divers pour venir en aide aux chômeurs. De cette somme, le fédéral en avait fourni $8,411,000, la province $7,786,000, et le reste avait été fourni par les municipalités. La distribution de ces argents avait été comme suit: $17,681,000 à Winnipeg et la banlieue, et le reste en dehors de la région urbaine.

Voici quelques noms d'élèves qui fréquentaient le Collège de St-Boniface en 1934: Louis Gauthier, Marcel Carbotte, François Brunet, Louis Béchard, Hector Côté, René Viau, Jules-Marie Dugas, Georges Ramaekers, Gilles Ayotte, Albert Bissonnette, Dominique Dugas, Charles Empson et Jean Pelletier.

Une lettre de Son Exc. Mgr Yelle, P.S.S., paraissant dans La Liberté, félicitait les membres de l'A.C.J.C. pour leur initiative de lancer une campagne en faveur d'abonnements au journal La Liberté. A cette occasion, M. Raymond Bernier, président régional, y allait d'un éditorial sur la presse catholique, article juste et pondéré.

Sous la direction de M. Auguste Dansereau, principal de l'école de St-Claude, les élèves prirent part à une concertation sur la conjugaison des verbes français. Cette démonstration publique avait suscité beaucoup d'intérêt dans la région et le correspondant d'alors offrait à M. Dansereau et aux institutrices, Mme Lacroix et Mlles Desorcy et Brunet, les très chaleureuses félicitations de la population de St-Claude.

Il y a 20 ans (1944)

M. John Bracken, chef du parti progressiste-conservateur du Canada, était en tournée au Québec. Dans un discours prononcé dans la ville même de Québec, M. Bracken avait déclaré que le Canada est un pays souverain et que le Canadien français était partout chez lui au Canada. (Malgré ces belles paroles, l'homme politique n'a pas eu l'heur de plaire à la population québécoise comme en ont témoigné les élections tenues l'année suivante.)

On estimait à 644 le nombre d'avions allemands détruits au cours de la première semaine de mars 1944.

Un des sujets à la page dans la Tribune Libre de La Liberté et le Patriote était le Crédit Social. Il se passait rarement une semaine où les enthousiastes tout autant que les antagonistes de ce mouvement ne faisaient pas valoir leurs opinions.

A Léoville, Sask., les citoyens ont entrepris une souscription en faveur de la construction d'un hôpital dans cette localité. On espérait même dépasser l'objectif que l'on s'était proposé.

Il y a 10 ans (1954)

M. Roger Teillet (aujourd'hui ministre des Affaires des Anciens combattants à Ottawa) prononçait un discours à la législature manitobaine à titre de député de St-Boniface. M. Teillet se montra digne de ses électeurs en se servant du français tout comme de l'anglais dans son discours.

Sept jeunes filles faisaient leur entrée au postulat des Filles de la Croix à St-Boniface, et une religieuse prononçait ses premiers voeux. Le R. P. A. Jobin, O.M.I., présidait cette cérémonie.

Au couvent des Soeurs Chanoinesses de la paroisse du Précieux-Sang, le R. P. A. Lizée, O.M.I., présidait une prise d'habit. Deux novices revêtirent le saint habit en cette occasion.

Les progrès de l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac étaient tels qu'on se voyait obligé de construire une nouvelle aile à cette institution. Les travaux commençaient au mois de mars 1954.

Le R. P. P.-C. Lesage, P.S.M., curé de St-Front, Sask., fêtait le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale. Cette fête avait été marquée par de grandes manifestations de la part des paroissiens, surtout de la gent écolière.

J.-R. DOIRON.

La voix du Québec

N.D.L.R. — L'agitation indépendantiste dans la province de Québec a intensifié l'intérêt que les journaux québécois portent aux affaires des "minorités" outre-frontières. Cela explique en partie la forte réaction qui a été provoquée par le plan du gouvernement Roblin pour venir en aide aux écoles paroissiales du Manitoba. Nous avons déjà reproduit des articles de M. Claude Ryan, du "Devoir" (de Montréal), et de M. Vincent Prince, de "La Presse", à ce propos. Nous offrons cette semaine une déclaration de la Société St-Jean-Baptiste de Québec et un éditorial de M. L.-P. Roy, dans "L'Action" (Québec). On remarquera les imprécisions, par exemple la date "1870" au lieu de "1890". En cinquième page se trouve un article tirée de "La Tribune" (Sherbrooke). Tout respire la sympathie, mais avec des réserves pratiques.

Appel à nos compatriotes franco-manitobains pour un régime scolaire juste et équitable

Le Québec ne peut demeurer indifférent au sort scolaire, religieux et culturel, des minorités françaises au Canada. Au contraire, vu les nombreuses situations tragiques, il doit se renseigner et mesurer les manques graves à la justice et à l'équité, et protester énergiquement contre ce honteux "fair play" à sens unique. Le Canada anglais, avec son sens pratique, pourrait facilement trouver dans ces injustices scolaires une réponse à ses interrogations actuelles au sujet des revendications fermes et générales du Québec vis-à-vis la Confédération.

La situation scolaire faite au Franco-manitobains depuis soixante-dix ans, au sujet de l'enseignement de la religion et de la langue est tout à fait inadmissible. Ces injustices flagrantes éclatent encore au grand jour au cours de la présente session provinciale du Manitoba. Le premier ministre Roblin le dit sans équivoque: "Aucune subvention ne sera versée aux écoles séparées". L'Acte scolaire (1870) oblige les contribuables de ces écoles séparées, à payer aussi pour le système d'écoles publiques uniques. Une double taxation frappe donc les minorités et brime la liberté religieuse et culturelle. C'est indirectement primer de plus en plus l'ignorance religieuse, surtout si l'on tient compte de l'accroissement actuel des frais scolaires. Et cet étouffement systématique de la langue et de la culture françaises, qui s'aggrave d'année en année, est devenu tragique. C'est un cas de génocide.

Pourtant les droits du français dans la Confédération canadienne sont nettement formulés dans la Constitution du Canada. Ce sont là des garanties juridiques et constitutionnelles indéniables. La reconnaissance et le respect des deux cultures et des langues anglaise et française constituent le fondement même de la Confédération. S'attaquer à ce fondement d'une façon générale et tenace, aux niveaux du fédéral ou des provinces, c'est ébranler, saboter, à la longue, la Confédération. C'est creuser un fossé, séparer le Canada français du Canada anglais. C'est pratiquer une forme insidieuse de séparatisme culturel, sans le chanter aux quatre vents.

Or, le Québec s'est engagé depuis quelques années, et apparemment d'une façon irréversible, sur la voie de la vraie maîtrise de ses destinées. La patience et l'abus de confiance ont fait place à la franchise, à la fermeté et à la fierté nationale. Le style direct est de rigueur. Il est ouvert au dialogue mais, pour lui, l'heure des promesses et des miettes est révolue. Seules les vraies solutions, celles qui par leur ampleur vont sûrement à la racine des grands problèmes et y apportent des solutions justes et équitables, sont désormais de mise.

Il est temps pour le Canada anglais de prendre le Québec au sérieux. Il est grand temps qu'il respecte le bilinguisme et le biculturalisme tant à Ottawa que dans les provinces anglaises. Il est grand temps pour les Québécois d'expression anglaise de sortir de leur insouciante complicité, de faire connaître systématiquement, par tout le Canada, et non occasionnellement, — si c'est là leur désir — qu'ils tiennent au respect des droits positifs du Canada français, au point de vue religieux, linguistique et culturel.

"S'il doit y avoir un second siècle de vie fédérative, — et nous répétons ici les paroles du R. P. Richard Arès, S.J., — il faudra que ce siècle s'ouvre par un régime offrant vraiment aux deux communautés culturelles associées des chances et des possibilités égales par tout le Canada, en quelque province que ce soit. C'est là le prix à payer pour qu'il y ait un Canada et pour que ce Canada ait un avenir". Deux exigences sont essentielles et fondamentales pour satisfaire au point de vue de la justice, et surtout de l'équité, à l'égard de la communauté canadienne-française. Selon le Père Arès:

1) "il faut tout d'abord qu'à tous les degrés de l'administration fédérale, la langue et la culture de la communauté canadienne-française soient reconnues et employées, à égalité, comme langue de culture et de travail";

2) "il faut ensuite que, dans toutes les provinces canadiennes, la langue et la culture de la minorité française jouissent de la même liberté d'expression et du même traitement favorable qu'ont toujours connus, durant le premier siècle de vie fédérative, la langue et la culture de la minorité anglaise au Québec, en particulier dans le triple domaine de l'école, de la radio et de la télévision".

Il faudrait retrouver dans tous les régimes scolaires des autres provinces, la reconnaissance officielle, par le Québec, des droits positifs de tout citoyen du Québec en éducation. Ces droits positifs sont:

1) Le droit, pour tout enfant, de bénéficier d'un système d'éducation qui favorise le plein épanouissement de sa personnalité;

2) Le droit des parents de choisir les institutions qui, selon leur conviction, assurent le mieux le respect des droits de leurs enfants;

3) Le droit, pour les personnes et les groupes, de créer des institutions d'enseignement autonomes et, les exigences du bien commun étant sauves, de bénéficier des moyens administratifs et financiers nécessaires à la poursuite de leurs fins.

Ces droits fondamentaux, on les retrouve dans le préambule du Bill 60, loi instituant au Québec un ministère de l'Education.

Evidemment au Manitoba, actuellement, les incidences politiques et électorales empêchent probablement l'établissement rapide d'un régime scolaire sain. Le premier ministre Roblin et les autres chefs de partis, désirent apparemment corriger cette situation malsaine. Mais, pour le Canada français, ce qui importe ce sont les faits et non plus les promesses verbales multipliées depuis l'apparition du rapport de la Commission McFarlane en 1959, ni les affirmations récentes faites dans Québec et laissant croire que le vrai bilinguisme scolaire est respecté au Manitoba.

Nous avons mis en cause aujourd'hui le régime scolaire de cette province, mais la situation faite aux minorités françaises des autres provinces anglaises laisse aussi beaucoup à désirer.

Consciente de l'importance de ce problème, la Société St-Jean-Baptiste de Québec a adopté le principe de cette déclaration à l'assemblée de son Conseil d'administration. Elle organisera prochainement un colloque sur la situation scolaire des minorités, sous l'égide des Conférences Bardy.

La Société St-Jean-Baptiste de Québec,
L.-J. BOULET, président général.

Comme protecteur des droits scolaires minoritaires, le Fédéral a échoué

Nous savions M. Trefflé Boulanger capable d'humour; nous le croyions fermé à toute utopie ou naïveté.

Nous avions pris pour une blague ce projet Dugas-Boulanger de transférer à la juridiction fédérale l'éducation qui relève actuellement des provinces. Or l'adjoint pédagogique du président de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal y revenait sérieusement la semaine dernière devant le club Richelieu de la Métropole.

Ainsi donc pour sauver les minorités françaises des autres provinces, nous devrions amender la constitution et promouvoir la création de deux ministères fédéraux de l'éducation, l'un de langue française et l'autre de langue anglaise.

Si nous transportions la législation scolaire à Ottawa où les Canadiens français ont tout près de 30 pour cent de la députation, argumente M. Boulanger, les provinces autres que le Québec feraient un gain sensible dans le jeu des forces en présence.

Même dans l'hypothèse où ce transfert serait possible, argumenter comme le fait M. Boulanger, fonder ainsi des espérances sur une influence bienfaisante du gouvernement fédéral en faveur des minorités, en cette matière de l'éducation, c'est faire preuve de naïveté et d'ignorance de l'histoire.

Ottawa a toujours eu un droit d'intervention, de remédiation, voire de désaveu dans le cas de lois provinciales spoliatrices des droits scolaires et religieux. Quand le fédéral a-t-il usé de son droit, nonobstant dix occasions de le faire?

* * *

En 1867 en effet naissait la Confédération. L'article 133 de la constitution proclamait la langue française **nationale** du Canada au même titre que la langue anglaise. L'article 93 plaçait les droits minoritaires (français ou anglais, catholiques ou protestants) sous la garde suprême des autorités fédérales.

Certes le 1er paragraphe de cet article 93 conférait aux législatures provinciales la juridiction scolaire; mais le 2e paragraphe restreignait cette juridiction et proclamait intangibles les droits et privilèges des écoles confessionnelles reconnus antérieurement à 1867. Puis les 3e et 4e paragraphes prévoyaient le cas d'agression contre les droits scolaires des minorités, que ces droits fussent antérieurs ou postérieurs à l'entrée d'une province dans la Confédération. Ces mêmes paragraphes définissaient les recours possibles des victimes contre les spoliateurs: recours au gouvernement fédéral comme médiateur; puis, en cas d'échec de cette médiation, recours au Parlement canadien muni pour ce cas de pouvoirs correctifs. Enfin un 3e recours possible: l'appel au pouvoir de veto ou de désaveu du gouvernement fédéral sur toute législation provinciale.

Or toutes les provinces, celles qui furent fédérées en 1867 et celles qui le furent subséquemment, toutes sauf le Québec, toutes, à tour de rôle, adoptèrent des mesures violant les droits minoritaires si bien garantis par l'acte de 1867: le Nouveau-Brunswick en 1869; l'Ile-du-Prince-Edouard en 1871; le Manitoba en 1890; l'Ontario en 1915; etc.

Les victimes de ces diverses lois provinciales spoliatrices protestèrent et en appelèrent en vertu de l'article 93 au pouvoir central, réclamant annulation et désaveu. Partout et chaque fois, ce fut en vain. Le fédéral se défila ou refusa de redresser les torts, laissant aux tribunaux ordinaires le soin d'approuver le mal.

Il y a plus odieux encore. Même les lois constitutives des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan ne garantissent pas l'existence de l'école française et catholique. Cette fois, le législateur fédéral lui-même violait ouvertement l'article 93 de la constitution qu'il a faite.

Pourquoi ces défaillances multiples, ces reculades du fédéral en face des spoliations et des spoliateurs? La peur! La crainte de majorités provinciales agressives aussi peu soucieuses du respect de minorités vaillantes et paisibles que d'obéir aux lois constitutionnelles.

Là où des députations anciennes ont tant de fois failli, les députations de notre temps feraient-elles mieux? Qu'on songe aux difficultés que fait Ottawa aux réclamations actuelles du Québec dans le domaine fiscal? . . . Et pourtant nous ne faisons que réclamer le respect du partage constitutionnel des sources de revenus.

De toutes les provinces qui acceptèrent les prescriptions des articles 93 et 133 de l'Acte de 1867, Québec est la seule qui les ait respectées. La minorité anglo-protestante du Québec est la seule minorité au pays qui, comme le permet la constitution, possède son réseau d'institutions culturelles, qui se soit développée normalement, qui se soit épanouie grâce à des lois provinciales équitables, conformes à la lettre et à l'esprit de la Confédération.

L'histoire nous interdit donc de placer nos espoirs en un éventuel ministère fédéral de l'éducation pour la sauvegarde des minorités françaises de l'extérieur. La Commission Laurendeau-Dunton trouvera-t-elle autre chose? Créée pour sauver la Confédération en promouvant la cause du biculturalisme et du bilinguisme, souhaitons qu'elle convainque le fédéral et les gouvernements provinciaux que s'ils veulent sauver la Confédération du désastre, il leur faudra tout au moins revenir à l'esprit et à l'idéal qui l'ont fait naître: La coexistence de deux nations, de deux cultures, non seulement sur le plan fédéral mais aussi sur les plans provinciaux.

Louis-Philippe ROY,
(L'Action, Québec)

M. Jean-René Ostiguy parle à Winnipeg de grands peintres canadiens-français

M. Jean-René Ostiguy, directeur des services d'exposition et d'extension de la Galerie Nationale du Canada à Ottawa, a donné deux importantes conférences à la Galerie d'Art de Winnipeg, cette semaine, en présence de membres de l'Alliance Française et des amis de l'Art.

Sa première conférence (en anglais) mardi soir portait sur "Ozias Leduc et son milieu artistique". Né à St-Hilaire en 1864, il y a exactement cent ans, et y ayant passé pratiquement toute sa vie jusqu'à sa mort dans un hôpital de St-Hyacinthe en 1955, Ozias Leduc sut donner à ses oeuvres de peintre "une valeur typiquement canadienne - française", dit M. Ostiguy. Il est vrai qu'un critique de langue anglaise de Montréal, parlant des natures mortes de Leduc à l'époque 1900 osa dire que "c'est l'unique peintre canadien qui représentait la tendance réaliste des peintres de Philadelphie vers 1880-1900", mais le conférencier démontra que, si cela est vrai, Leduc l'était sans le savoir, car il se distinguait des peintres de Philadelphie par des valeurs typiquement canadiennes-françaises. Les "Philadelphiens" manifestent un réalisme froid, un peu matérialiste: Leduc est chaleureux, profondément spirituel, et s'adonne facilement à la rêverie et à la contemplation de la nature. Par exemple, alors que les Philadelphiens expriment la nature par des billets de banque ou des fusils de chasse, Leduc préfère peindre des livres et autres objets plus culturels.

L'évolution de la carrière de Leduc fut très complexe. Et même s'il n'a pas vécu dans une société culturellement idéale (Le Québec de 1900 n'est pas celui de 1964 en évolution sur tous les plans), il a su produire ses petits chefs-d'oeuvre, d'excellents fruits. Le conférencier, par la présentation d'excellentes diapositives, sut le prouver abondamment. Les auditeurs-spectateurs se souviennent tout particulièrement de cette peinture murale qui orne le palais épiscopal de Sherbrooke et d'autres peintures religieuses qui enrichissent des églises de la province de Québec.

Peinture et Société

Mercredi soir, dans une deuxième conférence, en français cette fois, M. Ostiguy parla de "Peinture et Société au Québec". Il expliqua alors ce qu'est l'artiste dans la société et comment sa peinture accomplit en même temps deux fonctions: une fonction symbolique d'abord, en tant que ses oeuvres reflètent la mentalité du milieu; et une vertu opératoire, car par ses oeuvres il agit et crée des mentalités. On n'a qu'à penser aux architectes, étalagistes, dessinateurs d'intérieur ou d'industrie, dessinateurs d'affiches, dessinateurs de modèles de tentures ou de linoléums, etc. En un mot, tous les arts visuels en profitent.

Le conférencier repassa ensuite brièvement les grands noms de la peinture canadienne-française, de la fin du 19e siècle à nos jours: Ozias Leduc, Marc-Aurèle Fortin, Alfred Pelland, Jean-Paul Lemieux, Paul-Emile Borduas, Albert Dumouchel, Rita Letendre, etc.

Les oeuvres projetées sur l'écran, grâce à un bon choix de diapositives, montraient clairement que ces artistes sont de leur milieu, de leur temps. Par exemple tel artiste de Montréal, actuellement, tient compte que la métropole est devenue en peu d'années un vrai petit New York avec ses propres gratte-ciel; mais Jean-Paul Lemieux, de Québec, produit des peintures bien différentes, car en cette ville les gens semblent plus près de la nature tant "le contexte géographique et architectural diffère d'une ville à l'autre".

Enseignement aux jeunes

Né à Valleyfield, Qué., en 1925, M. Ostiguy a rappelé, au cours d'une interview, comment il découvrit sa vocation de critique d'art. C'était au temps de ses études classiques au collège de sa ville natale. Chaque jeudi après-midi le peintre Albert Dumouchel donnait des cours "facultatifs". En 1945 les philosophes se rendirent à l'atelier de Dumouchel, firent venir au collège le Père Couturier, O.P., artiste de France, M. Maurice Gagnon, critique d'Art de Montréal, et reçurent le petit groupe de peintres qui entouraient alors Borduas. Tout cela fut l'occasion d'une exposition, d'un séminar, etc.

Depuis toujours M. Ostiguy, dont la mère est peintre amateur de qualité, s'intéressait à la peinture. Il suivait au collège les cours donnés par Dumouchel. Ces événements de 1945 au collège le firent réfléchir: à la fin de sa deuxième année de philosophie, que décidera-t-il? Devenir avocat comme son père? Ou plutôt choisir l'art dentaire, croyant qu'un dentiste a plus de loisirs qu'il pourrait consacrer à la peinture? Ou mieux, s'inscrire à l'école des Beaux-Arts de Montréal? Ce dernier choix l'emporta. Il y comprit vite que son habileté manuelle était en retard sur son développement intellectuel artistique. Il décida dès lors de devenir un critique d'art, et il se lança donc vers l'éducation de l'art. Ce qui le conduisit un bon jour à la Galerie Nationale du Canada.

Ce professeur d'art s'intéressa beaucoup à la jeunesse. C'est ainsi qu'il a beaucoup contribué à la production des films fixes pour écoles (grâce à l'Office National du Film) à chaque rétrospective des oeuvres de Pelland. Il s'agit d'une série de 40 images ou oeuvres d'Alfred Pelland, avec commentaires dans les deux langues, française et anglaise; ces feuillets-commentaires contiennent une biographie de Pelland, une critique de ses oeuvres projetées sur l'écran, une bibliographie. Depuis, on a aussi fait des séries commentées des oeuvres de David Minne, Paul-Emile Borduas, Jean-Paul Riopelle, etc. L'ONF a aussi produit un film sur Ozias Leduc, intitulé "Correlieu" selon le nom étrange que portait son atelier.

M. Ostiguy, conférencier émérite et "professeur d'art", espère que sa visite au Manitoba sera prolongée par la présentation dans les écoles franco-manitobaines de ces films de l'ONF.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: Arthur Chaput

17 février

Le lundi 17 février, anniversaire de l'approbation de la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée. Ici, au Juniorat, c'était jour de fête, bien entendu, et nous avions congé. Malheureusement, c'était aussi jour de deuil, puisque les Oblats perdaient un vieux missionnaire et un éminent professeur de théologie, en la personne du Père Alexandre Josse.

Pour commencer la journée, deux parties de hockey. Chez les petits, le club des "Etoiles" affrontait un club "tout-étoile" de la ligue des petits, et remportait la victoire. Sur une deuxième patinoire, les Syntaxistes, malgré l'expérience de Maurice Marion dans les buts, se faisaient blanchir 7 à 0 par les Méthodistes.

A 10 h. 30, nous nous rendions à la basilique de St-Boniface pour le service funèbre du Père Josse. L'inhumation se fit ensuite au cimetière du Juniorat.

Plusieurs Oblats, venus pour le service, prirent le diner avec nous.

Durant l'après-midi, il y eut une partie de hockey entre les Mazenods du Juniorat et les Novices Oblats de St-Norbert. Malgré les efforts et le jeu énergique de nos frères novices, nos puissants Mazenods gagnèrent la partie au compte de 6 à 4.

Puis, à 5 h. p.m., cérémonie d'admission des nouveaux junioristes. Les Méthodistes prirent place dans les premiers bancs de la chapelle, puis, après le sermon, donné par un ancien professeur, le Père Julien Morin, ils s'approchèrent de la balustrade, prononcèrent leurs promesses de Junioristes et reçurent leur croix des mains du Père Provincial.

A 8 h. p.m., nous nous réunissions au gymnase. Pour célébrer un peu la grande fête de famille, la classe de syntaxe avait organisé une petite soirée. Chants, musique, comédie agrémentèrent les dernières heures de la journée et permirent à plusieurs de révéler leurs talents artistiques.

Après la séance, un mot de remerciement et de félicitation du Père Supérieur et du Père Provincial.

Denis MICHAUD,
Syntaxe,
Ste-Anne-des-Chênes, Man.

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

Permettez-moi d'emprunter les premières lignes d'un éditorial qui paraissait dans le numéro de décembre du Bulletin d'Etat: "Pourquoi la pratique de la charité ne commencerait-elle pas parfois par nous-mêmes? . . . et par nous-mêmes veut dire par notre propre Conseil?". Oui, je crois sincèrement que durant cette période de Carême, elle devrait être mise en pratique plus qu'à tout autre temps de l'année. Et cette année peut-être plus qu'à tout autre temps, surtout en ce qui concerne la question par excellence d'actualité qui nous touche peut-être plus que toute autre organisation. Soyons unis surtout et fermes dans nos entreprises; ne négligeons pas non plus le troisième principe de notre Ordre, car étant tous frères, il s'ensuit que l'union fera la force qui un jour nous vaudra la victoire.

La perception de charité interconciliaire (grand tirage) tire à sa fin. Ceux qui auraient encore des billets en main sont priés instamment de les retourner avec les argents perçus au plus tard le 15 mars, ou encore, et ceci est préférable, lors de notre prochaine assemblée générale, soit le 9 mars. Si vous avez encore quelques billets à placer, faites vite . . . vous voyez que la date limite est très proche; il n'y a plus de temps à perdre. Un dernier effort est demandé de tous pour que cette entreprise annnelle soit des mieux réussies.

Le projet d'importance primordiale pour notre Conseil est bien le congrès d'Etat des Chevaliers de Colomb qui aura lieu les 16 et 17 mai prochains. Etant le Conseil-hôte cette année, ce projet nous touche de très près et demandera, de la part de tous et de chacun, un petit effort, un coup de main; comme vous le savez, si vous avez suivi ces chroniques, l'organisation est en marche depuis plusieurs mois, et le président de l'organisation et ses nombreux comités ont fait tout le travail de base. Une publicité sans égale sera mise sur pieds et avec le concours de tous et de chacun, il n'y a aucun doute que ce congrès aura un succès des plus retentissants. Le lanceur a fait son geste . . . le frappeur n'a pas ratté son coup . . . allons-nous laisser s'échapper une si belle balle . . .

Une invitation spéciale est lancée publiquement à tous les membres du Conseil d'assister à la prochaine assemblée générale, celle du lundi 9 mars. Plusieurs motions seront présentées, toutes importantes, et en plus nous aurons un conférencier qui saura intéresser tous et chacun d'entre vous. Ce soir-là, également, ceux qui nourrissent des griefs pourront les apporter, sans gêne, car la soirée suivra un peu le schéma habituel des années précédentes. Pas besoin d'en dire plus long . . . vous avez des griefs? On aimerait les entendre . . .

APRES TOUT.

Précieux-Sang

Déjeuner-communion

Les Dames de Ste-Anne du Précieux-Sang ont eu un déjeuner-communion le 3 février après la messe de 9 h. 45, au sous-sol du Club St-Vincent. Trente-huit dames étaient présentes.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, Mme Dufault donna le rapport financier et Mme Desaulniers souhaita la bienvenue à deux nouvelles dames, Mmes Arbez et Labossière.

Mme Deschênes, cheftaine des Guides dans la paroisse, remercia les Dames de Ste-Anne de leur aide financière pour l'achat d'étendard, d'uniformes, etc. Mme Deschênes offrit le service des Guides pour occasions où leur aide pourrait être utile aux Dames. Ce serait contribuer à une certaine formation chez les Guides.

Il a été question de partie de cartes pour Guides, où les Dames de Ste-Anne fourniraient les prix. Les Guides s'occuperaient de vendre les billets.

Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé, parla de la lettre pastorale de Son Exc. Mgr Baudoux. "Il faut beaucoup prier pour la cause des écoles séparées et paroissiales".

Il y aura un souper pour Dames de Ste-Anne. Quelques dames ont suggéré l'hôtel Marion comme endroit et préféreraient que ce souper ait lieu un dimanche soir. Il en sera décidé plus tard. On en reparlera. On espère qu'il y aura un beau groupe de dames qui s'intéressera à ce projet.

Le prix d'entrée donné par Mme Dufault fut gagné par Mme Marcoux. Il y aura une réunion des chefs de secteurs, dans le but de rappeler aux dames que la cotisation de chaque membre est due à partir de juillet de chaque année.

A la prochaine assemblée.

À LA COMPAGNIE IMPERIAL TOBACCO



M. A. John Douglas

M. John Douglas est nommé au poste de gérant des ventes de district pour le Manitoba. M. Douglas, qui est à l'emploi de l'Imperial Tobacco depuis 1950, a occupé divers postes dans le domaine des ventes au Canada. Avant cette nomination, il était gérant régional des ventes à Toronto.

Sts-Martyrs-Canadiens

Çà et là

Il y aura réunion générale de la Ligue des Femmes Catholiques le 12 mars, à 8 h. 30 p.m.

Une parade de mode aura lieu à l'hôtel Niakwa les 10 et 11 mars, à 8 h. 30 p.m. L'entrée est de $1.00.

La partie de cartes de dimanche dernier fut une très belle réussite.

Sincères condoléances à M. le Dr Paul L'Heureux à l'occasion du décès de sa mère, Mme Délia L'Heureux.

Décès

MME A.-M. COUTU

Le 25 février est décédée à l'hôpital général St-Boniface, Mme Anna-Marie Coutu, autrefois de St-Laurent et récemment de la paroisse Sacré-Coeur de Winnipeg. Les prières furent récitées au salon funéraire Green Acres et le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur par le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé. L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière Green Acres.

La défunte fut précédée à la tombe par son époux, Charles, en 1962. Elle laisse dans le deuil un fils, Léo; onze filles, Rose, Marguerite, Malvina, Alexina, Marie, Annette, Juliette, Rita, Aurore, Yvette et Jeannine; deux frères, William et Frédéric; une soeur, Alberta; 65 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Radio Sacré-Coeur

Lundi 9 mars — Jean Galot, S.J., **L'éducation plutôt que la richesse.**

Mardi 10 mars — Henri-M. Guindon, S.M.M., **La raison peut connaitre Dieu.**

Mercredi 11 mars — Société Catholique de la Bible, **La tradition "élohiste".**

Jeudi 12 mars — Yvette et Gilbert Pinet, **Un oeuf à faire éclore.**

Vendredi 13 mars — Abbé Gaston Chalifoux et M. G. Charron, **Engagement de foi chez les jeunes.**

Samedi 14 mars — Carol Palmer, **Mes chansons.**

Le Concours oratoire du Club des Optimistes

Le Concours Oratoire des Optimistes, région de St-Boniface eut lieu au gymnase Notre-Dame le lundi 2 mars. Les élèves de l'Institut Collégial Provencher et du collège de St-Boniface y participèrent. Les gagnants furent Jean Abraham, 1er prix, Robert Grafton, 2e prix, et Roger Raimbault, 3e prix.

Le gagnant devra se présenter au concours éliminatoire de Winnipeg et de Duluth où un prix international de $1,000 sera décerné.

Un souper-communion des médecins catholiques

Le "Catholic Physicians' Guild" tint un souper-communion à l'hôpital Misericordia de Winnipeg, le 23 février dernier, à 6 h. 30 p.m. Le R. P. Paul Gorieu, O.M.I., donna le sermon sur l'amour de Dieu et du prochain dans notre vie quotidienne. Le R. P. Maurice Dussault, O.M.I., aumônier de l'hôpital, récita le bénédicité. M. le Dr F. P. Doyle, de Ste-Anne-des-Chênes, président de l'Association, présenta les membres du conseil du "Catholic Nurses' Guild" du Manitoba.

Le docteur Doyle mentionna que quatre programmes avaient été élaborés pour cette année par le "Catholic Physicians' Guild", dont trois furent réalisés: un diner-communion au sanatorium de St-Vital, un autre à l'hôpital général St-Boniface, et enfin celui du 23 février. Le quatrième programme sera le banquet annuel en mai prochain.

L'orateur invité, le Père Gorieu parla de spiritualité conjugale et matrimoniale, tout particulièrement du "contrôle des naissances", de l'éducation que cela requiert, du rôle que doivent jouer le prêtre et le médecin pour donner cette éducation dans une atmosphère à 100 pour cent chrétienne.

Le Dr F. P. Doyle remercia le conférencier.

Programme d'échange d'étudiants, cet été

Quelque 280 étudiants des écoles secondaires du Manitoba seront choisis pour des voyages de dix jours au cours des mois de juillet et août, cette année. Ce projet fait partie d'un programme du centenaire canadien qui a pour but de mieux faire connaître le Canada à ses jeunes habitants.

Ces élèves seront choisis suivant la réunion du 18 mars à Ottawa où des membres des gouvernements fédéral et provinciaux discuteront des termes de ce projet dont les détails préliminaires furent discutés lorsque M. Anselme Cormier, du Comité national du Centenaire, rencontra M. René Préfontaine, vice-président de la Corporation manitobaine du Centenaire, au début de février, ainsi que d'autres officiers manitobains de l'éducation.

On projette de semblables voyages chaque année jusqu'en 1967, inclusivement.

Problèmes de l'enseignement catholique aux Etats-Unis

WASHINGTON (CCC) — Le nombre sans cesse croissant des élèves des écoles catholiques des Etats-Unis ainsi que la pénurie de religieux enseignants posent de graves problèmes tant à la hiérarchie qu'au clergé paroissial.

A l'heure actuelle, un enfant américain sur huit fréquente les écoles catholiques. Celles-ci sont au nombre de 11,000 pour les degrés primaire et moyen, et accueillent 5,500,000 élèves. Les classes sont en général surpeuplées, ce qui ne contribue guère à la qualité de l'enseignement.

Les catholiques américains doivent trouver chaque année deux milliards et demi de dollars pour l'entretien et le fonctionnement de ces écoles, tandis que les nouvelles constructions exigent un demi-millard supplémentaire. Ces sommes sont constituées par des dons et des contributions volontaires, alors que les catholiques doivent, par le truchement des impôts, apporter leur contribution aux écoles publiques.

Les membres du corps enseignant sont de plus en plus recrutés parmi les laïcs, du fait de la pénurie d'enseignants religieux. Or, les traitements des laïcs sont sensiblement plus élevés que ceux des religieux.

Des plans de rationalisation de l'enseignement catholique des Etats-Unis, le plus grand du monde de par son importance, sont actuellement à l'étude, afin de permettre au plus grand nombre d'élèves possible de bénéficier d'une éducation catholique.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 2 mars avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

Deux résidants de la rue Hébert se présentaient devant le comité pour protester contre la condition de l'égout sur cette rue; l'ingénieur fera enquête et rapport au comité.

La ville de St-Vital se propose de prolonger la rue Des Meurons jusqu'au chemin Trans-Canada et demande de rencontrer des représentants de la ville de St-Boniface pour discuter cette question.

Le "Victorian Order of Nurses" demande que la ville le dédommage en partie pour les soins pourvus aux résidants de St-Boniface; cette organisation dit que les visites à St-Boniface représentent 17 pour cent du montant de ses visites et que ceci coûte $7,988, moins ce qui est payé par les citoyens; ce qui laisse un déficit de $3,500; elle estime que le montant de $1,585 représenterait une part équitable; ceci fut référé au comité des prévisions budgétaires.

Le comité de finances recommande de payer une avance de $50,000 à la commission scolaire du Norwood, et $75,000 à celle de St-Boniface.

Le ministre des affaires municipales avise que les villes et municipalités pourraient emprunter du fonds d'emprunt municipal jusqu'à $25 pour chaque $100 du montant de taxes prélevées.

A propos de la question de la ruelle entre la Place Cabana et la rue Deschambault, l'ingénieur rapporte qu'un seul permis a été accordé pour briser la bordure de la ruelle et ceci à condition que l'entrée soit pavée; si la bordure est brisée ailleurs, ceci a été fait sans permission et il faudrait attendre au printemps pour vérifier; plusieurs échevins semblent être d'avis que si un permis a été accordé ceci reconnaissait le droit que les résidants de la rue Deschambault pouvaient se servir de cette ruelle et qu'ils auraient dû être consultés lors de la pétition demandant le pavage de cette ruelle; le comité étudiera les rapports de l'avocat de la ville à propos des diverses pétitions présentées dans le passé à ce sujet.

Le comité des propriétés foncières recommande que le terrain de l'ancienne école Reine Elisabeth soit placé sous la juridiction de la commission des parcs.

Le comité de planification du Métro approuvait en principe le plan de développement de la Cie Ladco qui envisage la construction d'un grand nombre de maisons au sud du chemin Trans-Canada; ce projet de $15 millions comporte la création d'une série de lacs artificiels; le comité de planification de St-Boniface étudie le projet.

A lundi prochain.

Ecoutez-moi, vous qui perdez coeur et qui êtes loin de la victoire. Je fais approcher ma victoire, elle n'est pas loin, mon salut ne tardera pas. (Is 46, 12-13)

La Défense Civile dit:

Il est préférable d'avoir des plans en cas d'urgence et de ne pas en faire usage, que d'en avoir besoin et ne pas en avoir.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: TUrner 8-2351.

Commission de la Bibliothèque publique de St-Boniface

Le secrétaire-trésorier de la Commission de la Bibliothèque Publique de St-Boniface recevra des demandes en écrit, jusqu'à 5 heures du soir, le vendredi 13 mars 1964, pour la position suivante:

Commis 1 — Dame ou demoiselle
Section Parc Windsor

Entrée en fonction le plus tôt possible.
Salaire initial: $220.00 par mois, augmentations réglementaires et autres bénéfices.
Temps de probation: six mois.
Les candidats devront être de 30 ans ou plus avec certificat de grade XII, capables de servir le public et dactylographes habiles.
Les candidats devront soumettre des détails quant à l'âge, état civil, degré de scolarité et expérience, s'il y a lieu.

Pour plus amples détails et formules de demande, s'adresser à la bibliothécaire de la section Parc Windsor, Mme G. B. Morriss, à 955, Cottonwood Road.

Maurice PRUD'HOMME,
secrétaire-trésorier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
219, avenue Provencher.

Conférence régionale bien réussie par la Ligue des Femmes Catholiques

La Ligue des Femmes Catholiques du Canada, section française, bat son plein si l'on peut en juger par la récente conférence régionale de la Ligue, organisée par le conseil diocésain, tenue le mardi soir 25 février en la salle Jubinville, à St-Boniface.

Malgré la température peut favorable, des représentants de neuf paroisses sont venus jouir de la session, soit l'Assomption, Sts-Martyrs-Canadiens, Ste-Marie, Ste-Geneviève, Ste-Elisabeth, St-Pie de Letellier, St-Antoine d'Aubigny, où la Ligue est établie, ainsi que St-Norbert et Ross, paroisses aspirantes.

Après la prière de la Ligue et celle pour le Souverain Pontife, l'aumônier diocésain, M. l'abbé B. Bélanger, souhaita la bienvenue aux aumôniers, MM. les abbés E. Fontaine, L.-P. Jean et R. Nadeau, et aux nombreuses dames présentes. Il mentionna l'ardent désir de Son Exc. Mgr M. Baudoux de voir la Ligue s'établir dans plusieurs paroisses canadiennes-françaises du diocèse. Il adressa des félicitations à la présidente diocésaine pour son travail constant malgré les obstacles qui se présentent. "Elle donna généreusement de son temps, de son énergie et même de son argent pour la Ligue", dit-il.

Tous furent mis au courant du choix de projet financier de la Ligue: celui de soutenir avec les quelques dollars qui seraient à leur disposition, les missions de Sao Paulo, Brésil. Mme G. Boissonneault, secrétaire-correspondante, fit la lecture de l'avis officiel.

Afin d'éduquer les membres sur la procédure à suivre pour l'élection annuelle d'une section paroissiale, on présenta une mise en scène de l'actualité. Ceci comprenait la partie préparatoire à la réunion du mois de mars pour en aboutir aux élections à la réunion annuelle en avril. Cette manière effective d'éducation capta l'attention de l'auditoire.

La saynète, préparée par Mlle H. Blais, qui agissait aussi comme commentatrice, fut présentée par quelques membres de la section Notre-Dame-de-l'Assomption. Mmes L.-J. Roy, A. Comeault, A. Bédard, J. Senez, U. Lamoureux, E. LaFlèche et E. Lebleu se distinguèrent dans leur rôle respectif. La pièce dont le texte sérieux était entremêlé de dialogue humoristique fut très bien réussie et à point.

Après une période de questions et réponses au sujet du fonctionnement de la Ligue, on mentionna le prochain congrès du conseil diocésain, rappelant aux sections paroissiales de préparer des recommandations et des résolutions. On suggéra la question de l'aide aux écoles paroissiales comme point typique, afin d'en faire l'étude au congrès et d'agir en conséquence.

La présidente expliqua que "la Ligue n'est pas seulement une organisation pour se joindre les mains et se mettre des cendres sur la tête. Il faut que nous sortions de nos foyers et soyons capables de donner le point de vue catholique en public quand l'occasion se présente." Mme H. Philippot, présidente du comité spirituel, présenta habilement le conférencier d'honneur, M. l'abbé A. Hacault, théologien de réputation, qui parla sur le Concile Vatican II, sujet très intéressant.

"Durant les sessions du Concile à Rome, disait-il, plusieurs schémas furent soumis à la discussion et pluseurs furent rejetés. D'autres seront étudiés et il se peut que les résultats ne se fassent percevoir qu'en 5 à 10 ans d'aujourd'hui. Il ne faut pas s'étonner de la lenteur avec laquelle les changements seront effectués. Tout de même nous sommes encouragés par le schéma sur la liturgie vis-à-vis la langue courante du peuple dans certaines parties de la messe et des sacrements qui fut mis en vogue, le 16 février.

Suivant sa conférence, M. l'abbé Hacault montra sur l'écran une série de vues de Rome et du Vatican prises lors des sessions du Concile. Cette magnifique collection de diapositives en couleur est de toute beauté. Les exclamations constantes et les nombreuses questions posées démontrèrent, sans aucun doute, l'intérêt que l'on porte au sujet du Concile.

Les remarques du conférencier en langage très courant, présentées dans une atmosphère familière, furent tellement appropriées que l'on se croyait pour le moment transporté à Rome dans toute sa splendeur. Le plaisir de voir sur l'écran les archevêques du Canada, et du Manitoba en particulier, photographiés à l'improviste lors du Concile, fit réaliser un certain rapprochement au Concile pour tous ici, éliminant sur-le-champ les distances océaniques des deux pays. Mme D. Fortier, présidente du comité d'éducation, remercia le conférencier en termes très bien choisis.

Des remerciements furent adressés à la section paroissiale Sts-Martyrs-Canadiens pour le goûter et plus spécialement à la paroisse Basilique pour l'usage de la salle Jubinville. Tous se quittèrent enchantés de cette conférence régionale avec le plaisir de se revoir au prochain congrès.

Nouveau film sur "La Bible"

ROME — Le metteur en scène américain John Huston a annoncé à la presse que les premiers tours de manivelle de son film "La Bible", production Dino de Laurentiis, seront irrévocablement donnés au printemps. John Huston espère avoir pour les principaux rôles le concours de Richard Burton, Marlon Brando, Paul Newman, Peter O'Toole et Maria Callas. Des négociations sont en cours avec Igor Stravinski pour la musique et avec Jack Cardiff, de Hollywood, pour la photographie.

"Notre but, a précisé John Huston, est la qualité, non le colossal. Mais il va de soi que le grand spectacle ne manquera pas."

Il utilisera le scénario de Christopher Fry et le film sera tourné en cinérama en prévoyant toutefois l'utilisation d'un unique projecteur au lieu de trois.

Comment sera tourné l'épisode de la création du monde? Le metteur en scène précise que des caméras seront envoyées sur toute la planète pour filmer les éléments susceptibles de restituer l'atmosphère de la création: ouragans, jets de métal en fusion dans les hauts-fourneaux . . .

Afin de ne pas manquer à la vérité biblique, la production a obtenu le concours, à titre d'experts, de Mgr Salvatore Garofalo, de la commission pontificale des études bibliques, et du révérend Moelwin Merchant, expert biblique anglican.

La projection durera trois heures et racontera la Bible depuis le début de la Genèse jusqu'à l'épisode d'Abraham et Isaac.



La Caisse Populaire "La Familiale" ouvre ses bureaux le samedi matin, de 11 h. à midi, en plus des heures habituelles des mardis et jeudis soir. La majorité de ses quelque 200 membres travaillent durant la journée. Leurs épargnes grossiront plus vite à l'avenir, vu qu'ils n'auront plus à perdre une ou deux heures de travail pour faire affaire avec leur caisse. Sur la photo l'on voit que même le président, M. André Gay, semble très satisfait de cette innovation. En fait il explique à la secrétaire, Mme Aline Danis, et au gérant, M. Joseph Beaulieu, qu'il s'aperçoit déjà que ses épargnes augmentent plus vite à "La Familiale". (Photo Napoléon)



La Caisse Populaire "La Familiale" a tenu son assemblée annuelle, le mardi soir 18 février dernier. Quelques jours plus tard les officiers se rendaient au bureau, situé à 654, rue St-Jean-Baptiste (angle Provencher), où cette photo fut captée. Première rangée, de gauche à droite: MM. Stan Fiola (surveillance), Patrick McCarthy (crédit), Marcien Duhamel (administration), Mme Aline Danis (secrétaire) et M. André Gay (président); deuxième rangée: MM. Jos. Beaulieu (gérant), Laurent-Joseph Roy (surveillance), René Simard (surveillance), André Boisjoli (administration), Léandre Laurin (administration), Joseph St-Hilaire, fils (administration), Gérald L'Heureux (crédit), Roland Lachance (administration) et Alexis Gendron (crédit). Etaient absents: MM. Yves Rocan (surveillance), Claude-R. Gagné (surveillance) et Joseph-N. Fournier (administration). (Photo Napoléon)

La Familiale dépasse $50,000 d'actif après vingt-sept mois d'opération

Notre rêve s'est réalisé. La Familiale a encore cette année triplé son actif, passant de $17,151.53 en 1962 à $50,594.89 en 1963. Elle s'est élancée comme une fusée pour servir de plus en plus les paroissiens membres.

Parmi les cinquante participants qui composaient l'assemblée, on comptait un bon nombre de sociétaires, quelques intéressés, les conférenciers et invités d'honneur tels que M. l'abbé Pierre Gagné, Me Armand Dureault, avocat, M. Georges Forest, M. René Toupin, propagandiste du C.C.M. et gérant de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba, et M. Pierre Frossais, inspecteur en chef des Caisses Populaires de la province.

Sous la direction de M. l'abbé Léo Beaulieu, on récita en commun la prière des coopérateurs.

Après un mot de bienvenue, M. André Gay, président du bureau de direction, donna avec plaisir le rapport des activités de 1963. Il fixa ensuite l'objectif pour 1964 à $125,000. "Travaillons donc plus que jamais, dit-il, à répandre chez nos coparoissiens les nombreux avantages que vous donne déjà 'La Familiale'."

Suivirent le rapport du comité de crédit par son président, M. Patrick McCarthy, et celui du comité de surveillance par M. Yves Rocan, président. Ces rapports furent fort appréciés par l'assemblée tant pour leur tenue que pour la façon dont ils furent présentés.

Vint ensuite le rapport financier. Un fait consolant: dans notre caisse, l'argent de nos déposants est presque tout prêté à nos membres. En effet, sur $50,000, $42,000 rendent service à nos paroissiens, membres de "La Familiale". Le reste est placé à la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba, demeurant ainsi complètement au service des membres des autres Caisses paroissiales qui, comme "La Familiale", sont membres de la Centrale. C'est évident que nos caisses ne peuvent faire autrement qu'aller de l'avant quand elles s'entraident de cette façon-là, et nous en profitons pour remercier toutes les autres Caisses Populaires qui, par leur coopération avec la Centrale, rendent ces nombreux services possibles.

Inspecteur enchanté

"Quel progrès!, remarqua M. Pierre Frossais, inspecteur en chef des Caisses Populaires du Manitoba. C'est une augmentation formidable depuis l'an dernier. C'est merveilleux de constater que les épargnes ont plus que triplé en un an. Après seulement 27 mois d'opération, l'actif de $50,000 est assez considérable."

"La caisse populaire, ajouta-t-il, travaille pour la paroisse. C'est là l'esprit de Desjardins. C'est son rôle de satisfaire les emprunteurs, de faire épargner à ses membres, et de servir au bien de la paroisse."

M. Frossais n'oublia pas de féliciter tous les membres, officiers et employés de "La Familiale" pour tout le bon travail. Il complimenta aussi M. Gay pour la manière dont il avait conduit l'assemblée.

Conférencier

M. l'abbé Pierre Gagné, conférencier, nous parla des vertus naturelles que la Caisse fait pratiquer. Il nous faut garder l'idée de rendre service pour rester dans l'esprit du fondateur: l'argent des paroissiens pour les paroissiens. Les remerciements à M. l'abbé Gagné pour une conférence si profonde et tant appréciée de tous, lui furent adressés par M. l'échevin Joseph St-Hilaire.

Causerie instructive

Me Armand Dureault, avocat, donna ensuite une causerie très intéressante sur la nécessité d'avoir un testament bien fait. Tous apprécièrent cet exposé d'un point si important dans la vie de tout individu. Plusieurs questions furent posées à Me Dureault qui se fit un plaisir d'éclairer les membres sur bien des détails.

Un merci chaleureux de la part de tous fut offert par M. Laurent Roy, étudiant en droit.

Le président remercia toutes les personnes présentes de leur attention et les invita à prendre le café qu'un des directeurs, M. Léandre Laurin, avait bien voulu préparer.

Nous vous rappelons de ne pas oublier de voir à la télévision le programme commandité par l'Assurance-Vie Desjardins et votre Caisse Populaire, intitulé "La faim des autres, le drame de notre époque", le lundi soir à 10 h. à CBWFT.

Les nouveaux bureaux de "La Familiale" sont situés à 654, rue St-Jean-Baptiste (angle Provencher). Venez-y les mardi et jeudi soir, de 7 h. à 9 h., ou le samedi matin, de 11 h. à midi.

Gros merci à tous les membres qui ont d'une façon ou d'une autre contribué à une autre année de succès.

(Communiqué)

Grande célébration communautaire de la Pénitence à l'Université d'Ottawa

OTTAWA (CCC) — Quelque 900 étudiants de l'Université d'Ottawa ont participé à une grande Liturgie communautaire de la Pénitence pour célébrer le Mercredi des Cendres et l'ouverture du Carême.

Pour permettre à tous les étudiants de participer à cette célébration communautaire, leurs aumôniers avaient mobilisé une soixantaine de prêtres et la même cérémonie fut célébrée à la même heure à trois endroits différents, à la chapelle de l'université et au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur pour les étudiants de langue française, et en l'église St-Joseph pour les étudiants de langue anglaise. La cérémonie fut répétée dans la soirée pour les étudiants qui n'avaient pu y participer dans l'après-midi.

Exemple des confesseurs

A chacun des trois endroits, le célébrant a béni les cendres pendant que l'assistance chantait le grand psaume de la pénitence, le psaume 50. Puis, après l'épitre, le célébrant dirigea l'examen de conscience communautaire et invita les étudiants à s'examiner particulièrement sur leurs devoirs d'étudiants et sur les effets sociaux de leurs fautes. Après la lecture de l'Evangile, le célébrant prononça l'homélie et exposa le sens du Carême et de la pénitence. "La cérémonie du Mercredi des Cendres, dit-il aux étudiants, a pour but de nous rappeler que nous sommes pécheurs et mortels. Et parce que nous sommes solidaires dans le péché, nous devons nous réconcilier ensemble avec Dieu".

Les étudiants furent ensuite invités à se confesser. Le célébrant et les autres confesseurs furent les premiers à aller se confesser, pour bien montrer qu'ils étaient eux aussi pécheurs, puis ils entendirent ensuite les confessions des étudiants. Quelque 70 prêtres avaient été mobilisés pour cette cérémonie.

Les étudiants reçurent ensuite comme pénitence d'aller recevoir les cendres et de sacrifier une partie de leur prochain repas en pensant et en s'unissant à tous ceux qui souffrent de la faim dans le monde.

Participation laïque

L'aumônier des étudiants, le R. P. Raby, O.M.I., a révélé que cette célébraion du Mercredi des Cendres avait vraiment été un geste communautaire. Les doyens des différentes faculés et de nombreux professeurs ont voulu participer à la cérémonie. Les doyens de toutes les faculés avaient d'ailleurs suspendu les cours de deux heures à quatre heures et demie afin de faciliter la participation des étudiants.

Le Père Raby a ajouté que tous les prêtres de l'université avaient magnifiquement collaboré avec l'équipe des aumôniers et avaient spontanément offert leurs services.

Mais, a-t-il poursuivi, les étudiants ont aussi magnifiquement collaboré. Trois équipes 'liturgiques avaient été formées et ce sont les étudiants qui ont dirigé le chant communautaire et ont rempli le rôle de commentateurs et de lecteurs.

Un Parisien, devenu Manitobain, rayonne sa langue et sa culture

On entend souvent dire que tel ou tel Franco-Manitobain a du succès dans son enseignement du français à ses compatriotes de langue anglaise. Parmi ces "professeurs" de français, l'un des plus populaires et des plus occupés est certainement M. Jacques Molicard, secrétaire du Consulat de France à Winnipeg, qui consacre jusqu'à cinq soirs chaque semaine à cet enseignement de la grammaire et de la conversation françaises. Ses élèves, pour la plupart des adultes qui jouent un rôle d'importance dans cette province, vantent d''ailleurs les qualités de leur professeur. Et celui-ci, de son côté, ne cesse de se dire émerveillé par l'élan sincère qui pousse ces Manitobains de langue anglaise vers la langue et la culture françaises et ainsi à respecter dans les faits le caractère bilingue, le caractère particulier du Canada.

Notes biographiques

Né à Paris le 8 avril 1933, M. Molicard y termina ses études secondaires en 1949. Il mit ensuite ses talents à contribution comme dessinateur industriel et publicitaire, jusqu'à son engagement dans l'armée de l'air française en 1952. Selon le programme d'entrainement des forces de l'O.T.A.N. (Organisation du traité de l'Atlantique Nord), il fit un double stage dans l'état de Mississippi (neuf mois) et à Winnipeg, Manitoba (neuf mois) comme élève de l'école de navigation aérienne. C'est durant son séjour au Manitoba qu'il épousa Mlle Claudette DeGagné, dans l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. Ils ont maintenant deux enfants, Jane (9 ans) et Daniel (7 ans).

Peu après son mariage, M. Molicard retournait en France avec sa femme et, au ministère de l'Air à Paris, il put de nouveau consacrer la majeure partie de son temps au dessin industriel, ainsi qu'au département des diagrammes et statistiques. Puis il s'inscrivit à l'école d'aéronautique civile d'Orly pour devenir contrôleur aérien. Il fut ensuite envoyé à Metz, sur terrain français, mais comme coordonnateur du trafic aérien avec les Canadiens et les Américains de cette région. Cette mission lui fut confiée parce qu'il était parfaitement bilingue, ayant appris l'anglais lors de ses séjours aux Etats-Unis et au Canada. Cette maîtrise parfaite des deux langues lui valut, pendant cette même période, de participer (en 1956) à l'opération de Suez.

C'est en 1958 qu'il quitte définitivement l'armée de l'air et revient au Canada comme immigrant. Le 1er août de cette année, il s'installe à St-Boniface et, de décembre 1958 à septembre 1961, il est dessinateur publicitaire pour le magasin d'ameublement Genzer à Winnipeg. C'est en ce mois de septembre 1961 que M. Damien Giordani, consul de France, invite son compatriote à devenir secrétaire permanent du Consulat à Winnipeg. Le travail proprement administratif n'y manque pas, mais M. Molicard doit aussi seconder M. Giordani dans ses multiples activités et initiatives, particulièrement l'envoi de films français dans les institutions et les centres de langue française du Manitoba et de la Saskatchewan, la préparation de la documentation pour les nombreux discours que M. le Consul doit prononcer un peu partout sur la vitalité et la politique de son pays dans l'Europe du Marché Commun et sur le plan international, les réceptions de personnalités étrangères ou locales au Consulat, etc.



M. Jacques Molicard

De plus, M. Molicard est membre spécial (attaché au Consulat) du comité de l'Union Nationale Française, membre actif de l'Association des Anciens Combattants, de l'Alliance Française, et il prend part souvent aux manifestations d'organisations franco-manitobaines, par exemple la Pensée Française. Car, tout en travaillant d'abord pour les ressortissants français, comme l'exige sa position au Consulat de France, il entend jouer son rôle au sein même de la vie franco-manitobaine . . . et aussi de la vie manitobaine.

De fait il joue ce rôle très intensément depuis 1959. De même que sa maîtrise de la langue anglaise lui servit autrefois à Metz et à Suez, ainsi sa qualité de Parisien le rendait apte à faire rayonner la langue française dans sa province d'adoption. Depuis cinq ans donc il participe au programme du ministère manitobain de l'Education, programme radiophonique transmis par CBW pour les élèves des grades 8 à 12, où l'on joue les pièces françaises étudiées dans le curriculum officiel des écoles publiques, par exemple "Les Misérables" de Victor Hugo et "Le Comte de Monte-Cristo" d'Alexandre Dumas. De plus il donne de nombreux cours particuliers de grammaire et de conversation françaises à des enfants d'âge scolaire et à des adultes dans l'intimité de foyers anglo-saxons.

Depuis 1962, sur demande de M. Robert Roy, directeur de l'enseignement du français dans les écoles de la commission scolaire de Winnipeg, il enseigne des cours de conversation française, deux soirs par semaine, au Kelvin Technical High School. A l'automne 1963 il ajouta à ses activités linguistiques un autre cours de conversation française, une fois par semaine, à un groupe important de fonctionnaires de Radio-Canada. Enfin, depuis le mois de janvier dernier, il donne deux cours du soir, chaque semaine, à un groupe d'adultes à l'Université de Manitoba.

Vraiment, M. Molicard est devenu un Canadien authentique, qui croit en l'esprit particulier de son pays d'adoption où les deux langues et les deux cultures française et anglaise jouissent d'un droit égal partout. Il fait certainement plus que sa part pour que ce droit devienne la réalité quotidienne dans de nombreux foyers de langue anglaise du Manitoba. D'ailleurs il est fortement récompensé pour tous ses efforts, car il ne cesse de répéter que "mes élèves de langue anglaise manifestent un réel intérêt et multiplient les plus sincères efforts pour apprendre notre langue et aimer notre culture".

Les actes violents télévisés peuvent affecter l'enfant

Qu'arrive-t-il à l'enfant qui regarde des personnes agressives se frapper, se battre, se fusiller ou se poignarder l'un l'autre à la télévision?

Le Dr Albert Bandura, Ph.D., psychologue à l'Université de Stanford, a conduit une série de tests avec 96 enfants de quatre ans pour prouver que la violence exhibée à la télévision a des effets très nuisibles chez l'enfant.

En premier lieu, on a déroulé, devant un certain nombre de ces petits, un film montrant un adulte qui secouait violemment une grosse poupée, la jetant dans les airs et lui criant des paroles fâcheuses. Après un bon moment de récréation où tous furent quelque peu provoqués en vue de constater leurs réactions futures, les enfants furent conduits chacun, dans une chambre séparée où on avait laissé nombre de jouets divers parmi lesquels se trouvait une grosse poupée. On fit de même pour ceux qui n'avaient pas vu le film et tous furent observés. Ainsi on remarqua que ceux qui avaient vu le film de violence se montrèrent deux fois plus agressifs que les autres, suivant en cela l'exemple de l'adulte vu à la télévision.

Punition du coupable

Plusieurs gens croient que la punition du coupable à la fin du programme donne une leçon de justice qui remet tout en ordre au point de vue moral. Il n'en reste pas moins que les actes grossiers et les mauvaises manières représentés pendant une demi-heure, une heure, agissent malheureusement sur le subconscient du jeune spectateur. Dans bien des cas même, ces actes violents peuvent influencer l'adulte aussi bien que l'enfant.

Mgr Caza est nommé administrateur du diocèse de Valleyfield

OTTAWA (CCC) — Le délégué apostolique au Canada, Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, a révélé qu'à la demande de Son Exc. Mgr J.-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, Sa Sainteté le pape Paul VI avait nommé Son Exc. Mgr Percival Caza administrateur apostolique "sede plena" du diocèse de Valleyfield. Mgr Langlois a 87 ans et son état de santé laisse à désirer; il est évêque de Valleyfield depuis 1926.

Décès

LA REV. SR M.-ST-JEAN

La Rév. Sr Marie-St-Jean, M.O., de la Maison-Mère, rue Aulneau, est décédée le 25 février. Née Péloquin, elle était originaire de St-Jean-Baptiste, où elle fit ses études élémentaires. Mlle Péloquin entrait dans la communauté des Missionnaires Oblates en 1907.

La défunte laisse dans le deuil une soeur, la Rév. Sr Marie-de-St-Paul, M.O. La dépouille mortelle fut exposée à la Maison-Mère où le service funèbre fut également chanté. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface. La maison funéraire Desjardins était en charge des arrangements funèbres.

Film sur le Concile oecuménique mis à la disposition des fidèles

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, à son retour de la deuxième session du Concile en janvier dernier, rapportait de Rome un souvenir bien tangible: un film splendide, en couleur, avec fond musical et commentaire en français.

Ce film intitulé "Concile oecuménique" a été tourné par une grande compagnie cinématographique de Rome, qui avait à sa disposition pour l'occasion une équipe de plus de 150 techniciens, machinistes, électriciens, artistes . . . et un équipement électrique assez puissant pour éclairer la grande nef de St-Pierre au point que les images en sont d'une netteté, d'une précision, d'une beauté remarquables.

La "grande première" de ce film dans l'archidiocèse de St-Boniface eut lieu le mercredi soir 4 mars dans le gymnase du Collège de St-Boniface, pour les paroissiens de la paroisse-cathédrale.

Depuis ce temps, le film est mis à la disposition des autres paroisses du diocèse qui en feront la requête. On n'a qu'à faire sa demande dans les plus brefs délais, car il s'agit de pouvoir servir le plus efficacement possible tous ceux qui le réclameront. On n'a donc qu'à adresser sa requête à: L'Office Catholique Diocésain des Techniques de Diffusion, L'Archevêché, St-Boniface, Man.

Le film sera présenté à la paroisse de l'Assomption, à Transcona, le mardi soir 10 mars.

Contenu du film

Réalisé par Antonio Petrucci en Italie en 1963 et commenté par Diego Fabbri, ce film historique en couleur (16 mm.) d'une durée de 80 minutes (musique de F. A. Lavagnino) commence par un panorama sur l'histoire religieuse de Rome, puis il suit le pape Jean XXIII dans son voyage à Lorette à la veille du Concile. Ensuite on se rend sur les quais des gares, des ports de mer et des aérogares pour voir arriver les Pères du Concile.

Puis vient la journée de la cérémonie d'ouverture, le 11 octobre 1962, où se trouvent présents près de 3,000 évêques. Ils pénètrent en une procession impressionnante dans St-Pierre pour y assister à une messe solennelle et entendre les instructions de S. S. Jean XXIII. Le film s'attarde longuement sur cette cérémonie, se terminant par l'explosion d'enthousiasme du peuple romain dans un défilé à la bougie, au soir de cette journée mémorable du 11 octobre 1962.

Même s'il s'attache surtout à l'aspect cérémonial extérieur du Concile, le film fait bien ressortir: le caractère d'universalité de l'Eglise, l'importance historique de l'événement, l'expression de bonté et de douceur de Jean XXIII, la beauté et l'immensité de la basilique de St-Pierre, les témoignages de sympathie et d'enthousiasme de la foule de Rome au soir de l'ouverture du Concile. Le décor imposant, la dignité des participants, et par-dessus tout la figure paternelle du regretté Jean XXIII, tout cela est rendu fidèlement par la caméra en des images souvent splendides et dont la couleur est d'une qualité constante.

Les fidèles de toutes les paroisses du diocèse de St-Boniface ne regretteront certainement pas d'avoir vu ce film, au cours des prochaines semaines.

M. Naim Kattan

Que la Commission Laurendeau-Dunton s'en tienne aux deux cultures du pays

MONTREAL — M. Naim Kattan, secrétare du Cercle juif de langue française, parlant au Club Richelieu—St-Laurent, a proposé que les travaux de la Commission Laurendeau-Dunton portent sur les deux cultures fondamentales du pays, non sur les groupes ethniques. Il a souhaité que les Néo-Canadiens aient la faculté d'adhérer à l'une ou à l'autre de ces cultures et d'y être admis comme tels.

Mais, a-t-il dit, si l'on n'arrive pas à les intégrer dans ces cadres biculturels, si l'on ne permet pas à ces groupes ethniques de participer au débat, nous créerons un problème semblable à celui d'aujourd'hui, que devront résoudre les gens de la prochaine génération.

M. Kattan a aussi rappelé que les Néo-Canadiens forment 25 pour cent de la population canadienne. La grande majorité d'entre eux sont venus au pays au tournant du siècle. Ce sont eux qui ont façonné le visage des provinces de l'Ouest, où ils forment la majorité de la population. Ces gens-là ne se considèrent ni Anglais, ni Français; aucune de ces deux races n'ayant été capable de les absorber.

Dans le débat qui fait l'objet de la Commission d'enquête, les Néo-Canadiens se sentent à l'écart, assez injustement d'ailleurs. A moins qu'ils n'adoptent l'attitude extrémiste des Ukrainiens de l'Ouest. Ceux-ci disent qu'ils sont le troisième groupe du pays, par ordre d'importance numérique, qu'ils ont apporté une contribution importante à la nation en défrichant son sol et que leur langue, par conséquent, a droit aux mêmes égards que le français ou l'anglais.

A la place de cette solution, qu'il trouve inadmissible, M. Kattan suggère que les Néo-Canadiens soient invités à parler l'une des deux langues officielles du pays, mais à garder aussi leurs traditions ethniques. On créerait alors un "melting-pot" intégrateur, non assimilateur.

Permettant l'affiliation de ces groupes ethniques à l'une des deux cultures fondamentales, élargissant ensuite le débat au niveau de ces cultures, la Commission d'enquête ne serait pas obligée de restreindre son étude au problème des groupes ethniques. Elle la ferait porter, plutôt, sur les cultures elles-mêmes, ou sur des institutions et connaîtrait ainsi des meilleures chances de succès.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 10 mars 1964, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 100-64 — **St-Boniface**

Demandeur: Guy Therrien, propriétaire.

Objet: De varier les restrictions R 2 afin de permettre que la bâtisse non conforme déjà existante, comprenant un magasin et une résidence, soit convertie en un magasin et trois logis, les deux logis additionnels devant être situés au deuxième étage de ladite bâtisse.

Propriété: 1024, chemin Dugald

Mlle M. R. Pertie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité de Planification

AVIS DE ZONAGE

Le Comité de planification de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg tiendra une audience publique à la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, à 2 h. p.m., le lundi 16 mars, pour examiner une requête du Conseil métropolitain pour l'approbation d'une utilité typique comme suit:

DA 83/64 — **ST-BONIFACE**

Le Comité de planification de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg propose que le Plan de Projets 1957 de la ville de St-Boniface, amendements inclus, soit amendé de nouveau pour inclure les établissements "Drive-in", ce qui requiert une permission spéciale du Conseil métropolitain.

Pour réaliser cet amendement, un établissement, genre Restostop (drive-in) sera défini: "un établissement commercial si achalandé que sa qualité de service détaillant dépend de la facilité d'approche ou des terrains de stationnement pour voitures en sorte qu'on y puisse servir la clientèle dans leurs voitures plutôt que dans une bâtisse ou une structure, mais ne comprendra pas les stations de service pour automobiles".

S. G. Rich,
directeur de la Division
de Planification.

On peut obtenir toute autre information sur le sujet ci-haut en s'adressant au Bureau des Projets courants, Division de Planification, Chambre 202, 100, rue Main, Winnipeg.

Petite Note

Réunion mensuelle

Les diplômées de l'école des gardes-malades de l'hôpital général St-Boniface tiendront leur assemblée mensuelle le mercredi 11 mars, à 8 h. p.m., à la résidence des gardes-malades. L'orateur invité sera Mlle Nancy Goldstein, qui parlera de la littérature malsaine.

La dette nette du Canada s'élève à treize milliards

OTTAWA — La dette nette du Canada se chiffrait pour l'année 1962-63 par-delà treize milliards de dollars, soit à plus du double du budget du pays pour cette même année.

Cette augmentation de 692 millions sur l'année précédente équivaut au déficit encouru durant l'année 1962-63.

Tels sont les points saillants des comptes publics du pays qui ont été déposés en Chambre le premier jour de session, par le ministre des Finances, M. Walter Gordon.

Pour la première fois, le ministère avait mis au point un abrégé du volumineux rapport qui tient en trois volumes et qui étudie les états financiers du gouvernement, le détail de ses recettes et dépenses ainsi que les états financiers des sociétés de la Couronne dont la vérification des livres est confiée à l'auditeur général.

Le ministre des Finances a d'ailleurs déposé par la même occasion le rapport de l'auditeur général qui contient comme d'habitude des données fort intéressantes sur les petits travers du gouvernement dans la distribution des deniers publics.

Le rapport des comptes publics indique que:

— Le ministère de la Défense absorbe 24 pour cent des dépenses du gouvernement canadien;

— Le service de la dette publique en absorbe à lui seul, 14 pour cent;

— Vingt pour cent de tout le budget est consacré à la santé, le bien-être et la sécurité sociale.

On note par ailleurs que le rendement des impôts sur le revenu des individus et des corporations a diminué par rapport à l'an dernier:

— L'impôt sur le revenu des particuliers représente 30 pour cent des recettes budgétaires comparativement à 31 pour cent l'an dernier.

De même, l'impôt sur le revenu des corporations ne représente plus que 20 pour cent des recettes budgétaires alors que pour l'année précédente, il en constituait 21 pour cent.

Ces diminutions sont cependant compensées par des hausses de 1 pour cent et 2 pour cent dans le rendement des taxes indirectes et des droits de douane, deux articles qui constituent respectivement 25 pour cent et 11 pour cent des recettes de l'Etat.

L'hon. Maurice Sauvé, ministre des Forêts

LE CANADA, une nation ou deux

Colloque à l'université le 7 mars

L'honorable Maurice Sauvé, ministre des Forêts, sera l'un des orateurs lors du colloque sur le bilinguisme et le biculturalisme qui aura lieu à l'Université de Manitoba, édifice de l'Agriculture, le samedi 7 mars, à 9 h. a.m., sous les auspices de l'Alumni Association. Le sujet traité: "Le Canada, une nation ou deux?". Il est bien connu pour son habile conception d'un Canada uni, ayant comme partenaires égaux, Anglais et Français. Il est diplômé de l'Université de Montréal, de London School of Economics et de l'Université de Paris où il reçut son doctorat en droit, carrière qu'il professa avant de se lancer dans la politique.

M. Jean-Luc Pépin, secrétaire parlementaire du ministre fédéral du Commerce, parlera aussi de cette question de brûlante actualité qu'est le biculturalisme. Il remplace Mme Sauvé qui a dû contremander cet engagement. M. Pépin est un diplômé de l'Université d'Ottawa où il professa les sciences politiques, département qu'il dirigea de 1959 à 1963. Il obtint plusieurs bourses qui lui ont permis de parfaire son éducation en Europe où il passa cinq ans, puis deux ans et demi à Londres.

Il fut élu à la Chambre de Commerce pour le comté de Drummond-Arthabaska et cumule les fonctions de député et d'orateur public en plus d'écrire de nombreux articles pour des journaux et revues. Les téléspectateurs le connaissent bien, l'ayant vu régulièrement au réseau français de télévision et assez souvent dans des émissions anglaises telles Citizen's Forum, Viewpoint, Inquiry, etc.

Outre MM. Sauvé et Pépin, les autres panellistes seront: le professeur W. L. Morton, Son Hon. le juge W. J. Lindal et Mme Olga Woycenko.

Plus de cent associations locales ont été invitées à cette conférence présidée par le Dr H. Saunderson, président de l'Université, qui précédera de quelques jours l'enquête préliminaire sur le biculturalisme et le bilinguisme qui aura lieu à Winnipeg. Il y aura discussion ouverte en groupes, avant et après le lunch, sur les répercussions culturelles, politiques et économiques que peut impliquer le sujet de la conférence qui se terminera par un colloque dirigé par le professeur Murray Donnelly.

Les Indiens et Esquimaux, en majorité catholiques

OTTAWA (CCC) — Plus de la moitié des Indiens et des Esquimaux vivant au Canada sont de religion catholique. C'est ce que montre le dernier recensement de 1961 établi par le Bureau fédéral de la Statistique.

Des 220,121 Indiens et Esquimaux du Canada, il y en a 121,148 ou 55 pour cent qui sont catholiques. L'Eglise anglicane compte 55,078 Indiens et Esquimaux.

Activités de l'A.E.C.F.M.

La préparation de l'examen de français s'est poursuivie très activement en février, et les questions d'examen sont déjà prêtes pour certaines années d'études.

A noter que le terme "grade", impropre à la langue française pour désigner une année d'études, est définitivement proscrit cette année. C'est un anglicisme.

La mise en route de la perception annuelle de l'AECFM a d'autre part absorbé beaucoup d'énergies.

La perception eut lieu à St-Jean-Baptiste déjà, et elle sera faite le dimanche 8 mars à St-Boniface, Notre-Dame-de-Lourdes, Somerset, Mariapolis et St-Georges.

Le 15 mars prochain, ce sera au tour des paroisses de La Broquerie et d'Aubigny, et prochainement aussi, de St-Pierre.

Afin de mieux renseigner ses membres sur le travail qu'elle accomplit, et sur ses besoins financiers pour effectuer ce travail, l'Association d'Education a fait imprimer cet année un dépliant à trois volets, reproduisant notamment le bilan 1963, le budget de dépenses pour 1964, et l'état comparatif des recettes et déboursés depuis 1959.

Une autre activité de l'Association d'Education en février, fut d'organiser un recencement de la population de langue française de toutes les paroisses du Manitoba qui ne sont pas, ou qui ne sont plus, considérées comme paroisses françaises.

Les premiers renseignements nous parviennent déjà, des diocèses de St-Boniface et de Winnipeg, ainsi que des Vicariats Apostoliques de la Baie d'Hudson et du Keewatin. On est surpris de constater le grand nombre de Canadiens français qui vivent en dehors de toute vie française organisée.

D'autre part, la préparation du congrès régional de St-Claude se poursuit, et le Comité de Vie Française met la dernière main aux formules d'enquête préparatoires au congrès. Ces formules seront expédiées dès la semaine prochaine, aux personnes concernées.

Enfin, lors de sa réunion du 28 février dernier, le Comité de Vie Française a nommé un Comité du Jubilé d'Or, en vue de préparer dès maintenant le cinquantième anniversaire de fondation de l'AECFM.

Des projets de très grande envergure ont été esquissés déjà, afin que ce Jubilé d'Or soit fêté avec dignité et fierté.

Plusieurs sous-comités du Jubilé d'Or seront nommés incessamment.

Terminons ce rapport d'activités en mentionnant que 200 lettres sont entrées ou parties du secrétariat en février, ce chiffre n'incluant pas les circulaires expédiées par le secrétariat, et qui est de l'ordre de plusieurs centaines.

Réunions tenues par l'AECFM en février

Le 7 février: réunion conjointe spéciale — Comité d'Administration et des visiteurs; 10 présences.

Le 10 février: sous-comité du film; 6 présences.

Le 12 février: Comité Exécutif; 27 présences, 5 excusés.

Le 14 février: sous-comité du programme; 13 présences.

Le 15 février: Comité de Fonctionnement Scolaire; 17 présences.

Le 21 février: Comité d'Administration; 5 présences, 1 excusé.

Le 28 février: Comité de Vie Française; 4 présences.

Le 29 février: sous-comité de l'examen; 11 présences.

Il y eut durant ce mois 93 présences et 6 excusés, aux réunions.

Comité de publicité.



M. Joseph Desrosiers, président du Comité de Fonctionement Scolaire

M. Joseph Desrosiers est né à Ste-Geneviève, Man., le 18 août 1935, le neuvième d'une famille de dix enfants.

Il fit ses études primaires, de 1941 à 1946, à l'école Dugas de Ste-Geneviève, dirigée par les Révérendes Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe, puis suivit les cours du Juniorat de la Ste-Famille (Oblats de Marie-Immaculée), à St-Boniface, de 1947 à 1950.

M. Joseph Desrosiers poursuivit ensuite ses études classiques, au collège de Gravelbourg (Sask.) d'abord, de 1951 à 1952, puis au collège de St-Boniface de 1952 à 1954.

Il entra ensuite à l'Institut Pédagogique du Manitoba (1955-56) où il assuma la vice-présidence du Comité de français, tout en étant responsable des "sketches" radiophoniques à CKSB.

M. Desrosiers poursuit ses études, chaque année, en suivant les cours d'été donnés au collège de St-Boniface, en vue de l'obtention de son baccalauréat ès arts.

Ayant choisi l'enseignement pour carrière, il fit ses débuts à l'école Notre-Dame-de-Fatima (paroisse de St-Georges), où il enseigna en 1954-55, puis à Dufrost, de 1956 à 1858. Actuellement, et depuis 1959, M. Joseph Desrosiers enseigne à l'école consolidée de Ste-Anne-des-Chênes.

Il n'est pas le seul de sa famille, d'ailleurs, à avoir choisi la noble carrière de l'enseignement, puisqu'une de ses soeurs, la Rév. Sr Lucie-du-Sauveur, est principale de l'Institut Collégial de Powerview, et que son frère, Gérard, enseigne, lui aussi, à l'Institut Collégial de Ste-Anne-des-Chênes.

M. Joseph Desrosiers s'est dévoué dans le passé, et continue à se dévouer d'une manière très intense à des activités sociales diverses.

Membre de l'Exécutif de l'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba depuis quatre ans, il en est aussi le vice-président depuis deux ans.

Il est de plus: vice-président de la Caisse populaire de Ste-Geneviève depuis quatre ans; secrétaire-trésorier du "Club du Dévouement" de la paroisse de Ste-Geneviève; capitaine paroissial de la Ligue des Retraites Fermées de Villa-Maria; représentant de la paroisse de Ste-Geneviève à l'Oeuvre des Bourses du collège de St-Boniface; directeur de la chorale paroissiale; gérant-fondateur du Club sportif de Ste-Geneviève; secrétaire et directeur-fondateur de la Ligue de la Rivière Seine de balle dure pour les petits et les juvéniles; membre élu de l'Exécutif de l'AECFM au congrès général du 4 mai 1963; élu président du Comité de fonctionnement scolaire de l'Association d'Education en septembre 1963.

M. Joseph Desrosiers est aussi membre du Comité des Visiteurs de l'AECFM et s'occupe activement de la Relève et du mouvement des Parents et Maîtres à Ste-Anne-des-Chênes.

Les activités de M. J. Desrosiers en tant que président du Comité de Fonctionnement Scolaire de l'AECFM, demandent de sa part beaucoup de dévouement, et d'innombrables heures de travail, données généreusement au service de tous les élèves Franco-manitobains qui participent à l'examen de français de l'Association d'Education.

Avec courage, il poursuit ce travail si important auquel son prédécesseur, M. Marcel Lancelot, se dévoua lui-même énormément, et toujours avec succès, pendant plusieurs années.

Malgré ses nombreuses occupations, il aime goûter aux délices culturels de la littérature française et s'intéresse notamment au théâtre.

On prévoit une bonne récolte de sirop d'érable

Il est fort possible que la récolte de sirop d'érable soit substantielle dans la province de Québec, malgré une absence relative de la neige, a déclaré M. Clifford Curtis, un important producteur de sirop d'érable, de Hatley, dans le Québec.

Au cours d'une interview, il a précisé qu'il y avait environ deux pieds de neige dans les bois, soit environ la moitié de la quantité accumulée l'an dernier. Cependant, a ajouté M. Curtis, le manque de neige n'aura que de petites répercussions sur la récolte de sirop d'érable de cette année, du moment que nous aurons un nombre suffisant de nuits froides, de journées chaudes et de la pluie.

De Gaulle: la coopération franco-allemande en marche

PARIS — La coopération franco-allemande est en marche. Elle se développe et se développera, d'un côté comme de l'autre. Les conversations qui viennent de se dérouler à Paris ont fait apparaître qu'on y est bien décidé. C'est en substance ce que le général de Gaulle, a, selon le porte-parole du gouvernement, M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Information, déclaré, au cours du conseil des ministres.

Le président de la république, qui tirait les conclusions de ses conversations avec le chancelier Erhard, a ajouté qu'il n'y avait aucune opposition entre les buts que se proposent les deux puissances, sans que pour cela l'attitude de la France et de l'Allemagne soit nécessairement jour par jour, exactement la même dans tous les problèmes mondiaux.

Le ministre de l'information a déclaré à l'issue du conseil que les points de vues allemands et français quant au développement de l'Europe économique et à la poursuite de la construction européenne, étaient très rapprochés et ne comportaient nulle contradiction.

Sur le plan pratique il a annoncé que des groupes de travail allaient élaborer des propositions dans les domaines de l'énergie et des transports, ceci dans un délai d'un mois.

Quant à la coopération politique, le gouvernement français, a indiqué son porte-parole, espère qu'elle pourra reprendre sa marche en avant, mais il faut pour cela que les six nations soient d'accord.

L'injustice se continue au Manitoba

La minorité française du Manitoba et, d'une façon générale, tous ceux qui s'intéressent au sort des minorités dans les provinces canadiennes attendaient beaucoup de la déclaration annoncée plusieurs jours à l'avance par le premier ministre Duff Roblin. M. Roblin, en effet, avait lui-même fait savoir qu'il ferait une déclaration importante sur la situation des écoles séparées.

On avait espéré en plusieurs milieux que le statut des écoles séparées serait revisé et que ces institutions pourraient recevoir une certaine partie des fonds publics. Mais il n'en est rien. Les seuls avantages consentis se résument à la possibilité d'utiliser quelques services déjà offerts par les écoles publiques.

Le statut fondamental des écoles séparées entretenues par les catholiques reste donc inchangé et la vieille injustice qui dure depuis soixante-dix ans est perpétuée. De fait, les écoles séparées du Manitoba recevront un traitement moins généreux que celui proposé par le premier ministre de la Saskatchewan presque en même temps que M. Roblin se montrait d'une mesquinerie difficilement qualifiable.

La nouvelle formule exposée par le premier ministre manitobain constitue une amélioration, sans doute parce qu'elle diminuera quelque peu le fardeau financier des écoles séparées, mais les catholiques demeureront encore assujettis à une double taxation pour avoir le privilège de faire donner à leurs enfants un enseignement conforme à leurs convictions religieuses. A cet égard, le pas en avant accompli par la Saskatchewan est plus important parce qu'il s'attaque au principe même de la double taxation et en atténue la rigueur.

En agissant de la sorte, en adoptant une formule de compromis, M. Roblin a sans doute évité de déplaire à une partie de l'opinion publique manitobaine, mais il s'est aliéné la sympathie de ceux qui voyaient en lui un candidat sérieux à la direction du parti conservateur fédéral.

M. Roblin, certes, ne peut être taxé de fanatisme aveugle à l'endroit des catholiques et des Canadiens de langue française, il a déjà, d'ailleurs, manifesté beaucoup de compréhension sous ce rapport, mais la fermeté nécessaire pour faire triompher son point de vue lui a fait défaut.

En conséquence, les catholiques de langue française et de langue anglaise du Manitoba devront continuer de subir une injustice. Ils ne sont pas les seuls à en être les victimes dans notre pays, mais ce fait ne saurait justifier le traitement qui leur est imposé. Ils devront donc continuer de lutter avec fermeté et avec patience pour obtenir plus que les miettes dont ils viennent d'être "gratifiés".

Le moment n'est peut-être pas pour eux aux déclarations enflammées ni aux décisions radicales, mais ils doivent se servir de tous les moyens de persuasion à leur disposition pour influencer l'opinion publique et faire comprendre à celle-ci la nécessité d'un redressement de la situation. Il semble bien, en effet, que M. Roblin ait agi moins par volonté d'ostracisme que sous la crainte des réactions d'une opinion publique défavorable à un traitement plus juste pour les catholiques.

Pierre-Paul BLAIS.
(La Tribune, Sherbrooke)

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Comme je suis contraint à continuer ce que j'ai commencé la semaine dernière, il faut bien que je me mette à l'oeuvre. Premièrement, les activités soulignées ci-dessous ont pour but deux objectifs en particulier. Ce n'est pas par souci ou parce que l'on veut se vanter, mais plutôt pour en montrer aux frères et aussi à ceux qui aimeraient à joindre nos rangs.

Comment peut fonctionner une organisation comme la nôtre quand le principe d'unité est mis en pratique. C'est aussi pour montrer combien de travail et de dévouement sont requis des membres afin de faire un succès de ce que nous entreprenons. Pour cette semaine, je mentionnerai deux groupes qui font partie de notre programme des six points.

Ce n'est pas à moi de dire qu'un comité est plus favorisé qu'un autre, mais que tous les comités ont pour but une même cause. J'ai déjà mentionné qu'il doit y avoir de l'unité parmi nous. J'aurais plutôt dû dire que notre programme tel que rédigé par le Conseil nous fait mettre en pratique les quatre principes de notre Ordre: la charité, l'unité, la fraternité et le patriotisme. Maintenant pour mentionner les activités catholiques: nous avons pris part à quatre messes et communions en groupe (ceci est une bonne manière de montrer combien nous sommes des gentilshommes catholiques). Nous avons des prières mensuelles pour les défunts. Nous avons participé à un chapelet vivant. Nous avons eu un service de commémoration en l'honneur des frères défunts (un service qui est très impressionnant). Cinq messes ont été chantées pour l'âme des frères défunts.

Nous avons organisé trois veillées sociales auxquelles nous avons invité le clergé. Nous avons des frères qui ont participé au recrutement pour une retraite fermée. Notre aumônier, un homme qui est beaucoup apprécié dans notre conseil, nous donne une courte conférence religieuse à chaque assemblée. Et finalement quelques frères ont participé à un Marcheton.

Dans le domaine des activités fraternelles, nous avons notre pot d'or (parfois plusieurs se demandent si leurs noms ont été déposés dans cette boîte). Des cartes de fêtes sont envoyées à chaque membre. Des cartes de prompt rétablissement sont envoyées avec un cadeau (soit cigarettes, fruits ou fleurs) quand un frère est malade à l'hôpital ou à la maison. Je devrais mentionner ici que le comité en question doit être averti afin que quelque chose soit envoyée.

Des tasses en argent sont présentées à tous les frères qui ont une addition à leur famille. Un rapport des frères malades est fait à chaque assemblée. (De cette façon, tous les membres peuvent faire partie du comité des visites aux malades.) Des visites sont faites auprès des malades, soit à l'hôpital ou à la maison (ici encore je mentionne, pourvu que le comité soit averti). Les frères sont presque toujours au salon mortuaire quand il y a prières pour un membre défunt ou quelqu'un de sa famille. Une soirée de reconnaissance a eu lieu pour les ex-Grands Chevaliers du Conseil, ainsi que pour nos aumôniers. Les frères sont toujours prêts à donner leur sang à la clinique de sang.

Nous faisons aussi des visites fraternelles à des Conseils étrangers. Ces visites nous donnent l'occasion de rencontrer d'autres frères Chevaliers.

Comme vous pouvez voir par le programme de ces deux comités, ce ne sont pas les activités ni le travail qui manquent dans un Conseil. Plutôt dirais-je, c'est parfois les travailleurs qui nous manquent. Si, par hasard, vous êtes intéressés à faire partie d'un de ces comités, donnez votre nom et je sais qu'on vous trouvera une place. C'est avec regret que je dois faire ma chronique un peu courte encore cette semaine, mais je ferai un autre rapport la semaine prochaine.

RIGOLETTO.

Création d'un Institut de Recherches oecuméniques

TUBINGUE (CCC) — La faculté de théologie catholique de l'Université de Tubingue, en Allemagne, a procédé à la création d'un Institut de recherches et d'études oecuméniques; la direction de cet Institut a été confiée à M. l'abbé Hans Kung, prêtre suisse, professeur de théologie fondamentale à l'Université de Tubingue.

Lors de la manifestation marquant l'inauguration officielle de l'Institut, M. l'abbé Kung a déclaré, dans son allocution, que, depuis le début du Concile, une plus grande liberté était admise dans l'Eglise et que cette tendance conférait une impulsion nouvelle à l'activité oecuménique au sein de l'Eglise catholique. M. l'abbé Herbert Haag, doyen de la faculté de théologie catholique, a dit que, dès sa fondation, l'activité de cette faculté avait été inspirée par l'esprit oecuménique. M. le professeur Hermann Diem, doyen de la faculté de théologie évangélique, assistait également à la manifestation.

Le directeur du nouvel Institut, M. l'abbé Hans Kung, est expert conciliaire. Les différents ouvrages qu'il a publiés le font considérer, tant dans les milieux catholiques que dans les milieux protestants, comme un spécialiste des problèmes oecuméniques.



Cette photo fut prise vendredi dernier alors qu'André Martin, animateur du concours Robin Hood "Y'a d'l'argent dans l'air", remettait un chèque au montant de $100.00 à Mme Arthur Chapellaz, de St-Claude, Man. On reconnait de gauche à droite: André Martin, Mme Chapellaz et M. Emile Boile, propriétaire du magasin où l'heureuse gagnante s'était procuré sa farine Robin Hood.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Tous les vendredis soir, à 8 h., CKSB, en collaboration avec le réseau français de Radio-Canada présente: "Chorales du Canada français". Les auditeurs apprendront avec joie que vendredi de cette semaine, le 6 mars, la chorale invitée est celle des Intrépides, avantageusement connue de la plupart des Franco-manitobains. C'est un rendez-vous! Vendredi, à 8 h. p.m.

Les mélomanes sont servis à souhaits à l'antenne 1050 . . . Le mercredi soir, à 9 h. 30, ils peuvent écouter l'émission "Concert du mercredi" et à la même heure, le vendredi, l'émission "Festivals". A l'affiche, le 12 mars prochain: Concert du trio Beaux-Arts donné sous les auspices de la société Pro Musica. On pourra aussi entendre Delia Calapai, pianiste qui interprétera la sonate no 31 en bémol majeur, op. 110 de Beethoven, Impromptu no 3 en sol bémol majeur, op. 90 de Schubert et quatre pièces de Morton Feldman.

Un brin de jasette, des nouvelles "fraîches", la météo et de la musique "à plein". Voilà ce que vous présente André Martin, animateur de l'émission la plus matinale de CKSB: Le réveille-ma(r)tin. Depuis plus de trois ans déjà, André est à son poste le plus fidèlement possible, à la grande satisfaction des auditeurs. On vous invite à lui tenir compagnie! Soyez à la page dès votre réveil! André Martin vous convie au Réveille-matin, dès 6 h. 30, du lundi au samedi inclusivement!

Le palmarès du Ranch 1050

Voici la liste des disques préférés par les auditeurs du Ranch 1050 . . . Cette liste a été établie d'après les demandes reçues au cours des deux dernières semaines . . . (Le numéro entre parenthèses indique la position de la mélodie il y a deux semaines.)

1. J'ai perdu ton amour par ma faute — Willie Lamothe (1)
2. Clin d'oeil et doux baiser — Roger Miron (3)
3. French Two Step — Andy Déjarlais (4)
4. L'amour en jargon — Jeffrey Hubert (5)
5. Le jour de retour — Dalida (6)
6. Rose des bois — Gaétan Proulx (7)
7. La grandeuse — Andy Déjarlais (2)
8. Les vieilles maisons — Murielle Millard (10)
9. La soirée chez Casimir — Les frères Flamingo (11)
10. Bread and Butter — Ward Allen (9)
11. Limbo Rock — Les Champs (12)
12. Ne prends pas mon amour — Richard Anthony (15)
13. Maple Sugar — Earl Milton (18)
14. Red River Jig — Andy Déjarlais (13)
15. Reel de Ste-Anne — Adrien Avon et ses diables noirs (14)
16. Marianne regrette — Le chanteur Mystérieux (16)
17. Le twist du canotier — Maurice Chevalier (17)
18. La tyrolienne du régiment — Denise Emond (20)
19. Saurday Night Breakdown — Ned Landry (19) et Blowing in the wind — Billy Strange (21)
20. C'est si bon — Cliff Richards (22)
21. Dominique — Soeur Sourire
22. La fille que j'ai tant aimée — Bertrand Bédard (25)
23. Unis pour la vie — Raymond Rouleau
24. Décidément — Alain Breton
25. Méo Penché — Marcel Amont

Prédictions comme succès futurs du Ranch: "Moi, je voudrais bien me marier" de Paul Garceau et "Tu joues à l'amour" de Georgie Dann.

Lettre de Paris

La Bretagne en colère

La peninsule armoricaine, qui s'avance comme un doigt rugueux entre l'Atlantique et la Manche, et dont l'extrémité abrupte marque la fin du continent européen face à l'immensité de l'Océan (d'où son nom de Finistère: fin de la terre) est sans doute l'une des plus belles régions de France. L'une des plus pauvres aussi. Mais, à l'inverse de ce que l'on constate dans certaines parties du Massif central ou du Sud-Ouest, pauvreté ne signifie pas dépeuplement. Dans ses cinq départements (Ille et Vilaine, Côtes du Nord, Finistère, Morbihan et Loire-Atlantique), la Bretagne compte en effet plus de trois millions d'habitants, soit une densité supérieure à la densité moyenne de la France. D'origine celte, la race bretonne est prolifique, rustique, et dure au travail. Elle a conservé une foi profonde qui fait de cette région de l'ouest un des principaux bastions du catholicisme en France.

"Nous ne voulons pas demeurer une région sous-développé", clament aujourd'hui les Bretons en révolte contre la condition qui est la leur depuis trop longtemps. Et ils manifestent leur mécontentement, leur colère à travers des incidents de forme variée, mais dont les motifs sont toujours d'ordre social. Tantôt ce sont les pêcheurs de Concarneau qui rejettent à la mer le poisson dont on leur offre un prix dérisoire; tantôt ce sont les primeuristes de Morlaix ou de St-Pol de Léon qui bloquent les routes avec leurs tracteurs pour protester contre la mévente des choux-fleurs et des artichauts; tantôt ce sont les ouvriers métallurgistes du Golfe du Morbihan qui s'élèvent avec violence contre la fermeture des Forges d'Hennebont; tantôt ce sont ceux des chantiers navals de Nantes et de St-Nazaire qui se dressent contre un chômage de plus en plus menaçant. Bref, la Bretagne entière, agricole, industrielle artisanale, est en émoi. Elle craint pour son avenir, et sans doute n'a-t-elle pas tort de s'insurger ainsi, car elle est véritablement un îlot de pauvreté qui prend figure d'anachronisme dans une France en pleine expansion économique et sociale.

* * *

Les causes d'une telle situation sont évidemment nombreuses. Mais la principale est essentiellement liée à la géographie, et elle se lit sans effort sur une carte. La Bretagne, en effet, est une région exentrique, plus éloignée que toute autre du centre et du coeur de la France. Brest est au fond d'un cul de sac terrestre, à plus de 700 kilomètres de Paris. Sauf à son extrémité inférieure, qui voit la Loire couler à ses pieds, la presqu'île ne possède guère de ces voies d'accès ou de débouchés naturelles qui ont fait la richesse de certains secteurs côtiers. La Loire elle-même, qui l'effleure à peine, n'arrive pas à l'océan porteur de la richesse et de la puissance économique d'un arrière pays prospère. Le fleuve descend en effet du rude Massif Central, et ne traverse pas des régions relativement peu industrialisées — fort heureusement d'ailleurs pour le beau et doux Val de Loire, où il est préférable d'y voir, sous un ciel aimable, des châteaux de la Renaissance plutôt que des cheminées d'usines. Mais ces valeurs humaines et artistiques ne font évidemment pas l'affaire de la Bretagne, isolée dans son granit, bleu ou rose, ses landes austères et ses embruns marins, toutes choses qui peuvent flatter l'oeil du touriste et réjouir son coeur, sans pour autant donner à manger aux Bretons.

Pauvre en ressources naturelles, en énergie — l'usine marémotrice de l'estuaire de la Rance ne sera achevée que dans deux ans — et en moyens de communication avec le reste du pays, la Bretagne est-elle condamnée à un lent déclin? Sa démographie lui interdit d'envisager cette triste perspective. Bien sûr, il y a l'émigration intérieure, qui fait de Paris, et de certaines régions du sud-ouest de véritables colonies bretonnantes, et qui absorbe le trop plein d'une population qui ne trouve ni travail ni pain sur place. Mais si beaucoup de Bretons n'hésitent pas à courir l'aventure de l'expatriation interne, le plus grand nombre s'accroche à une terre légitimement chère, et entend ne laisser dépérir ni l'Arvor (pays de la terre) ni l'Armor (pays de la mer).

* * *

La Bretagne lutte donc pour la vie. Elle le fait avec une vigueur croissante, au fur et à mesure que s'aggrave le décalage économique entre elle et les autres provinces françaises. Et la revendication à l'égard des pouvoirs publics prend une forme nouvelle: ce ne sont plus des ouvriers luttant pour de meilleurs salaires, des paysans bataillant pour des débouchés plus larges à leurs produits, des marins-pêcheurs manifestant pour d'autres conditions de vie et de travail. La lutte n'est plus celles de catégories sociales qui vont au combat en ordre dispersé, pour la défense d'intérêts particuliers, mais bien plutôt une contestation globale en faveur d'une région tout entière.

Cette lutte revêt des aspects fort divers. Certains, comme ces manifestations de paysans contre l'accumulation des biens fonciers par des gens "de la ville", qui prive les jeunes foyers ruraux de toute possibilité d'installation, marque une évolution très nette de la notion de propriété. Le slogan-miroir aux alouettes des marxistes: "La terre à ceux qui la travaillent", n'a pas encore cours en Bretagne, mais l'idée fait son chemin d'un droit nouveau au travail agricole. Des paysans bretons sont actuellement en prison pour avoir transgressé dans ce sens le sacro-saint principe de la propriété. Mais, condamnés par le tribunal de Quimper après avoir vigoureusement labouré des herbages acquis à prix d'or soutenus non seulement par les autres paysans bretons, mais encore — et c'est là le fait nouveau — par les ouvriers, les industriels, les artisans, les commerçants de toute la Bretagne.

Cette solidarité dans l'action pour un avenir meilleur s'est manifestée dernièrement à Nantes sous la forme impressionnante d'une démonstration qui groupait plus de 70,000 personnes, sans aucune distinction de classes. Le rassemblement voyait en effet les ouvriers du secteur industriel de la Basse-Loire, menacés de chômage par la crise des chantiers navals, défiler au coude à coude avec les paysans de l'intérieur, et les pêcheurs de la côte. On a crié à pleins poumons "De Gaulle au poteau!", "Pompidou, des sous!", etc. . . On a surtout exhalé un sentiment de colère auquel les pouvoirs publics, à Paris, feraient bien de prendre garde.

* * *

Certes, le régime gaulliste, n'est pas responsable de tout le mal dont souffre la Bretagne. Une compétition économique de plus en plus dure au plan national et international affecte plus particulièrement cette région qui ne dispose que de peu d'atouts naturels. En outre, une crise aussi profonde a des causes fort lointaines dans le temps: il y a plus de dix ans déjà que des hommes comme M. Pléven, ancien chef du gouvernement et député des Côtes du Nord, a jeté un cri l'alarme.

Mais, en égard aux besoins de la Bretagne, peu d'efforts officiels ont été faits, notamment en ce qui concerne les investissements, l'équipement économique, la promotion sociale. Et M. Pompidou a été fort maladroit lorsqu'il a déclaré: "Nul ne peut prétendre toujours conserver sur place sa situation et son gagne-pain. Il y a des reconversions qui s'imposent". D'un point de vue technocratique, une telle affirmation est peut-être fondée. Mais si l'on considère le problème sous l'angle humain, le propos est difficilement acceptable. "L'économie est faite pour l'homme, et non l'inverse", rétorquent les Bretons, qui rejettent catégoriquement toute idée de "déportation".

Cette crise est d'autant plus dangereuse pour le régime actuel que la Bretagne a été, jusqu'aux dernières consultations électorales, l'une des régions les plus fidèles au gaullisme et à son chef. Le poids de plus d'un million et demi de bulletins de vote peut peser très lourd dans la balance des élections à venir.

Maurice HERR.

Hommage d'un chef d'Etat africain aux missionnaires

COTONOU (CCC) — Dans le cadre des manifestations qui ont marqué le 30e anniversaire du séminaire de Ouidah, au Dahomey, M. Apithy, président de la république dahoméenne, a déclaré notamment:

"Nous ne saurons jamais assez dire ce que nous devons aux missionnaires. Les missionnaires ont été à l'avant-garde de l'évolution du Dahomey. Ce sont eux qui apprirent avec la foi les premiers métiers manuels aux Dahoméens, eux qui formèrent l'ossature intellectuelle sur laquelle la France a pu, pendant la période de colonisation, s'appuyer pour l'aider dans sa tâche . . .

"L'Eglise et ses missionnaires ont été les premiers à donner "le ton de la décolonisation", et ce n'est que longtemps après que les Dahoméens ont pu, sur le plan temporel, réaliser cette décolonisation. C'est encore l'Eglise qui, la première, a réalisé le cheminement vers l'unité africaine, en formant en son sein des séminaristes de toutes les nationalités africaines."

Enfin, le président a chargé Mgr Maury, délégué apostolique, de transmettre au Souverain Pontife l'expression de sa fidèle gratitude et de l'assurer que "tout le Dahomey restera dans sa foi comme dans son comportement, fidèle aux leçons reçues des missionnaires, ces hommes d'avant-garde".

Chronique des Anciens du Collège de St-Boniface

Rencontre mensuelle

C'est dimanche prochain, 8 mars, qu'aura lieu la rencontre du mois. Comme toujours, la messe est à 10 h. 30, suivie du déjeuner-buffet. A 11 h. 30, s'ouvrira le colloque accoutumé. Pour préparer le mémoire qu'ils présenteront en septembre à la commission Dunton-Laurendeau, les Anciens ont pensé ne pouvoir mieux faire que d'étudier les fondements constitutionnels et juridiques du français tant pour le Manitoba que pour le pays tout entier. C'est pourquoi ils ont eu recours à la science de Me Maurice Arpin, C.R., qui a déjà exposé et défendu ses vues sur le bilinguisme et le biculturalisme à des tables rondes de la télévision. Notre brillant Ancien (B.A. 1944) a bien voulu accepter de répondre aux questions que lui poseront les Anciens. Belle occasion de s'instruire, en se rappelant que la culture repose sur la connaissance et la recherche.

A l'université

"Canada — One Nation or Two?". Tel sera le sujet que discutera la Seventh Alumni Conference samedi prochain, à l'Université de Manitoba, de 9 h. a.m. à 4 h. p.m. Les conférenciers en seront l'honorable Maurice Sauvé, ministre fédéral des Forêts, et Mme Jeanne Sauvé, commentatrice à la télévision, qui a déjà dirigé plusieurs discussions du genre aux réseaux français et anglais. Le juge Alfred Monnin remerciera les orateurs. Invitée à participer au débat, notre association a délégué MM. Edmond Préfontaine, Roger Millier, Bernard Aubry, Bruno Lagassé et Robert Painchaud. D'autres Anciens y représenteront d'autres sociétés ou institutions. Tout Ancien trouvera profit à pareil échange d'idées.

A Montréal

Les nombreux Anciens du Collège qui habitent le Grand-Montréal et ses environs se rencontreront samedi soir prochain au salon des Anciens du Collège Jean-de-Brébeuf. Le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, sera l'hôte d'honneur.

Le laïcat

"Mon Collège", le bulletin des Anciens, résume comme il peut, dans son numéro de mars, le colloque de la rencontre de février. Disons ici quelle reconnaissance les Anciens doivent à leur Archevêque, qui s'est prêté deux heures durant à leurs questions touchant le laïcat et le Concile. Clarté et précision des réponses, aperçus merveilleux sur le rôle que peut et doit jouer le laïc qui veut vivre pleinement sa vie de chrétien, exhortation à s'adonner dès maintenant à la nécessaire préparation doctrinale et spirituelle. Que pouvait-on souhaiter de plus? L'attention et l'intérêt des auditeurs furent la récompense bien méritée de la bienveillante patience et du zèle généreux que déploya Son Excellence.

Le huitième centenaire de Notre-Dame de Paris

PARIS (CCC) — Dans un communiqué, le cardinal Maurice Feltin, archevêque de Paris, a annoncé que les fêtes du huitième centenaire de Notre-Dame de Paris, qui devaient avoir lieu l'an dernier, mais avaient été ajournées en raison de la mort du pape Jean XXIII, seront célébrées cette année, réunissant un double jubilé, celui du début de la construction de la cathédrale en 1163 par Maurice de Sully, évêque de Paris, et celui des cérémonies qui, après la restauration de la basilique par Viollet-le-Duc, furent célébrées le 31 mai 1863, par Mgr Darboy, archevêque de Paris.

Mardi Gras à l'Académie St-Charles

ST-CHARLES — Hourra! C'est Mardi Gras! Le vent souffle mais le temps est très doux. La journée sera vraiment agréable. Soyons de bonnes écolières afin que quatre heures vienne plus vite.

L'heure si attendue vient de sonner. Bon, vite! Allons rencontrer nos jeunes invitées, les écolières d'Ile-de-Chênes et leur souhaiter la bienvenue. Maintenant, sur la glace pour une bonne partie de ballon-balai. Bientôt le ballon court d'un bout à l'autre de la patinoire. Trois quarts d'heure . . . Le pointage est encore 0 à 0. Puis voici que Josie frappe de toutes ses forces le ballon épuisé. Enfin un point! Les gagnantes en sont presque folles de joie.

Après cette partie émouvante, une petite scène sur glace nous est présentée par les grades 7 et 8. Leurs plaisanteries sont des plus amusantes. Puis les juges se pressent à inspecter les sculptures de neige. La gagnante . . . ou plutôt les gagnantes car on en a trouvé deux qui avaient représenté, l'une un beau cygne et l'autre un joli puits.

Et une autre partie de ballon-balai! Cette fois ce sera les Juniors et les invitées qui se disputeront la victoire. Malgré tous les efforts, le pointage final est encore 1 à 1.

Tout ce temps la belle grosse côte, la rivière et les nouvelles traines nous invitaient à aller glisser. Alors allons-y! Quel plaisir!

Six heures! C'est l'heure du souper! De bonnes crêpes à la Canadienne, avec un morceau de beurre fondant et du sirop. Quel régal!

La chapelle est notre prochain arrêt. Oui, allons remercier le Seigneur pour cette merveilleuse journée. Puis, la danse! La danse folklorique est en vogue chez nous, alors allons en apprendre! Quatre bons professeurs nous enseignent les pas . . . puis on y va! Neuf heures est vite venu. Un bon goûter est vraiment apprécié maintenant.

Puis, il faut dire bonsoir à nos nouvelles amies et les remercier d'être venues. A leur tour, elles nous offrent leurs remerciements en chantant une de leur petite composition: "Ça, c'est pas des menteries". Nous espérons de nouvelles rencontres avec des filles si gentilles.

Quelle belle journée! . . . Qu'en pensez-vous?

Grand merci aux dévouées assistantes de la JEC.

Rose-Marie PARADIS.

N.-D.-de-Lourdes

Assemblée annuelle

Le mercredi 26 février eut lieu l'assemblée annuelle du Foyer Notre-Dame. Le secrétaire donna le rapport des activités de l'année écoulée ainsi que le rapport financier. Le tout reçut l'approbation des assistants.

Les officiers élus pour 1964 sont: M. Josaphat Lenéal, réélu président; M. le Dr Hubert Delaquis, vice-président; M. Guy Delaquis, secrétaire; M. Meinrad Roch, trésorier. Les autres membres de l'exécutif sont MM. Marcel Roch, Jean Mabon et Frank Lesage; vérificateurs: Forest, Guénette et Cie, C.A., de Winnipeg.

Le président remercia toutes les personnes présentes et l'assemblée fut ajournée.

Bingo

Voici les noms des gagnants au bingo de dimanche dernier: Mmes Constant Dupasquier, Hubert Delaquis, Joseph Bosc, Louis Brouzes, Omer Gour, Jean Aminot, Mlles Suzanna Comte, Denise Cénérini, Elise Fouasse, Léona Roch, Giselle Rémillard, de Somerset, et Denise Cénérini, de Cardinal, MM. Denis Robitaille, Armand Bosc, Bernard Comte, Paul Rossier, Marcel Brisson, Antonio Poivin, de Bruxelles, et Marc Bourrier, d'Altamont.

Les prix d'entrée furent attribués à Mme Paul Sauteur et à M. Antonio Poivin, de Bruxelles.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 15 mars à 8 h. 30 p.m., avec un gros lot de $375.

Sainte-Anne-des-Chênes

Souscription

La population de Ste-Anne-des-Chênes tient certainement à posséder un jour prochain son foyer pour personnes âgées, car dimanche dernier elle répondit généreusement à l'appel des percepteurs qui passèrent de porte en porte. On dit que durant cette seule journée plus de $24,000 furent souscrits, dont une bonne partie argent comptant.

Encore un effort et on aura en mains les $40,000 nécessaires pour entreprendre les démarches subséquentes auprès des autorités gouvernementales, religieuses (Soeurs Grises particulièrement) et autres.

Agrandissement

Dans les colonnes de ce journal cette semaine parait une grande annonce au sujet du futur agrandissement et des améliorations de l'hôpital actuel. Le tout au montant de $308,000. Un autre progrès pour le village et la région.

Cercle Molière

Quelque 125 paroissiens se rendirent, dimanche soir, à la salle de l'école secondaire pour voir "Mousseline" que présentaient les artistes du Cercle Molière.

La finesse légère de la pièce, le jeu parfait des acteurs, la qualité du décor et des costumes, voilà autant de facteurs qui permirent aux spectateurs de passer une très agréable soirée. Aussi ne ménagèrent-ils pas leurs applaudissements après chacun des quatre actes, sans oublier les personnes qui travaillaient derrière les coulisses: Mme Pauline Boutal (mise en scène), MM. Gilles Guyot (direction technique), Alphonse LaRivière (décor) et Mlle Dénise LaRivière (éclairage), etc.

Le R. P. Conrad Monpetit, C.Ss.R., curé, exprima les remerciements de l'auditoire à la fin de la soirée. Il invita spécialement les trois couples, qui avaient réussi à s'entendre après quelques aventures légères, à se rendre au presbytère "pour y signer les registres". Car, dit le Père curé, il arrive peu souvent à Ste-Anne qu'on ait la chance de bénir trois mariages le même jour . . .

Dans la photo ci-dessus l'on voit les six dames de La Broquerie qui servirent "un goûter digne des rois" après l'assemblée annuelle de la Coopérative locale: de gauche à droite, Mmes J.-E. Bohémier (ayant égayé auparavant les auditeurs par une de ses chansons, elle reçut le prix d'entrée des dames; M. Philippe Laramée reçut celui des hommes), Arthur Balcaen, Armand Fréchette, Laurent Piché, Norbert Durand et Roméo Gauthier. Cette assemblée eut lieu le vendredi soir 28 février dans la salle de l'école élémentaire et attira une centaine de personnes. Les rapports furent lus uniquement en français: rapport du bureau de direction par M. Roméo Gauthier, demandant aux membres d'éclairer les directeurs au sujet de l'agrandissement (ou non) du magasin pour l'amélioration des services et l'augmentation variée des marchandises offertes aux clients coopérateurs, et annonçant l'intention de célébrer avec dignité le 25e anniversaire de fondation de la Coop; rapport du gérant, M. Norbert Durand, montrant que durant l'année écoulée la Coop a enregistré une augmentation de 30 pour cent dans les ventes et un surplus net de 5.9 pour cent. M. Albert Laramée, président, distribua les chèques de ristournes équivalent à 5 pour cent de l'équité de chacun. M. Joseph Mireault remplace M. Armand Fréchette à la direction, tandis que MM. Albert Laramée et Roméo Gauthier furent réélus. Parmi les visiteurs on remarquait MM. Albert Sabourin, Léon Marion et Gilbert Comte, tous trois de St-Jean-Baptiste et respectivement délégué de la Federated Coop, gérant et comptable de la Coopérative de leur village.

M. D. Giordani, Mme T. Forbes, au carnaval de La Broquerie

LA BROQUERIE — Tel que promis, voici le programme complet du carnaval qui se déroule à La Broquerie les 6, 7 et 8 mars.

Ce vendredi 6 mars, à 8 h. 15 p.m., la courtoisie française doit présider à l'ouverture de l'événement dans la personne de M. Damien Giordani, consul de France, qui a bien voulu accepter de couper le ruban, tandis que le dimanche 8 mars le couronnement de la reine et la clôture du carnaval seront effectués par la gracieuseté saxonne d'une main féminine ornée de son autorité législative, Mme Thelma Forbes, orateur à la Chambre.

D'autres dignitaires doivent assister à ces cérémonies, tels que M. Albert Vielfaure, M.A.L., et Mme Vielfaure, M. le préfet et Mme Leonard Barkman, M. le maire et Mme Georges Bolly, M. et Mme T. G. Smith.

Le vendredi 6 mars à 8 h. 15 p.m.: ouverture du carnaval par M. Damien Giordani; 8 h. 45 p.m.: première période de la joute de hockey; 9 h. 30 p.m.: partie de ballon-balai par les Chevaliers de Colomb de Ste-Anne contre ceux de La Broquerie; 9 h. 55 p.m.: fin de la partie de hockey.

Le samedi 7 mars à 10 h. a.m.: hockey Pee Wee, St-Pierre contre La Broquerie; 1 h. 30 p.m.: hockey Bantam, Steinbach contre La Broquerie; 3 h. p.m.: après-midi des enfants, courses, etc.; 9 h. 30 p.m.: mascarade, danse-mocassin sur la glace (trois prix pour les costumes); Les juges seront M. Albert Vielfaure, M.A.L., Mme T. G. Smith et M. René Deleurme; 11 h. p.m.: Hootenanny.

Le dimanche 8 mars à 1 h. 30 p.m.: Juvéniles du Séminaire contre Juvéniles de La Broquerie; 8 h. 15 p.m.: partie de hockey, les Etoiles de la ligue Hanover-Taché contre La Broquerie; 10 h. 30 p.m.: couronnement de la reine '64 par Mme Thelma Forbes; 10 h. 45 p.m.: tirages. Il y aura goûter et rafraîchissements.

Bienvenue à tous et tout particulièrement à ceux qui s'intéressent à la jeunesse en faveur de laquelle seront employés les profits de ce carnaval organisé par le club sportif de la paroisse.

Grande-Clairière

Décès

Le 15 février est décédé à l'hôpital de Hartney, Man., après une longue maladie, M. Paul Bonnot, âgé de 89 ans.

Né à Saône-et-Loire, France, le 11 septembre 1874, M. Bonnot vint à Hartney, Man., avec ses parents en mai 1899. En 1903, il épousa Mlle Yvonne Bridou et alla s'établir sur une ferme dans le district de Grande Clairière. Il eut la douleur de perdre son épouse en octobre 1938. En 1946, il se retira au village de Hartney.

Le service funèbre eut lieu en l'église St-Jean-Baptiste de Grande Clairière, le 17 février. M. l'abbé L. Paulhus, curé, chanta le service funèbre.

Les porteurs étaient MM. Maurice Lebreau, Ovila Mireau, René Hardy, Joseph Trésin, Jean Quénelle et Gustave Hardy.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Armand, de Hartney, et Jean, de Winnipeg; deux filles, Albertine (Mme Eugène Cop), de Redvers, Sask., et Jeanne (Mme Albert Antoine), de Storthoaks, Sask.; trois petits-fils, Albert, Léon et Edouard Cop, de Redvers, Sask.; une soeur, Mme Albertine Carbotte, de St-Boniface.

Remerciements

Les familles Bonnot, Cop et Antoine remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. P. Bonnot. Elles remercient aussi tous ceux qui les ont aidées d'une manière ou d'une autre ou qui ont assisté aux funérailles.

La maison funéraire Diehl's, de Souris, était en charge des arrangements.

Ste-Agathe

Grands voyages

Pierre Beaudoin, membre des Clubs 4-H de Ste-Agathe, apprenait récemment qu'il a été choisi pour participer au nouveau programme d'échange de membres 4-H entre les provinces canadiennes. Ainsi il se rendra en Nouvelle-Ecosse pour une tournée spéciale durant laquelle il prendra part à diverses activités et discussions importantes avec les membres 4-H de cette province.

Ce projet d'échange de membres pour une période de deux semaines fut effectué pour la première fois l'année dernière et le grand succès qu'il remporta incita le Conseil Canadien de ses Clubs à continuer ce programme. Les membres gagnants doivent posséder une connaissance profonde des activités de leurs clubs ainsi que plusieurs années de travail exemplaire comme membre. Pierre Beaudoin est l'un des 24 manitobains choisis pour prendre part à ces tournées éducationnelles. On apprend aussi que Linda Saurette, de Poplar Point, se mérita un voyage au Québec. Félicitations.

Ste-Amélie

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Antoine Leperre (Anne-Marie Callewaert), de Waterhen, pour la naissance d'une fille à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, le dimanche 1er mars.

Félicitations aussi à Mme Georges Burelle, de Winnipeg, qui fut gagnante d'un chauffe-brioches lors d'un programme de CKDM à Dauphin.

Voeux de prompt rétablissement à M. Lévi Grandbois, qui a subi une intervention médicale le lundi 2 mars, à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

MM. Emile Verhaeghe et Emile Pinette, de Winnipeg, visitèrent leurs parents durant la dernière fin de semaine du 28 février.

Mme Maurice Gendron, accompagnée de ses enfants, de St-Boniface, a passé la dernière fin de semaine avec ses parents, M. et Mme F. Pinette, et leur famille.

Mlle Noëllie Soucy, de Winnipeg, a visité ses parents durant la fin de semaine du 28 février. Mme L. Soucy l'accompagna à son retour à Winnipeg, le dimanche 1er mars.

M. Louis Debeucklaere a passé trois semaines à Victoria, C.-B., pour y visiter ses oncles et tantes.

M. et Mme André Pinette se sont rendus chez M. et Mme M. Delaurier, à Dauphin, le samedi 29 février.

M. et Mme G. Vandenbosch, accompagnés de M. André Pinette, sont allés à Brandon, le lundi 2 mars, celui-ci devant subir un examen médical complet.

Le "bildo", un succès

Le premier "bildo" de l'année eut lieu le dimanche 1er mars, dans la salle paroissiale. C'est M. G. Vandenbosch qui sera en charge cette année, mais il aura des aides.

Les gagants furent Mmes Annette Beddome, L. Grandbois, L. Vandepoele, R. Gagnon, Zoé Cayer, A. Vandepoele et P. Vandenbosch, Mlles Cécile Zastre, Edith Pinette et F. Vandenbosch, MM. Louis Debeucklaere, William Zastre, A. Houle, T. Vandenbosch, André Pinette et André Labelle. Mme Adrienne Vandenbosch eut le prix spécial.

Le prix d'entrée alla à Mme Georges Vandenbosch et celui des membres, à Mme R. Gagnon. Un grand merci à tous ceux et celles qui se sont rendus en si grand nombre.

Filles d'Isabelle de Lorette

Mardi Gras

La veillée du Mardi Gras, sous la direction des Filles d'Isabelle de Lorette, fut un grand succès; l'assistance nombreuse était très encourageante, et plusieurs étaient costumés. Il y eut une danse de mascarade; trois prix furent distribués aux heureux couples gagnants: 1er prix ($5.00), Mlle Lucille Bohémier, de La Broquerie, et M. Denis Jeanson, de Dufresne; 2e prix ($3.00), Mlle Jeannette Bohémier et M. Léon Normandeau, de La Broquerie; 3e prix ($2.00), Mlles Noëlla Gauthier et Jeannette Raynaud. Le 1er prix de la loterie alla à Mme Lansard, et le 2e à M. Rhéal Jeanson.

La soirée se termina par un délicieux goûter suivi d'un mot de remerciement par la vice-régente, Mme B. Sarrasin, remplaçant la régente, Mme Bertha Marcoux, qui dut s'absenter pour assister à un congrès de trois jours à Portage la Prairie.

Action Catholique

Le dimanche 23 mars, notre régente et onze Filles d'Isabelle de Lorette se rendaient au Petit Séminaire de St-Boniface pour assister à une conférence sur l'Action Catholique, à laquelle prirent part des Filles d'Isabelle d'un peu partout. Il y eut un forum et les présentes furent divisées en dix groupes, chaque groupe étudiant et commentant une question suivie de discussions fort intéressantes.

Ensuite toutes assistèrent à la messe qui fut célébrée par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux. Un délicieux souper fut servi par un groupe de jeunes demoiselles. A la fin du repas, quelques personnes donnèrent leur impression de cet après-midi. Merci à M. Jean Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire, ainsi qu'à son personnel pour le chaleureux accueil dont nous avons été l'objet.

LA REDACTRICE.

St-Lazare

Résultats des parties de hockey

Le dimanche 23 février, un groupe de jeunes (aidés de quelques Chevaliers de Colomb) ont gagné une partie de hockey au compte de 9 à 2, contre les Clercs servants. Ces derniers offrent leurs félicitations au club vainqueur. Ils espèrent avoir bientôt la chance de rencontrer sur la glace un club formé de Chevaliers de Colomb authentiques.

Le 24 février, les "15 ans" de St-Lazare ont vaincu Russell au compte de 6 à 1, tandis que les "12 ans" de St-Lazare n'enregistrèrent que 3 buts contre 5, avec Russell.

Le 25 février, les "15 ans" allaient à Welwyn; la partie fut chaude mais St-Lazare gagna au compte de 5 à 4.

Le 27 février ne fut pas heureux pour les joueurs de St-Lazare; Foxwarren battit les "15 ans" au compte de 5 à 3, et Birtle fut vainqueur des "18 ans" au compte de 5 à 3 également.

Le lundi 24 février, à Inglis, les "12 ans" de St-Lazare remportèrent la victoire par un pointage de 9 à 1.

Le mercredi 6 février, à Welwyn, ils gagnèrent au compte de 7 à 1.

Le vendredi 28 février, ces même jeunes défirent Angusville au compte de 11 à 9.

Le dimanche 1er mars, Inglis vint rencontrer les jeunes de St-Lazare; Inglis subit une défaite au compte de 6 à 3.

Félicitations au gardien de buts, Gérard Décorby, et à l'entraîneur, Raymond Dupont.

Remerciements

Reconnaissance à tous ceux qui se dévouent à fixer les bancs de l'église.

Les garçons de l'école remercient du fond du coeur leur dévoué curé, M. l'abbé Gérard Régnier, pour leur avoir enseigné le catéchisme pendant près de deux semaines.

Merci aux volontaires qui ont bâti des salles de rechange dans la cave de la patinoire.

Çà et là

M. Louis Guay est revenu à Russell après un séjour de deux semaines à l'hôpital général St-Boniface.

MM. Jacques Guay et Ted Dupont sont allés à Ottawa, Ont., suivre des cours pour la défense civile. Tous sont fiers de réaliser que sur trois délégués du Manitoba, deux viennent de St-Lazare.

M. Robert Lemoine revenait mercredi dernier d'un court voyage à Winnipeg.

Les artistes du patinage de fantaisie organisent un carnaval pour le 15 mars. Tous sont bienvenus.

Sincères condoléances à M. Johnny Selby, qui s'est fracturé une jambe, samedi dernier.

Mme Tremblay est partie en vacances chez son fils, à Regina, Sask.

Baptêmes

Le 1er mars: Sheila May, fille de M. et Mme Robert Fleury, née le 23 février. Parrain et marraine, Norman Lepine et Lorraine Fleury.

Le 1er mars: Yvan-Benoit, fils de M. et Mme Paul-Emile Fouillard, né le 18 février. Parrain et marraine, Benoit Fouillard et Stella Tremblay.

Décès

M. LOUIS VANDALE

Le 25 février est décédé au Sanatorium de St-Boniface, M. Louis Vandale, âgé de 98 ans, de Ste-Anne. Les prières paroissiales furent dites en l'église de Ste-Anne, où le service funèbre fut chanté. L'inhumation suivit au cimetière local.

Le défunt fut précédé à la tombe par son épouse, Delphine en 1943. Il laisse dans le deuil une fille, Mme Hector Prairie, de Port Arthur, Ont.; 11 petits-enfants et un neveu, M. Rosario Vandale, de Ste-Anne.

Fort Garry

Café-thé des jonquilles

Les dames de la paroisse St-Vital de Fort Garry sont heureuses d'inviter tout le monde à leur café-thé des jonquilles (Daffodil Tea) le jeudi 12 mars prochain en l'auditorium de la Baie d'Hudson, au 6e étage. Le café sera servi de 11 h. a.m. à 2 h. p.m., et le thé de 2 h. à 4 h. p.m.

Mme Leo O'Neill, présidente de la Ligue des Femmes Catholiques, recevra les invités avec Mgr M. Cournoyer, P.D., curé, Mme Henri Pawells, membre à vie, et autres présidentes honoraires.

Les dames ont confié la direction à Mme Constant Vermeulen, assistée de Mmes R. Lernout, fils, et C. Thomas. Les autres dames en charge sont comme suit: invitations, Mme J.-E. Trottier; verseuses, Mme Roy Sellors; serveuses, Mme Léo Van Houte; hôtesses, Mme George Proctor; tables Mme W. Hamilton; publicité française, Mme A. LaFlèche; publicité anglaise, Mme George Proctor; loterie, Mme A. LaFlèche, assistée de Mme E. Hrenchuk et Mlle E. Hamelin; trèfles de la St-Patrice, Mme J. P. Downey; tables de pâtisseries, Mmes A. Bossuyt et A. Desimplaere; table de couture, Cercle Ste-Bernadette; comité de téléphone, Mme W. Jones; cuisine, Mmes T. Ireton, M. Huyghe et W. Pierson; échiquier et livre des invités, Mme P. Kohnen; secrétaire-correspondante, Mme A. Knight.

Cordiale bienvenue à tous.

Transcona

Assemblée de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le mardi soir 10 mars, à 8 h., dans la salle paroissiale.

Film du Concile oecuménique

Le film splendide intitulé "Concile oecuménique" sera présenté à Notre-Dame de l'Assomption à Transcona, le mardi soir 10 mars, à 9 h. Cette représentation mettra en scène le Pape Jean XXIII lors de son voyage à Lorette, la veille du Concile. Ensuite on peut voir l'arrivée des Pères du Concile, la cérémonie d'ouverture et la messe solennelle célébrée dans la basilique St-Pierre de Rome. Le tout se termine avec le défilé à la bougie du peuple romain au soir du 11 octobre 1962.

Tous, adultes et enfants, sont bienvenus à venir voir ce film en couleur qui sera déroulé sous les auspices de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse.

Partie de cartes

Le cinquième groupe de paroissiens vous invite à venir jouer aux cartes le dimanche soir 8 mars à 8 h., dans la salle paroissiale. Il y aura de beaux prix; un délicieux goûter sera servi. On espère que vous serez tous présents.

Ainsi parle Yahvé: "Ne vous souvenez plus d'autrefois, ne songez plus aux choses passées. Voici que je vais faire du nouveau qui déjà parait, ne l'apercevez-vous pas? Oui, je vais tracer une route dans le désert, des sentiers dans la solitude (. . .) Je donnerai de l'eau dans le désert pour étancher la soif de mon peuple élu. Le peuple que je me suis formé redira mes louanges. (Is 43, 18-21)

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	76.6	76.6	76.6	76.6	77.6
C.W. no 3	74	74	74	74	75
Fourrage no 1	73	73	73	73	74
Fourrage no 2	70	70	70	70	71
Fourrage no 3	67	67	67	67	68
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	126	126	126.2	126.2	126.2
C.W. no 3—6 rangs	124	124	124.2	124.2	124.2
Fourrage no 1	111	111	111.2	111.2	112.2
Fourrage no 2	110	110	110.2	110.2	111.2
Fourrage no 3	107	107	107.2	107.2	108.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	150⅝	151⅝	149.2	148⅝	148
C.W. no 3	147⅞	148⅞	146	145⅛	144
C.W. 2 rej.	147⅛	148⅛	145.6	144⅞	144.4
C.W. no 4	130⅝	131⅝	129.2	128⅝	128
Ergot	125⅝	126⅝	124.2	123⅝	123
Sur voie net	150	151⅛	148.6	146.2	147.6
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Mars	269.6	270.2	270.4	268.6	268.2
Mai	272.2	272.4	273.2	271.2	269.6
Juillet	276.4	276	276	276	273.6
AVOINE —					
Mai	78	78	78	77⅞	77⅞
Juillet	77⅝	77.6	77.6	77.6	77.6
Octobre	77.4	77.6	77⅝	77.6	77⅝
Décembre	77	76.2	76	76⅛	76⅛
ORGE —					
Mai	115⅞	115⅞	116⅛	116⅛	116.2
Juillet	114⅜	114.4	114⅝	114.4	114.6
Octobre	113.4	113.4	113⅝	113.4	113.6
Décembre	113	112	112	112	112
LIN —					
Mai	328⅞	328.2	327.4	326⅛	326.2
Juillet	325.4	325	324⅛	323.4	324.6
Octobre	322.2	321.4	321.2	321	322.2
Décembre	316	318.2	317⅞	318	319.2
SEIGLE —					
Mai	153⅝	154⅝	152.2	151⅝	151
Juillet	147.6	148⅝	146⅜	145⅜	145.2
Octobre	145.2	146	144⅜	143.2	143.2
Décembre	146	145	142.6	141	140.6

(Pour la semaine du 24 au 28 février 1964)

Les Français n'auront que quinze jours pour choisir leur président

PARIS — La campagne à la présidence de la république, qui doit avoir lieu en France à la fin de 1965, ne durera que quinze jours au premier tour et quinze jours au second, si un deuxième scrutin est nécessaire.

Ainsi en a décidé le conseil des ministres français, qui a décrété également que pendant les quinze jours de la campagne, chaque candidat à la présidence n'aura droit qu'à deux heures sur les antennes et à deux heures sur les écrans.

Avant même que soit connu le règlement adopté par le gouvernement, la plupart des partis d'opposition ont en France critiqué "l'exiguïté" dans le temps de la campagne. C'est qu'en effet plusieurs partis rêvaient d'une campagne "à l'américaine" qui aurait permis pendant plusieurs mois à l'avance à chacun des candidats de faire connaître ses positions, grâce notamment à la radio et à la télévision qui sont en France sous le contrôle du gouvernement.

Ce sera la première fois en France qu'une telle campagne se déroulera puisque par référendum, il y a dix-huit mois, il a été décidé que le chef de l'Etat serait dorénavant élu au suffrage universel.

Jusqu'ici, un seul homme politique a officiellement annoncé qu'il serait candidat: le député-maire de Marseille, M. Gaston Defferre, président du groupe parlementaire socialiste du Palais-Bourbon, qui a reçu à la fois l'accord de son parti et celui d'autres organisations ou clubs parapolitiques.

St-Vital

Noces d'or

M. et Mme Ernest Laliberté, de St-Vital, ont célébré leur 50e anniversaire de mariage le 19 février.

Mme F. Savoie, de Bellegarde, Sask., soeur de la jubilaire, félicita l'heureux couple au nom de ses soeurs et frère absents, et le petit-fils des jubilaires, Charles Bruyère, leur offrit une bourse.

La table était décorée d'un gâteau à trois étages entouré de magnifiques corbeilles de chrysanthèmes jaunes et de cadeaux. Le poste CKSB diffusa une lettre venant de la soeur et belle-soeur des jubilaires, Mme W. Lamoureux, de Montréal, ainsi que plusieurs autres messages de félicitations. Une réception réunit amis et voisins, rappelant d'anciens souvenirs.

La fille des héros de la fête, Mme Charles Bruyère, et sa fille, Stella, recevaient les visiteurs.

M. l'abbé Léon Savoie, curé de Bellegarde, Sask., était présent à la fête et bénit l'heureux couple. Les jubilaires se disent heureux d'avoir pu célébrer leurs noces d'or et en remercient la Divine Providence.

AVIS PUBLIC

Selon l'Acte des Municipalités et l'Acte des Ecoles Publiques

AVIS EST ICI DONNE, selon les clauses de l'Acte des Municipalités et de l'Acte des Ecoles Publiques, que le règlement no 1/64 de la Division Scolaire Plaine du Cheval-Blanc no 20 sera soumis au vote des électeurs dûment qualifiés de cette Division Scolaire Plaine du Cheval-Blanc no 20 au moment et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but de ce règlement 1/64 de cette Division scolaire à être ainsi soumis au vote est d'autoriser les commissaires de cette Division à emprunter la somme de cent quatre-vingt-dix-huit mille dollars ($198,000,00) par l'émission et la vente d'obligations de cette Division Scolaire Plaine du Cheval-Blanc no 20 pour:

L'addition d'une aile à l'Institut Collégial d'Elie, contenant quatre salles de classes académiques et un agrandissement équivalent à deux salles de classes à l'auditorium, soit un total de six salles de classes; et aussi l'agrandissement de l'Institut Collégial St-Laurent pour une valeur de deux salles de classes académiques et une chambre à buts multiples d'une valeur de trois salles de classes, soit un total de cinq.

Ces obligations seront émises au village d'Elie, dans la province du Manitoba, et datées du 1er jour de décembre 1963, et elles seront payables au porteur à la Banque de Montréal, succursale de Kirkfield Park, ou au bureau provincial de cette Banque dans n'importe quelle de ces cités: Winnipeg, Toronto ou Montréal, au Canada, au choix du détenteur.

Les obligations seront émises de telle manière que le montant ainsi emprunté soit remboursable en vingt tranches (20) égales, consécutives, annuelles de dix-huit mille trois cent vingt-huit dollars et vingt-et-un cents ($18,328.21), incluant principal et intérêt au taux de six et trois quarts (6¾%) pour cent par année. Les obligations seront datées du 1er décembre 1963 A.D. et remboursables le 1er jour de décembre de chacune des années 1964 à 1983, les deux inclusivement.

Le jour de votation sera le 9e jour de mars 1964.

Le jour de la votation des électeurs résidant dans la Division Scolaire Plaine du Cheval-Blanc no 20, pour ou contre ce règlement, sera le lundi 9 mars 1964, de 9 h. a.m. à 8 h. p.m., aux endroits suivants:

Bureau de scrutin no	Districts scolaires	Endroit
1	District scolaire consolidé de Fannystelle	Ecole de Fannystelle, **Fannystelle**, Man.
2	Districts scolaires consolidés de James Valley, Maple, Henley, Maxwell, Barrick, Elm Bank, Minnesota, Elie	Institut Collégial d'Elie, **Elie**, Man.
3	Districts scolaires consolidés d'Allarie, Bruce, Elbrige, Point, Windsor, Bénard et St-Eustache	Ecole de St-Eustache, **St-Eustache**, Man.
4	Districts scolaires consolidés de George Herbert, Nanton, Bateman et St-François-Xavier	Ecole de St-François-Xavier, **St - François - Xavier**, Man.
5	District scolaire de Lake Francis	Ecole de Lake Francis, Bureau de Poste, **Lake Francis**, Man.
6	District scolaire de Bernier	Ecole Bernier, **St-Ambroise**, Man.
7	District scolaire de Bluff Island	Ecole de Bluff Island, **Harperville**, Man.
8	District scolaire de Laronde	Ecole Laronde, **St-Laurent**, Man.
9	District scolaire d'Ideal	Ecole Ideal, Bureau de Poste, **Ideal**, Man.
10	Districts scolaires de Gascon et Oak Point	Ecole d'Oak Point, **Oak Point**, Man.
11	District scolaire de St-Laurent	Institut Collégial St-Laurent, **St-Laurent**, Man.
12	District scolaire de Simonet	Ecole Simonet, **St-Laurent**, Man.

Le président ou le vice-président de la Division Scolaire no 20 sera présent au bureau du secrétaire dans le village d'Elie, au Manitoba, le vendredi 6 mars 1964, de 2 h. p.m. à 4 h. p.m., pour nommer, si requis, des personnes qui seront responsables aux endroits de votation susmentionnés et qui assisteront au comptage final des votes remis par l'officier scrutateur au nom des personnes intéressées et désireuses de promouvoir ou de s'opposer à l'acceptation de ce règlement 1/64 de la Division Scolaire Plaine du Cheval-Blanc no 20.

L'officier scrutateur de cette Division Scolaire sera présent au bureau du secrétaire-trésorier de cette Division Scolaire à 10 h. a.m. le mercredi 11 mars 1964 pour compter les votes pour et contre ce règlement.

La copie originale de ce règlement 1/64 avec l'ordre en conseil no F 27/64 du Bureau municipal du Manitoba est enregistrée au bureau du secrétaire-trésorier susmentionné et peut être étudiée par n'importe quelle personne intéressée durant les heures de bureau, avant le jour de votation.

Daté au village d'Elie, au Manitoba, ce 14e jour de février 1964 A.D.

signé: Oris J. Aquin,
secrétaire-trésorier,
Division Scolaire Plaine du Cheval-Blanc no 20.

Selon "La Loi des Services de Santé" et "La Loi des Municipalités"

1—Avis est ici donné que:
Le règlement no 12-63 du Village de Ste-Anne
Le règlement no 20-63 de la Municipalité rurale de Ste-Anne
Le règlement no 952 de la Municipalité rurale de La Broquerie
Le règlement no 1065 de la Municipalité rurale de Taché
Le règlement no 221 du Gouvernement local du District de Reynolds
ont reçu leur première lecture par les Conseils respectifs desdites municipalités, et, au temps et aux endroits susmentionnés, seront soumis au vote des contribuables résidant dans lesdites municipalités respectives et habilités à voter à leur sujet, parce que résidant dans les limites de l'Unité hospitalière de Ste-Anne, District no 26A, telle que décrite ci-dessous.

2—Le but des règlements susmentionnés, c'est d'autoriser l'agrandissement et la réfection de l'édifice actuel, et d'approuver et ratifier le Plan supplémentaire relatif à tout cela, tel que préparé par le Bureau des Gouverneurs, et de fournir au Bureau l'argent nécessaire grâce à la participation desdites municipalités, chacun selon sa part proportionnelle du coût encouru par ce Plan supplémentaire; lequel Plan supplémentaire a été dûment approuvé par le Ministre de la Santé et se lit substantiellement dans les mots et termes suivants, à savoir:

(a) QUE l'hôpital actuel soit agrandi et remis à neuf pour fournir:
(I) Un total de 18 lits autorisés;
(II) Une salle pour soins d'urgence;
(III) Secteurs de services améliorés;
(IV) Facilités de laboratoire et de rayons X améliorés; et
(V) Tous travaux et facilités essentiels.

(b) QUE le coût de ces plus grandes facilités hospitalières est estimé à trois cent dix-huit mille dollars ($318,000.00), ci-inclus le coût du nouvel ameublement et équipement et les autres coûts estimés à quatre-vingt sept mille dollars ($87,000.00); que les octrois des gouvernements fédéral et provincial sont estimés fournir la somme de cent mille dollars ($100,000.00); que les fonds disponibles comme dépôt en banque pour fonds de construction donneront quatre mille dollars ($4,000.00); que les autres fonds dont dispose l'hôpital donneront six mille dollars ($6,000.00); et que LE CAPITAL MAXIMUM DONT SERA RESPONSABLE LE DISTRICT SERA DE DEUX CENT HUIT MILLE DOLLARS ($208,000.00).

(c) QUE le Bureau se procurera ces $208,000.00 susmentionnés au paragraphe (b) par la vente d'obligations; de telles obligations seront émises en série, porteront intérêt sur coupons sans excéder 6% par année, et arriveront à échéance quant au capital après une période pas plus longue que seize années de la date d'émission selon les échéances établies dans l'annexe "A" ci-jointe et faisant partie de ce Plan supplémentaire.

(d) QUE, nonobstant les dispositions du paragraphe (c) ci-dessus et du paragraphe (e) ci-dessous où le temps entre la date d'émission desdites obligations et la date de leur premier paiement est plus ou moins d'un an, le premier paiement sera ajusté de telle sorte, à l'accroissement ou à la diminution de l'intérêt ainsi affecté, que cet ajustement sera calculé selon les dispositions du paragraphe (e) ci-dessous.

(e) QUE la répartition du capital maximum qui est la responsabilité du district, au paragraphe (f) ci-dessous, devra avoir comme résultat qu'aucune répartition au-delà de la somme nominale d'un dollar ($1.00) par année ne sera faite à la Municipalité rurale de La Broquerie, car aucune augmentation de la structure de la dette de cette Municipalité ne peut être approuvée par le Bureau municipal à cause de la position financière de ladite Municipalité.

(f) QUE le capital maximum responsable sera réparti sur le district sur une base annuelle, de telle sorte que:
1) La portion de responsabilité annuelle de la Municipalité rurale de La Broquerie sera fixée à la somme d'un dollar ($1.00) tel qu'établi au paragraphe (e), et
2) Le reste de la responsabilité sera réparti aux régions incluses dans le district, à l'exclusion de la Municipalité de La Broquerie, sur une base annuelle, de telle sorte que:
(i) 10% de la responsabilité sera confié au Village de Ste-Anne en première instance, et
(ii) Le 90% qui reste de la responsabilité sera réparti aux régions incluses selon la proportion de leurs évaluations égalisées qui sont de leur ressort chaque année.

Cette responsabilité annuelle étant sujette à réduction ou à extinction, n'importe quelle année durant la circulation des obligations par l'application des montants reçus de la Commission Hospitalière Manitobaine, par la voie de la dépréciation ou par le rabais de l'intérêt, selon les dispositions de la Section 55A de "La Loi des Services de Santé".

(g) QUE les dépenses annuelles inhérentes à l'opération et à l'entretien de l'hôpital, de même que les revenus correspondants, seront estimées à $105,000.00.

3—Que dans le but de faire face aux échéances annuelles du Bureau en ce qui concerne le remboursement des dépenses de capital et de l'intérêt, et la dépense prévue pour l'entretien et l'opération de l'Unité hospitalière de Ste-Anne (moins les revenus, s'il y en a), on lèvera annuellement à un taux spécial une taxe d'hôpital sur toutes les terres et la propriété dudit District, ces taxes ainsi perçues devant être remises au Bureau pour être appliquées, premièrement: En paiement du principal et de l'intérêt sur les dépenses de construction encourues de temps à autre; et, secondement, en paiement de l'entretien et de l'opération de l'Union hospitalière de Ste-Anne autre que les paiements et l'intérêt des dépenses de construction, tel que prévu ici.

4—Lesdits règlements proposés ont aussi pour but d'autoriser le Bureau à emprunter de temps à autre les sommes que le Bureau juge nécessaires pour rencontrer les dépenses du district, jusqu'au moment où les taxes pour l'année courante sont reçues; les montants ainsi empruntés étant une charge sur les taxes dues au district; et d'autoriser ledit Bureau à émettre des obligations pour assurer la sécurité du capital emprunté et de l'intérêt qu'il porte (lesdites obligations constituant un droit de rétention et une charge sur toutes les propriétés appartenant au Bureau et toutes les taxes imposées au district pour leur paiement); et aussi pour autoriser les municipalités respectives, afin qu'elles rencontrent leurs obligations envers le Bureau pour leur partie proportionnelle de contributions annuelles de remboursement de la somme de ($208,000.00) et pour le paiement de l'intérêt sur cette somme et pour l'entretien et l'opération de l'Unité hospitalière de Ste-Anne, District no 26A, à imposer et collecter annuellement pendant une période de seize années comme impôt spécial une taxe d'hôpital sur toutes terres et propriétés dans chaque municipalité dudit district de l'Unité hospitalière de Ste-Anne.

5—(a) Le vote des contribuables habilités à voter ce plan et les règlements respectifs le ratifiant et le confirmant, sera pris, pour ou contre lesdits règlements proposés, le lundi 16 mars 1964, de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. du même jour.
(b) Le 13 mars 1964, les préfets et les maires des municipalités respectives seront présents dans leurs bureaux municipaux respectifs de 9 h. a.m. à 10 h. a.m. pour, si requis, nommer les personnes qui s'occuperont des bureaux de scrutin et du compte final des votes au nom des personnes intéressées à promouvoir ou à s'opposer aux règlements respectifs.
(c) Les secrétaires des municipalités respectives seront présents à leurs bureaux municipaux respectifs à 10 h. a.m. le mardi 17 mars 1964 pour compter le nombre des votes pour et contre lesdits règlements.

6—Les copies originales des règlements et des copies du plan sont au dossier des bureaux municipaux respectifs et peuvent être étudiées par les personnes intéressées aux heures raisonnables avant que le vote soit pris.

7—Bureaux de scrutin:
(a) Village de Ste-Anne: Salle municipale, Village de Ste-Anne.
(b) Municipalité rurale de Ste-Anne: Quartiers 1 et 2, résidence de M. Adélard Jolicoeur, S.E. 13-7-7E.
Quartier 3: Salle paroissiale, Richer.
Quartiers 4, 5 et 6: Salle municipale, Village de Ste-Anne.
(c) Municipalité rurale de La Broquerie: Salle municipale, Village de La Broquerie.
(d) Municipalité rurale de Taché:
Quartier 1: Résidence de M. René-G. Trudeau, S.O. 3-9-4E.
Quartiers 2 et 3: Salle municipale, Lorette, Manitoba.
Quartier 4: M. Kai Winther, résidence, S.E. 21-9-6E.
Quartier 5: Salle paroissiale, Ste-Geneviève, Manitoba.
Quartier 6: Soubassement de la chapelle de Ross, Section 21-9-8E.
(e) Gouvernement local du District de Reynolds:
Hadashville, Manitoba — Gouvernement local du District de Reynolds, Bureau de l'Administrateur résidant.
Bureau de Poste de Sadlow, Manitoba — Résidence de M. Fred Kushniruk, Bureau de Poste de Sadlow, Manitoba, N.E. 17-9-11E.
East Braintree, Man. — Résidence de M. Sylvester Kumhir, Magasin général, East Braintree, Man., N.E. 33-7-14E.

R. E. Smith, secrétaire-trésorier,
Village de Ste-Anne. 11 février 1964.
R. E. Smith, secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Ste-Anne. 11 février 1964.
Emile Laurin, secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Taché. 5 février 1964.
D. N. Normandeau, secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de La Broquerie. 3 février 1964.
A. A. Dubois, administrateur résidant,
Gouvernement local du District de Reynolds. 4 février 1964.



Ces photos furent prises à l'occasion de la fête des pionniers de la Coopérative de Letellier, fondée en 1939. A gauche l'on voit le président actuel du bureau de direction, M. Lucien Bouchard, de Dominion City. A droite, les vingt pionniers présents à la fête du 26 février: de gauche à droite, première rangée, MM. X. Jubinville, J. Houle, A. Boiteau, W. Remus, O. Gruenke, W. McRae et W. Neumann; deuxième rangée, G. Bouchard, J.-E. Damphousse, A. Jutras, J. Dupuis, E. Cadieux, G. Fontaine et E. Boiteau; troisième rangée, S. D. Lane, F. Barnabé, W. S. Forrester, M. C. McLean, M. E. Peto et C. R. Forrester. (Photos Ed Braun, responsable des relations extérieures du district no 2 de la Federated Co-op Ltd., Carman.)

Les coopérateurs de Letellier ont fêté 20 des pionniers fondateurs de juin 1939

LETELLIER — Plus de 125 coopérateurs prirent part au grand souper organisé à Letellier le mercredi soir 26 février dernier, sous la présidence de M. Lucien Bouchard, président de la "Valley Consumer Co-operative", pour honorer les pionniers de cette coopérative fondée en 1939 et pour tenir en même temps la 25e assemblée annuelle.

Plusieurs des pionniers de la première heure étaient absents, soit qu'ils aient quitté "cette vallée de larmes", soit qu'ils aient quitté le district et continuent leurs activités coopératives en d'autres régions du pays ou de la province. Vingt pionniers avaient pu cependant se rendre à la fête du 25e anniversaire: MM. X. Jubinville, J. Houle, A. Boiteau, W. Remus, O. Gruenke, W. McRae, W. Neumann, G. Bouchard, J.-E. Damphousse, A. Jutras, J. Dupuis, E. Cadieux, G. Fontaine, E. Boiteau, S. D. Lane, F. Barnabé, W. S. Forrester, N. C. McLean, M. E. Peto et C. R. Forrester.

Souvenirs éloquents

C'est en leur nom que M. W. S. Forrester, d'Emerson, à la demande de M. Lucien Bouchard, président actuel, rappela les grandes dates de l'histoire de cette coopérative lancée dans les dures années '30. Après avoir évoqué le souvenir des morts et des absents, M. Forrester expliqua pourquoi les fermiers de ce district de la Rivière-Rouge se lancèrent dans l'aventure coopérative. C'était au temps où la plus grande partie du travail de ferme se faisait encore avec les chevaux, mais où on devait s'adapter graduellement aux nécessités nouvelles, à savoir à la venue du léger tracteur et autres machines agricoles exigeant de l'essence, de l'huile. Où trouver l'argent liquide pour payer ces nécessités? Quelques fermiers s'unirent ensemble pour acheter un jour un plein wagon d'essence, découvrant du coup que cet achat en gros leur permettait d'économiser jusqu'à 15 cents le gallon. Dans les registres de la Coopérative, en date du 16 août 1939, on lit que les prix payés par les coopérateurs furent ainsi: l'essence, 27c le gallon, le barburant diezel 13.6c, et l'huile 75c. Cet exemple d'économie, pris dans le domaine de l'essence, fut vite répété pour maintes autres commodités.

Quelle aventure pour ces fermiers se lançant dans le domaine des affaires! Conscients de leur inexpérience pour organiser et faire fonctionner avec succès une telle entreprise, ils multiplièrent les soirées d'étude dans les salles du conseil de la municipalité, discutant souvent jusqu'après minuit pour mieux comprendre ensemble tel principe de base ou telle loi de mécanisme coopératif. Le 13 juin 1939 ils étaient 60, lors de la première assemblée publique, alors qu'on fonda officiellement la coopérative projetée depuis des mois. Un capital en parts sociales au montant global de $1,500 fut collecté ce soir-là.

A la réunion suivante, le 19 juin, on élut provisoirement un bureau d'administration et un comité spécial fut nommé pour essayer d'obtenir des fonds de la Banque de la Nouvelle-Ecosse à Emerson. Sans doute que le gérant de la banque avait peu confiance en l'habileté des fermiers "à mener à bien leurs affaires", car il ne leur offrit aucun argent. Ces fermiers ne se laissèrent pas abattre par ce premier échec. Au contraire, chacun signa un billet promisssoire avec la coopérative de vente en gros pour obtenir le crédit nécesssaire à l'achat de deux réservoirs d'une capacité de 12,500 gallons d'essence, 200 tonneaux, des pompes, un entrepôt, etc.

Le fait que chacun dût dès les débuts apporter sa propre contribution avec son argent péniblement gagné explique l'intérêt que les fermiers de la région prirent "aux affaires de leur coopérative". Cette loyauté des membres ne s'est jamais démentie à Letellier et dans la région . . . jusqu'à aujourd'hui. Les directeurs et les gérants qui se succédèrent ne manquèrent d'ailleurs pas à leurs devoirs, ni les employés de la coopérative.

M. Forrester conclut ses remarques en offrant ses félicitations et remerciements aux jeunes directeurs actuels qui, en 1964, continuent le travail lancé en 1939 avec le même esprit d'initiative et de dévouement. "Nous pensions bien peu, il y a 25 ans, quand nous lancions cette organisation coopérative, qu'un jour nous serions membres d'une institution qui s'étend de l'Ontario aux Rocheuses. Nous sommes donc fiers d'être des membres de cette famille coopérative, et nous savons apprécier l'opportunité d'avoir joué notre humble rôle il y a 25 ans dans le développement du premier chaînon de la chaîne."

Orateur invité

L'orateur invité pour la circonstance fut M. L. L. Lloyd, président de la Federated Co-operatives Ltd, de Saskatoon, Sask., qui expliqua comment les coopérateurs de 1964 doivent se rendre compte que tout change autour d'eux et comment ils peuvent et doivent s'adapter à ces changements. Par exemple, dit-il, il y a quelque 20 ans c'était un plaisir d'assister à une réunion de coopérateurs et d'y écouter des discours de 60 ou 90 minutes, mais aujourd'hui on a plus important à "faire" qu'à "écouter". Tout de même, aujouta-t-il finement, même si notre travail de coopérateurs a été transformé avec les années, même si nos réunions doivent être plus pratiques qu'autrefois, les buts fondamentaux poursuivis par nos prédécesseurs restent les mêmes, entre autres nous libérer du contrôle des grands monopoles.

M. Lloyd égaya son discours doctrinal de bons mots à l'égard des pionniers de la région de Letellier, et des directeurs qui ne craignent pas d'étudier les exigences de l'avenir, par exemple une union plus étroite avec les autres coopératives avoisinantes. "De même que ce fut un bien pour les coopératives de gros de la Saskatchewan et du Manitoba de s'unir en 1955, ce serait sûrement à l'avantage de votre coopérative de s'unir avec les coopératives du voisinage."

Avantageusement connu des coopérateurs de langue française de la Saskatchewan et récemment honoré par le Conseil Canadien de la Coopération "pour son travail au sein de la population de langue française de sa province", l'orateur termina son discours par un fait d'intérêt humain: "Laflèche, tout près de Gravelbourg, en Saskatchewan, est un de mes vilalges favoris. C'est là que j'ai commencé ma carrière de coopérateur . . . C'est une communauté très active. La Caisse populaire y fut fondée en 1937 sous le haut patronage conjoint du prêtre catholique et du ministre protestant. Or, il y a deux ans, on a construit un barrage entre Laflèche et Gravelbourg. L'été dernier j'y ai rencontré le prêtre et le ministre qui, bien qu'âgés de près de 70 ans, se trouvaient ensemble sur les lieux des travaux et discutaient des plans d'un futur centre récréatif pour leur communauté. Je souhaite que nous-mêmes, à cet âge vénérable, nous projetions de planter des arbres chez nous pour procurer à nos descendants un peu d'ombre salutaire sur cette terre."

Félicitations à la population de Letellier et des environs pour le succès de cette fête des pionniers de 1939. Bonne chance dans le présent et le futur.

Virden

Décès

Le 23 février, à l'hospice de St-Hubert, Sask., est décédé M. Pierre Chacun.

Né à Pineau, Vendée, France, le 8 octobre 1874, M. Chacun émigra au Canada en 1911 et s'établit à Grande Clairière. En 1926 il alla s'installer à Ponteix, Sask. Après une opération majeure, il dut être hospitalisé à St-Hubert.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Désiré, de Dapp, Alta, et Jean, de Weyburn, Sask.; quatre filles, Léa, d'Edmonton, Alta, Jeanne, de Dapp, Alta, Arthémise, de Montréal, Qué., et Victoria, d'Ottawa, Ont.; un frère, Léon, à Virden.

Le service funèbre fut chanté à St-Hubert, Sask. Une grande partie de ses compagnons et compagnes de l'hospice y assistaient, ainsi que quelques membres de sa famille, venus de loin malgré la température incertaine.

Accident

Un accident de la route est survenu le 21 février à 3½ milles de Virden. Des suite de cet accident, M. James William Hane est décédé le mardi matin 25 février; M. Gordon Whitford est dans un état critique à l'hôpital; M. Leslie Rousseau s'est fracturé un bras; et M. Cameron Manser put laisser l'hôpital après traitements.

St-Norbert

Déjeuner-communion

A St-Norbert, c'est sur une note pieuse de gaieté et de fraternité que s'ouvrit le mois de mars. A la messe de 8 h. a.m., de nombreux Chevaliers de Colomb reçurent la sainte communion. A la suite du saint sacrifice, ils se réunirent pour un déjeuner au sous-sol de l'église. Ils étaient environ 120, y compris quelques amis.

L'orateur invité, M. Delaney, fut présenté à l'assemblée par M. C. Ouimet. Le conférencier sut capter et garder l'attention de son auditoire par sa parole vibrante et convaincante sur "La charité chrétienne". M. René Deleurme, instituteur, le remercia pour son message pratique et si approprié à l'époque.

Le déjeuner avait été préparé par la pâtisserie Pelland et servi par quelques dames de la paroisse.

Quelques mots de remerciement de la part de M. W. Dowbiggin, Grand Chevalier de St-Norbert, terminèrent ce déjeuner.

St-Jean-Baptiste

Bienvenue à St-Jean-Baptiste

Le vendredi 6 mars, à 8 h. p.m., aura lieu en la salle paroissiale de St-Jean-Baptiste le concours oratoire organisé par la Relève de la division de la Rivière-Rouge. En plus des discours, il y aura chansonnettes en choeur sous la direction de M. Noël Joyal, professeur à St-Malo. Venez chanter avec nous "Moi mes souliers", "L'eau vive", "Le Galérien", etc.

Les élèves de Ste-Agathe, St-Pierre et du collège St-Joseph d'Otterburne présenteront de courtes saynètes. Nous espérons entendre l'orchestre de St-Malo. A la fin de la soirée, les lauréats seront couronnés roi et reine, prince et princesse par le comité divisionnaire.

Cordiale invitation à tous nos amis de la province.

Denis MARION,
président divisionnaire.

Haywood

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mardi 18 février. L'assistance était peu nombreuse, 12 dames, parce que plusieurs familles sont visitées par la grippe et autres maladies.

Après l'ouverture de la réunion par la prière, il y eut lecture des rapports des différents comités. Quelques projets furent discutés, entre autres, une partie de cartes au profit de la mission de M. l'abbé Louis Bédard. Puis M. l'abbé J. Choiselat, curé, parla du problème actuel des écoles privées. Il faut prier afin que la justice soit enfin établie dans ce domaine.

Un goûter fut servi. Il y a renrez-vous pour la réunion du 17 mars.

Visiteurs

Le 2 février, M. Joseph Buisson et sa famille recevaient la visite de leurs oncle et tante, M. et Mme Louis Bazinet, de Winnipeg.

Partie de cartes

Le dimanche 1er mars avait lieu la partie de cartes dont les profits étaient pour la mission de M. l'abbé Louis Bédard, ancien curé.

Les prix furent décernés comme suit: prix d'entrée, Mme Roland Dequier; prix des dames, Mlle Arlette Labossière et Mme Ernest Rouire; prix des hommes, MM. Denis Robidoux et Gilbert Demers; encan et loterie, Mme Amédée Picton et MM. Noé et Henri Lambert.

Un cordial merci aux généreux donateurs, Mmes Henri Gautron, Amédée Picton, Noé Lambert, Joseph Hébert, J.-B. et Henri Vaillant, Mlle M.-Rose Dagesse et la Coopérative de Haywood. Merci aussi à tous ceux qui ont bien voulu faire une bonne action tout en s'amusant en famille.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Hélène Tarko patiente à l'hôpital général de Winnipeg, où elle a subi une intervention chirurgicale; à M. Louis Lévesque à l'hôpital général St-Boniface, pour traitements; à Mlles Hélène de Rocquigny et au jeune Louis Piché, qui ont passé plusieurs jours à l'hôpital de St-Claude.

Woodridge

Election

Félicitations à M. Gabriel Nault, qui a été élu syndic, et sincères remerciements à M. E. Lavergne, sortant de charge, pour les nombreux services rendus à la paroisse durant son terme de trois ans.

Voyage

M. et Mme Michel Querel sont revenus enchantés de leur voyage à Prince George, C.-B. Ils ont également rendu visite à Mme Dolorès Vinet, de Vancouver, C.-B., autrefois de cette paroisse.

Partie de cartes

Le 23 février avait lieu à la salle paroissiale, une partie de cartes organisée par un groupe de dames de la paroisse. Les résultats nets de cette soirée furent très satisfaisants: un beau montant de $212.

Les prix aux cartes furent attribués aux personnes suivantes: dames, 1er prix, Mme Dolorès Poiron, 2e, Mme Euclide Lebleu, 3e, Mme Endrew Hora; pour hommes, 1er prix, M. Hubert Ross, de St-Labre, 2e, M. René Yvon, et 3e, M. Robert Lorteau, de Florzé, Man. Mlle Barbara Yvon gagna le prix d'entrée. La chance, à la loterie, favorisa Mme Jack Snow, 1er prix, valeur de $10, Mme Octave Rose et Mlle E. Vielfaure, autres prix d'une valeur de $5.00 chacun.

Les dames organisatrices désirent remercier toutes les personnes qui ont aidé à faire de cette soirée un succès. Un merci spécial aux gens de St-Labre et Florzé, qui ont eut l'amabilité d'y venir.

Shower

Le 1er mars eut lieu, à la demeure de Mme Albert Lebleu, un shower en l'honneur de Mlle Gladys Jacksit. Environ cinquante dames et demoiselles étaient présentes.

Toutes s'amusèrent bien et un délicieux goûter fut servi. Ensuite, Mlle Jacksit remercia en termes appropriés, les dames venues en si grand nombre et aussi pour les jolis cadeaux reçus.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Concours oratoire français

C'est devenu une tradition annuelle: nous avons un concours oratoire français. Sous le patronage de la Relève franco-manitobaine, ce concours avait lieu cette année le 25 février. Voici la liste des participants et le sujet de leur discours:

Section A: 12e année, Yves Beaudin, "La destinée de l'homme; 11e année, Gérald Lavallée, "L'Association d'Education".

Section B: 10e année A, Gérald Turenne, "Les Canadiens français forment-ils une nation?"; 10e année B, Gérald Valois, "Le bilinguisme et le biculturalisme"; 9e année A, Louis Carrière, "Notre langue française"; 9e année B, Réal Cormier et Brunel Loiselle, "Pourquoi je suis fier d'être Canadien français".

Les membres du jury étaient le F. P. Pierre Carrière, C.S.V., supérieur, M. l'abbé Allen Soucy, supérieur du Petit Séminaire St-Jean, et le R. F. Edgar Bigras, C.S.V., professeur. Après un bon moment de délibération, le jury accorda la palme aux orateurs suivants: Section A, Gérald Lavallée, et Section B, Louis Carrière. Tous en conviennent, les discours des sept orateurs furent excellents quant au débit et à la forme.

Le Père supérieur qui donna le verdict du jury félicita chaleureusement tous les participants ainsi que les professeurs pour leur dévouement à préparer leurs candidats respectifs pour ce concours. Il en profita pour tracer dans ses grandes lignes les qualités requises à l'orateur.

"La rhétorique est l'art de bien dire, l'art de parler de manière à persuader. D'après Aristote, c'est la puissance de voir dans un sujet ce qui peut persuader. La rhétorique diffère de l'éloquence. La rhétorique est un art. L'éloquence est le talent même ou la faculté de bien dire. Le Rhéteur connaît et enseigne les règles qu'on doit suivre pour parler de manière à persuader; l'orateur met ces règles en pratique; il possède le don même de la persuasion. On peut être éloquent sans être rhéteur, alors on suit les principes sans même les soupçonner.

Vir bonus dicendi peritus

"L'orateur est un homme de bien capable de persuader. Le génie oratoire suppose à un haut degré la puissance de raisonner, d'imaginer et de retenir. Le caractère oratoire résulte de trois qualités: 1) la bienveillance, la bonté consiste à bien vouloir; 2) la force consiste à vouloir malgré les obstacles. Il faut être fort pour tenir toujours juste malgré l'influence de l'opinion qui domine l'époque et le pays; il faut être fort pour vouloir toujours le bien, malgré les craintes et les espérances qui peuvent inspirer les menaces et les promesses des puissants; il faut être fort pour oser dire la vérité à ceux qui ne veulent pas l'entendre, pour contredire les préjugés et les passions des grands et des masses. 3) La sensibilité consiste dans une certaine facilité à recevoir et à rendre les mouvements des diverses passions."

Ensuite, le Père supérieur explique les qualités que doivent avoir la voix, le geste, la pose. Les vices à éviter sont la timidité et l'arrogance.

Ces commentaires sur l'art oratoire furent hautement appréciés de l'auditoire.

Hockey

C'est le dimanche 1er mars qu'avait lieu la joute de hockey avec les anciens. Les collégiens ont remporté la victoire par un pointage de 7 à 6. Ce fut une agréable rencontre. L'équipe des anciens était composée des joueurs suivants: Gédéon Manaigre, Denis et Lucien Lussier, Marcel Rochon, Edmond Jamault, Marcel Pelletier, Pierre LaRoche, Fernand Grégoire, Marcel Proulx, Patrick Bonin et Normand Picard. Revenez encore, chers anciens. Un rendez-vous spécial le 4 avril pour le souper annuel!

Nous avions l'honneur de recevoir dimanche dernier une équipe du Grand Séminaire de St-Boniface dirigée par M. l'abbé Edmond Baril. Encore une fois les collégiens remportèrent la victoire au compte de 4 à 3. Il faut dire que la glace n'était pas en très bonne condition à cause de la température très douce que nous avions eue depuis deux jours. La partie fut tout de même très intéressante.

Le chroniqueur sportif.

Mois de St-Joseph

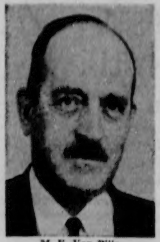
Comme il convient dans une maison telle que la nôtre, nous soulignerons d'une manière spéciale ce mois de mars placé sous la protection de St-Joseph. Ayant toujours l'esprit du concile et la liturgie du carême en vue, nous demanderons, par quelques prières spéciales à notre saint protecteur, de bénir nos bienfaiteurs et de rendre notre carême fructueux afin que nous soyons mieux préparés pour la grande fête de Pâques. Nous sommes assurés que ce grand saint nous traitera comme ses fils et qu'il nous aidera même dans nos examens dans la mesure où nous y aurons mis de l'effort personnel.

Les finissants ne manqueront pas de lui demander les grâces requises pour suivre courageusement leur vocation.

Gérard CLAVET, C.S.V.,
père spirituel.

Mort de M. F. Von Pilis, apôtre de justice sociale

SASKATOON — M. Frederick Von Pilis, journaliste et conférencier catholique éminemment connu dans sa province et dans tout le Canada, est décédé subitement à Lloydminster, Sask., à l'âge de 62 ans, le mercredi 25 février, peu avant d'y donner une conférence sur les questions agricoles devant les membres de la Chambre de Commerce.


M. F. Von Pilis

Natif de Vienne, diplômé ès sciences politiques de l'Université de Berne, Suisse, il s'occupa activement de journalisme et de publicité en Autriche avant d'immigrer au Canada en 1940. Il acheta d'abord une ferme à quelque 20 milles de Toronto, se spécialisant dans la production laitière et exportant aux Etats-Unis ses fameuses vaches Jersey. Une épidémie de fièvre aphteuse en Saskatchewan le priva en 1952 de son champ d'importation de Jerseys, et donc il vendit sa ferme en Ontario et devint l'éditeur adjoint du "Farmers' Advocate and Canadian Countryman", à London, Ont. Il joua en cette province un rôle très actif au sein de toutes les organisations coopératives agricoles.

Il vint à Saskatoon en 1956 pour devenir membre du personnel du journal coopératif "The Western Producer" et directeur de la publicité des Fermiers-Unis de la Saskatchewan. En 1963 il était élu président du "Saskatoon Press Club".

Surtout il se fit connaître pour ses activités catholiques, donnant l'exemple d'un apostolat humble et extrêmement fructueux, multipliant partout les conférences sur la doctrine sociale de l'Eglise, écrivant de nombreux articles dans les journaux et revues catholiques, dont "The Sunday Herald", journal diocésain de Winnipeg. Les journalistes de **La Liberté et le Patriote** et du "Sunday Herald" le comptaient au nombre de leurs meilleurs amis.

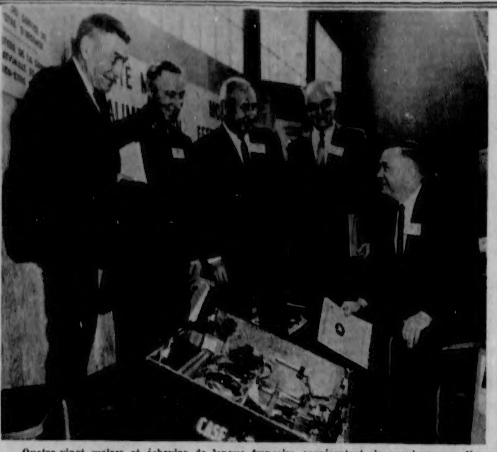
Condoléances sincères à Mme Von Pilis et à sa fille, Mme D. Happy, qui joua longtemps un rôle éminent dans les oeuvres sociales catholiques de Montréal.

Rumeurs sur la succession du cardinal Mindszenty

BUDAPEST (CCC) — Les milieux ecclésiastiques de Budapest déclarent que le pape Paul VI aurait chargé le Père Vincent Tomek, préposé général des Clercs réguliers des Ecoles pies (Scolopes, Calasantins, Piaristes), de poursuivre, avec Mgr Agostino Casaroli, sous-secrétaire aux affaires ecclésiastiques extraordinaires, les pourparlers informatoires qui se déroulent actuellement entre le Saint-Siège et le gouvernement hongrois. Le Père Tomek serait, en outre, appelé à succéder au cardinal Mindszenty, étant tout d'abord nommé coadjuteur avec droit de succession.

Au Vatican, on ne peut avoir aucune confirmation de cette information. Les efforts entrepris en vue d'une normalisation des rapports entre la Hongrie et le Saint-Siège sont entourés d'une discrétion particulièrement bien observée.

Le Père Tomek est Hongrois. Il a été pendant de longues années provincial des Piaristes de Hongrie, avant d'être élu, en 1947, préposé général de cette Congrégation, dont la maison généralice est à Rome.



Quatre-vingt maires et échevins de langue française, représentant six provinces canadiennes, ont assisté à une conférence fédérale-provinciale sur la défense passive au Collège Canadien de la Défense Civile, à Arnprior, Ontario. Durant cette conférence, du 24 au 29 février inclusivement, on discuta de plusieurs sujets, y compris les effets des armes nucléaires, les régions d'accueil et l'effet des retombées radioactives. Ci-dessus cinq des délégués examinent l'équipement du service d'alimentation de secours. De gauche à droite, on voit: D. Proteau, préfet de la municipalité Ritchot, T.-E. Dupont, maire, Fernand Lavergne, mais de St-Pierre-Jolys, Man., L. Marcoux, préfet de la municipalité Taché, et J. Guay, pro-maire.

Au Parlement de l'Alberta, seul l'anglais est officiel

EDMONTON — Un peu partout, dans les milieux politiques canadiens, c'est devenu de bonne mode de parler le français . . . sauf à l'Assemblée législative d'Alberta où l'orateur est déclaré illico: "out of order".

C'est ce qu'ont déclaré les experts provinciaux attachés à l'Assemblée législative de l'Alberta, alléguant qu'il existe une loi, ou un règlement, selon laquelle, ou selon lequel, les débats et travaux de la Chambre base doivent s'exercer dans la langue de Shakespeare.

Plusieurs députés de cette province parlent très bien le français. On compte entre autres le chef de la députation libérale, M. Mike Maccagno, et le créditiste Roméo Lamothe, de Bonnyville. Même le premier ministre Manning parvient à se faire comprendre dans un certain français . . . Le créditiste Art Dixon, reconnaissant qu'il ne parle pas le français, ajoute qu'il devrait travailler à l'apprendre.

Avant 1905, à une époque où l'Alberta faisait partie des Territoires du Nord-Ouest, on parlait en ces lieux, même à l'Assemblée, aussi bien le français que l'anglais. Mais depuis . . .

Il n'y eut qu'un incident mémorable. En 1940, M. Joseph Beaudry, un avocat de St-Paul, maintenant décédé, avait tenté de parler en français. Rappel à l'ordre. Exécution. Le député luita du mieux qu'il pût avec son mauvais anglais.

Encore aujourd'hui, malgré les efforts certains des uns et le snobisme des autres qui servent ensemble une seule et même cause, soit l'établissement du bilinguisme le plus complet que l'on puisse imaginer sur la terre canadienne, malgré même les efforts de ce député torontois qui pour la première fois la semaine dernière faisait la révérence aux Canadiens français en utilisant leur langue devant l'Assemblée législative ontarienne, malgré tout cela et bien d'autres choses encore, la quinzième "législature" d'Alberta évoluera comme toujours strictement en anglais.

Mgr Parent invite ses prêtres à s'intéresser aux problèmes ruraux

RIMOUSKI (CCC) — "Les prêtres qui exercent leur ministère dans les paroisses rurales devront prendre d'autant plus au sérieux les problèmes spéciaux au monde rural, que celui-ci est en train de subir une transformation peut-être plus radicale que la transformation qu'a connue et que continue de connaître le monde ouvrier."

Voilà ce qu'affirme Son Exc. Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, dans sa dernière lettre pastorale à ses prêtres. Il souligne que le monde agricole éprouve présentement de sérieuses difficultés et que le cultivateur n'arrive pas toujours à tirer de son exploitation un rendement et un revenu suffisant pour faire vivre convenablement sa famille et apporter sa contribution à la communauté.

Après avoir noté que "le secteur agricole, à peu près partout, est un secteur déprimé", comme l'écrivait Jean XXIII dans l'encyclique "Mater et Magistra", l'archevêque de Rimouski ajoute: "L'agriculture, et nous ne le dirons jamais assez, est principalement abandonnée parce qu'elle n'apporte pas à ceux qui s'y consacrent une rémunération équivalente à un salaire normal dans l'industrie et le commerce. Les prix des produits agricoles s'avilissent alors que le prix des marchandises qu'achète le cultivateur augmente sans cesse".

"Ce problème de fond, poursuit Mgr Parent, a atteint chez nous un tel degré que la perte de population d'un certain nombre de paroisses est une menace à leur avenir. De nos 119 paroisses, 75 ont vu leur population diminuer dans l'espace de dix ans (1953-1963). Dix-neuf d'entre elles ont subi une diminution variant de 200 à 496 âmes."

Mgr Parent invite ensuite ses prêtres à jouer pleinement leur rôle de pasteurs. "Un curé, écrit-il, ne peut vraiment connaître ses paroissiens sans être au courant des influences sociales qui s'exercent sur eux, autrement dit, des conséquences psychologiques et morales de leur profession. On n'aborde pas les âmes dans l'abstrait mais dans le concret de la vie de chacun et de tous. Et c'est en fonction de cette connaissance concrète que le pasteur est bien obligé de concevoir son plan d'évangélisation".

Mgr Parent invite particulièrement les aumôniers des cercles de l'Union catholique des cultivateurs et de l'Union des femmes rurales à presser les membres de ces cercles à s'intéresser aux problèmes ruraux et agricoles. Il prie aussi "les prêtres soucieux de la question agricole d'apporter une attention spéciale à la formation technique et professionnelle des adultes et des fils de cultivateurs qui donnent des signes de vocation agricole".

"Nous ne saurions donc déployer trop d'efforts pour assurer le progrès de l'agriculture dans notre diocèse, comme aussi pour protéger de toutes façons la civilisation rurale que tant de facteurs menacent de faire disparaître", conclut l'archevêque de Rimouski. "Pourtant, l'enjeu en vaut la peine. Trop de valeurs spirituelles sont ici engagées pour que nous ne mettions pas tout notre coeur à les protéger".

Mgr Coderre publie un ouvrage pour les prêtres

ST-JEAN-DE-QUEBEC (CCC) — Son Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de St-Jean-de-Québec, vient de publier, à l'intention des prêtres, un volume qui permettra aux membres du clergé de revoir seuls ou en comités leurs attitudes de vie à la lumière des enseignements pontificaux. C'est à cette fin que le volume fut intitulé le "Miroir du Prêtre". Son but est essentiellement de favoriser chez chaque prêtre un examen de conscience plus centré sur la réalité du XXe siècle, mais permettant à chacun une confrontation personnelle avec l'image du Prêtre Eternel.

Le volume, publié aux Editions du Richelieu Ltée, comporte deux tranches principales, la première s'intéressant aux textes pontificaux touchant le service de Dieu et de la Communauté, lequel service se centre sur la liturgie et se doit d'être appelé à notre Temps. La seconde partie regarde l'intérieur de la vie de chaque prêtre, pour que son service gagne toujours en valeur; à cette fin, le prêtre axera sa vie sur les conseils évangéliques et sur les exercices spirituels.

Une grande partie de l'humanité se dirige peut-être vers une vie impersonnelle, déterminée par la publicité et la propagande. Mais toujours, il y aura des bibliothèques où s'alimenteront ceux qui dirigeront les autres et penseront pour eux, et où ceux qui ne voudront pas sombrer dans le conformisme universel trouveront une oasis de liberté, de critique, d'humanité. — Jean-Charles Bonenfant

La langue populaire va-t-elle tuer le chant grégorien?

MONTREAL (CCC) — "L'introduction de la langue populaire dans la liturgie offrira à la masse le moyen de pénétrer les mystères d'une musique à laquelle elle n'avait jusqu'ici rien compris."

Voilà ce qu'écrit Dom Georges Mercure, O.S.B., dans la revue "Actualité" de février qui souligne que les grégorianistes sont inquiets parce que la langue populaire, dont la Constitution conciliaire sur la liturgie permet un large usage, pourrait tuer le chant grégorien qui, comme on le sait, "est tellement lié à la langue latine qu'il en a pour ainsi dire épousé la forme et le rythme".

"Et comment une masse étrangère au latin aurait-elle pu comprendre un chant si intimement lié à cette langue?", se demande Dom Mercure.

Indépendance

"Mais si tant est que l'on puisse dissocier le chant grégorien du latin et commencer pour une nouvelle langue populaire un travail identique à celui qui a été fait par les latins depuis les premiers siècles de l'Eglise jusqu'à l'apogée du VIIe siècle", ajoute le bénédictin canadien, "il n'est pas douteux que nous puissions en arriver nous aussi, et beaucoup plus vite avec les moyens actuels, à un chant grégorien et liturgique vraiment efficace, parce que parfaitement compris de tous."

"C'est dans ce sens, à notre avis, qu'il faut travailler", poursuit Dom Mercure.

"Or cela est très possible, car si le chant grégorien s'est lié de façon presque indisssoluble à la forme et au rythme du mot latin, il n'a pas été absorbé par ce dernier au point de perdre les caractères de rythme et de modalité qui lui font une place à part dans toute la musique. Ses échelles modales sont indépendantes du latin. Son rythme lui-même, parce qu'il est libre, peut se dissocier du rythme du mot latin et adopter par exemple le rythme du mot français.

Cela exige évidemment une transformation. Mais cette transformation, si elle modifie quelque peu l'allure externe de la mélodie grégorienne, ne saurait rien lui enlever de son caractère suprasensible qui la rend si apte à être et à demeurer la musique d'Eglise par excellence."

Dom Mercure conclut que des grégorianistes habiles ont déjà réussi de fort beaux cantiques en se servant de la mélodie grégorienne ainsi transformée, et il propose ensuite un "Salve Regina" qui fait partie des essais qu'il tente actuellement.

Cieux, criez de joie! car Yahvé a agi. Triomphez, profondeurs de la terre. Montagnes, criez de joie, et toi, forêt avec tous tes arbres! Car Yahvé a racheté Jacob et manifesté sa gloire en Israël. (Is 44, 23)

Isolement, tragédie intime

L'isolement est l'un des plus grands problèmes de notre temps. Il est cause aussi de l'une des souffrances morales les plus aiguës qui soient. Il s'empare de l'esprit de sa victime et déforme sa personnalité. A lui seul, l'isolement occasionne plus de cas d'aliénation mentale que tout autre facteur. Et cependant on est étonné de constater combien peu le public semble soupçonner même que le problème existe. Heureusement, la situation des vieillards a été l'objet d'une grande publicité. Aussi, grâce à ce moyen, s'occupe-t-on efficacement à remédier à l'isolement chez les vieillards.

Cependant, l'isolement n'est pas le propre d'une seule catégorie de citoyens d'un certain âge. De nos jours, il se fait sentir chez tous les groupes.

Les grandes villes sont, dit-on, des îles surpeuplées. Cela est peut-être vrai, mais cette constatation ne fait qu'ajouter au fardeau de l'isolement, car "l'esseulé" se sent isolé, même s'il est entouré de la multitude.

L'une des causes de l'isolement de nos jours est le dépeuplement des petits centres. vient de plus en plus fréquent de quitter la maison pour aller Une autre est la disparition de la vie de famille. Une troisième est créée par la nécessité qui force les jeunes à quitter le foyer pour poursuivre leurs études ou embrasser une carrière qui réponde à leurs aptitudes. D'où il s'ensuit que l'isolement se fait sentir à tous les âges.

La vie en logis-appartements se généralise de plus en plus. Il en résulte que les enfants n'ont plus d'endroits pour se rencontrer et se récréer ensemble. L'enfant souffre de l'isolement beaucoup plus que l'on est porté à le croire. De même en est-il des adolescents. Une fois sorti de l'ambiance de l'école, le jeune adolescent doit brusquement faire face à un tout nouveau monde: celui du bureau ou de l'industrie, de sorte qu'il se voit soudainement transplanté dans un monde adulte, où les gens et les choses sont très différentes du milieu d'où il sort.

L'on remarque que l'isolement se fait sentir de façon beaucoup plus tangible chez les jeunes qui travaillent dans des petits établissements où leurs associés sont beaucoup plus âgés qu'eux. D'où le manque de camaraderie entre eux.

Chez les adolescents qui approchent la vingtaine, il dedemeurer "en chambres". Plusieurs quittent les centres ruraux — où ils demeuraient en groupes communautaires où tous se connaissaient — pour s'en aller dans les villes où ils ne connaissent personne. Ils y demeurent dans des chambres-vivoir, ou dans des pensins. Ils y trouvent peu ou aucune occasion de s'associer avec les autres. Surtout pour ceux qui vivent en chambres, l'isolement devient un problème sérieux.

Un autre groupe de personnes qui souffrent de la solitude sont les mères dont les enfants sont maintenant grands. Ceux-ci n'ayant plus besoin de leurs attentions comme avant, sont devenus indépendants et se créent une vie dans laquelle leurs parents ont très peu de part.

La plus grande majorité, cependant, de ceux qui m'écrivent sont les époux, hommes ou femmes, qui, par suite de mortalité ou de divorce, sont laissés seuls. Il y a aussi, parmi les esseulés, un nombre surprenant de célibataires des deux sexes, qui ont atteint la quarantaine. Plusieurs des femmes non mariées ont dû, durant les années où le mariage s'eût présenté à elles, prendre soin de leurs parents. Une fois ceux-ci disparus, elles se voient au milieu d'un monde froid, où personne n'a besoin d'elles. Et n'ayant pas eu la chance de s'instruire ou de se forger une carrière, elles se voient aptes seulement à des travaux ennuyeux et onéreux. De sorte que nulle part, soit au travail ou durant leurs loisirs, ne trouvent-elles aucune satisfaction. Plusieurs se plaignent qu'elles ne peuvent s'adapter dans aucun milieu.

Puis enfin il y a le groupe le plus nombreux de personnes souffrant d'isolement, les vieillards. Plusieurs n'ont aucun proche parent. Plusieurs sont si indigents qu'ils doivent vivre dans des réduits déprimants et peu convenables à la dignité humaine. D'autres sont dans des institutions qui, bien que pourvoyant aux nécessités de la vie, ne peuvent procurer aux vieillards la compagnie d'amis dont ils ont besoin, de même que l'attention amicale personnelle. Plusieurs sont alités. Trop d'entre eux sont abandonnés de leurs enfants, soit totalement ou la plus grande partie du temps.

Le cas de cette dame qui mourut dans un appartement de Londres et qui laissa son carnet où elle écrivit chaque jour durant un an "Personne n'est venu aujourd'hui", est un exemple typique du drame intime que des milliers de personnes vivent chaque jour.

C'est ici où un magnifique apostolat s'offre à toute personne désireuse, par sympathie, de rechercher ceux qui sont seuls pour les aider en leur offrant le don de son amitié. Ceci requiert parfois un tact et une patience inouïs. Mais aucune oeuvre de miséricorde ne procure autant de joie à celui qui la donne.

Sans doute, celui qui décide de se dévouer à soulager le fardeau de l'ennui d'une autre personne réalisera vite qu'il a entrepris une tâche très difficile. Plusieurs des "isolés" sont des neurasthéniques et même mentalement atteints. Souvent aussi ce sont de grands égoïstes. Nombre d'entre eux sont repliés sur eux-mêmes. Ils seront même portés à prendre une attitude apathique ou défiante à l'égard de ceux qui les abordent amicalement. Mais une fois que les premières difficultés ont été surmontées, la tâche devient plus facile, et la satisfaction du bien accompli s'accroît de jour en jour.

L'isolement, bien qu'étant un mal terrible, ne requiert pas cependant de puissants remèdes physiques. Ce qu'il requiert c'est l'amitié douce et compréhensive. Qui contribue à bannir l'isolement dans la vie d'un autre contribue à lui rendre le plus grand bien qui soit, la joie de vivre!

Armand Georgés,
13, Colnemead,
Rickmansworth,
Herts.

Québec accorde 20 bourses à des étudiants américains

Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Georges Lapalme, a annoncé que, sur recommandation du Service du Canada français d'outre-frontières, vingt bourses d'études d'une valeur globale de $4,100, ont été accordées à vingt enseignants des écoles élémentaires paroissiales de la Nouvelle-Angleterre.

Ces vingt instituteurs, religieux et religieuses, suivront des cours d'été du 2 juillet au 18 août 1964, au collège de l'Assomption, à Worcester, Mass., sous la direction du Dr Gérard-J. Brault, professeur à l'Université de Pennsylvanie, qui a accepté pour la troisième année consécutive de diriger un institut d'enseignement du français organisé sous les auspices du "National Defence Education Act". Grâce à ces cours, des enseignants franco-américains peuvent se perfectionner gratuitement en payant la pension et le logement, par suite de cette mesure fédérale américaine destinée à encourager l'étude d'une langue seconde. Parmi toutes les langues secondes susceptibles d'être étudiées aux Etats-Unis, le français occupe une place de choix.

C'est pourquoi la Nouvelle-Angleterre a été choisie comme région où le français doit être enseigné et, dans cette région, c'est le collège de l'Assomption, à Worcester, qui a été désigné comme centre d'un institut où un groupe d'enseignants pourront perfectionner leurs connaissances en français, afin de les transmettre à une partie des 77,000 enfants qui étaient inscrits dans les écoles élémentaires paroissiales de la Nouvelle-Angleterre, en 1961.

"Comme il s'agit, en l'occurence, de religieux et que Washington en vertu du NDEA ne défraie la pension et le logement que de professeurs qui n'ont aucune attache avec une école privée quelconque, la province de Québec, a expliqué le ministère, en payant ainsi la pension et le logement de ces vingt religieux, permet à l'enseignement élémentaire paroissial de bénéficier d'un perfectionnement qui, autrement, ne serait réservé qu'aux enseignants de l'enseignement public.

"Il n'est donc que juste que, puisque Washington reconnaît la nécessité pour les citoyens américains de savoir, en plus de l'anglais, au moins une langue seconde, les écoles paroissiales qui ont tant fait pour favoriser le maintien du français comme langue seconde, bénéficient de cet encouragement tardif, mais réel que constituent le NDEA et la présente subvention de la province de Québec.

"Dans une telle perspective, la subvention québécoise ne va donc pas plus à une communauté qu'à une autre; elle va à une institution qui loge et abrite vingt enseignants de langue française groupés pour apprendre à mieux remplir leur mission, dans un pays où l'on encourage l'étude du français."

Les francophones dans le monde

On a tendance, dans le monde anglophone et au Canada anglais, à s'en prendre violemment aux manifestations d'énergie et d'indépendance — tant sur le plan de la pensée que sur celui de la politique — de la part des personnalités de langue française. Nos commentateurs semblent considérer de Gaulle comme le principal obstacle à la diplomatie occidentale, sur le même plan que Mao Tsé-Toung et Khroutchtchev, et le Québec comme une province tentant d'exercer du chantage sur le reste du Canada pour faire de notre pays un organisme binational et détruire pratiquement la nation établie à l'échelon fédéral. C'est une attitude superficielle. La France du président de Gaulle et le Québec de M. Lesage ne cherchent pas simplement à ennuyer les autres. Ils réassurent leurs positions, par des moyens et pour des raisons différentes, dans le monde et au Canada. Cela est dû surtout aux récentes forces sociales, économiques et aux impulsions nouvelles à l'intérieur de leurs frontières, au sens qu'ils ont des inadaptations passées. De plus, ils désirent dans le monde, une place et une destinée autres, plus conformes aux exigences modernes. De Gaulle, par exemple, propose une diplomatie de guerre froide exercée par les puissances géantes ces dernières années; cela constitue, sur beaucoup de points, une expression de la renaissance générale de l'Europe. D'autres Européens approuvent tacitement les grandes lignes de cette diplomatie. La plupart des dirigeants modérés du Québec ne cherchent pas à détruire la Confédération, mais à adapter et à modeler une société qui subit, en passant de l'apathie à la réalisation de son destin, une transition complète et violente.

Comme l'a dit un commentateur, maudire de Gaulle ne constitue pas une politique, non plus que de maudire le Québec. Le monde anglophone serait beaucoup plus sage d'accepter, comme partie du monde où il vit, les causes et les réalités de la poussée francophone, d'aborder ce phénomène de façon constructive et d'affronter avec bon sens les problèmes qu'il suscite.

(The Sun, Brandon, Man.)

Ne vend-on pas deux passereaux pour un as? Et pas un d'entre eux ne tombe au sol à l'insu de votre Père! Et vous donc! vos cheveux même sont tous comptés! Aussi soyez sans crainte vous valez mieux, qu'une multitude de passereaux.

Chronique sportive

Il faut que la boxe ait la vie dure pour survivre à l'affaire Clay-Liston!

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

L'idée d'un match revanche entre Sonny Liston et Cassius Clay est déjà acceptée par les amateurs de boxe et par le public en général! Il faut quand même que la boxe ait la vie solide pour résister à tout ce que les combinards, petits et grands, imaginent pour en retirer des profits. J'avais écrit avant le combat que j'étais certain que Cassius Clay ne craignait pas Sonny Liston mais que son attitude lui était dictée plus par son manque d'expérience que par toute autre chose. Je me trompais. Clay ne craignait pas Liston du tout et l'ex-champion s'est conduit dans l'arène comme tous les "bullies" de son espèce: quand les choses ont commencé à mal tourner et qu'il s'est fait donner une raclée il a préféré rester assis sur son banc au lieu de venir faire face à la musique. Les vrais champions ne se conduisent pas ainsi en général et Liston que nous croyions aussi courageux qu'indestructible s'est conduit de façon lamentable au cours de cette rencontre.

On est porté à crier au chiqué devant les résultats d'une telle rencontre et, ma foi, les raisons qu'on a de se montrer sceptique sont très nombreuses. Il y eut cette cinquième ronde absolument impensable; des loustics ont même expliqué qu'on avait changé le "script" au cours de la rencontre et que le signal fut inverti avec le résultat que Clay qui avait une excuse toute trouvée pour se coucher à la cinquième, dut changer d'attitude et triompher à la septième. Quoi qu'il en soit, tout ce spectacle manquait de noblesse et il faudra maintenant attendre un match-revanche entre Liston, l'ex-champion humilié, et Clay, l'aspirant-champion humiliant! Quelle salade et quel drôle d'exemple à donner au monde. Si Liston n'est qu'un "bully" on le saura bien lors du second combat, mais il gagnera peut-être le match revanche et Clay le troisième, les choses étant ce qu'elles sont.

Et pourtant . . .

Malgré tout ce qu'on a pu dire, écrire et penser il nous semble peu probable que le match ait été une affaire arrangée à l'avance. Il aurait été facile de permettre à Clay de prendre de l'avance dans le match puis de dire à Liston de lui passer le KO si on avait voulu arranger les choses. On était déjà certain alors d'organiser un match revanche et Clay aurait certainement trouvé une excuse pour expliquer sa défaite. Au lieu de cela c'est Liston qui a encaissé une raclée, qui a semblé absolument inepte et incapable d'avoir raison de son jeune adversaire. Même si Liston lui a lancé des regards furibonds, Clay n'a certainement pas donné l'impression d'un homme qui avait peur; il s'est battu avec science, évitant les coups les plus dangereux de son adversaire et, à la troisième ronde se portant soudainement à l'attaque de façon spectaculaire, comme pour prouver à Liston que les prédictions de ce dernier ne valaient plus rien. Seule la cinquième ronde demeure absolument mystérieuse pour nous et ceux de nos amis qui assistaient au combat, grâce à la télévision, en circuit fermé.

Liston était peut-être blessé mais il y avait toujours sa gauche avec laquelle il aurait dû envoyer Clay au pays des rêves, car il était bien évident que ce dernier ne voulait pas se battre à la cinquième. Si Clay avait une substance étrangère dans les yeux, le devoir de l'arbitre était d'arrêter temporairement le combat, d'essuyer le visage de Clay, comme cela se fait sous une mise hors de combat technique, et d'ordonner la reprise du match. Mais il n'en fut rien et on assista à une confusion totale au cours de ces trois minutes. Liston a ensuite été une cible facile pour Clay, ce qui nous prouve que la substance qu'il avait dans les yeux devait être bien bénigne et qu'on aurait pu la lui enlever facilement avec une serviette. Mais, probablement dans l'excitation du moment, parce que Clay semblait avoir un peu le dessus, l'arbitre et tous les officiels n'ont-ils pas voulu poser un geste qui aurait paru favoriser un homme plus qu'un autre. Pourtant les règlements sont clairs à ce sujet.

Si un jour . . .

Nous ne saurons sans doute jamais ce qui s'est passé sauf si, un jour, Clay ou Liston laissait sortir toute la vérité. L'explication est probablement assez simple et il suffirait d'un mot de la part de l'un ou de l'autre adversaire pour mettre un peu de lumière dans tout cela. Mais ce mystère aide à la promotion de la deuxième rencontre et on pourra encore réaliser quelques autres millions, ce qui ne manque pas d'intéresser terriblement les hommes d'affaires qui réalisent qu'ils peuvent devenir riches du jour au lendemain avec de telles promotions. Espérons que Liston et Clay seront assez habiles pour placer une partie de leurs revenus afin de ne pas finir leurs jours sur la paille, comme c'est le cas de trop de boxeurs. Si un jour on apprenait que toute l'affaire était truquée il ne faudrait pas plus s'en étonner que si on nous donne la preuve du contraire. Pour ma part je ne crois pas à une affaire montée car elle impliquerait trop de gens et un tel secret serait impossible à garder. Des révélations de ce genre conduiraient tous les organisateurs et les participants en prison et nous avons l'impression que Liston y est allé assez souvent pour ne pas vouloir y retourner.

Délaissons donc la boxe et toutes ses histoires et continuons à suivre la chaude lutte que les Canadiens et les Black Hawks se livrent pour l'obtention de la première place. Chicago a retrouvé son air d'aller et le Tricolore n'aura pas la tâche facile d'ici la fin de l'année, même si le calendrier semble le favoriser. En effet, quelle équipe pourra arrêter les Hawks s'ils triomphent une autre fois des Canadiens dans leur prochaine rencontre? La lutte sera vive et nous donnera une idée de ce qui se prépare pour les éliminatoires. Espérons que les deux premiers clubs ne s'épuiseront pas dans les luttes trop ardues pour devenir des proies faciles pour les Leafs ou les Red Wings; cela s'est déjà vu souvent au hockey cependant, mais le championnat de la Ligue importe plus aux joueurs qu'une future série pour la coupe Stanley et c'est très bien ainsi. Les vrais champions sont ceux qui terminent en tête après 70 joutes et non ceux qui gagnent une série des meilleures de 17 parties.

Les structures de l'enseignement accordent-elles place à la lecture?

Un sondage fait en 1962 auprès de 178 diplômés de huit facultés des trois universités québécoises a révélé que deux diplômés sur cinq n'avaient pas lu au complet un seul ouvrage **sérieux** et pas même un article important d'une revue pendant les trois ou cinq années de leurs études universitaires. Par ouvrage **sérieux**, l'enquête entendait un livre choisi par l'étudiant lui-même afin de compléter ses notes de cours ou les manuels réguliers imposés à tous. La raison? Trop d'heures à l'horaire, une trop grande diversité de cours, trop d'heures de travaux pratiques ou de devoirs à remettre à date fixe.

Ceux qui ont déclaré avoir lu plus d'un ouvrage **sérieux** l'ont fait surtout dans les facultés où il existe des séminaires périodiques et une thèse à présenter à l'examen de fin d'étude. Seulement un étudiant sur cinq a avoué s'être imposé de sa propre initiative des lectures personnelles afin d'approfondir les matières au programme.

Nous sommes donc en présence d'au moins 40 pour cent de nos étudiants, l'élite de demain, qui n'a pas appris à s'imposer un travail personnel et qui ne connaîtra jamais les instruments d'enrichissement personnel que possèdent certaines de nos bibliothèques, parce qu'ils n'ont pas appris à les connaître quand il était encore temps. La situation est grave: il y a état d'urgence.

Quand les étudiants auront appris à enrichir leur esprit par le travail personnel dans les bibliothèques, ils continueront dans le même sens au cours de leur carrière professionnelle. Devenus chefs de famille ou éducateurs, ils engageront dans la même voie les jeunes de demain. Les bibliothèques d'écoles occuperont une autre place que celle d'un simple placard; les bibliothèques de collèges et d'universités seront un véritable laboratoire intellectuel, le premier dans l'ordre des locaux, que l'on fréquente pour autre chose que pour y faire des devoirs quotidiens (ou les plagier) ou mémoriser des notes prises au cours. Les bibliothèques publiques se multiplieront par deux ou trois, car l'habitude de la lecture sera contagieuse. Le public acceptera d'en payer le prix.

C'est donc au niveau de l'école, du collège et de l'université qu'il faut réapprendre que la lecture est un facteur de succès. Toute la vie de l'homme de demain en sera marquée. Du point de vue immédiatement pratique, pourquoi le questionnaire d'examen, surtout à la fin des années de collège et d'université, ne comporterait-il pas une ou deux questions sur la matière du cours faisant strictement appel à des lectures personnelles de l'étudiant? Les cotes seraient révélatrices et plus significatives.

Patrick ALLEN,
professeur à l'Ecole des Hautes Etudes
Conservateur de la bibliothèque.

Inauguration, le samedi 7 mars, de l'Alliance Française à Regina

REGINA — L'Alliance Française de Regina vient de se constituer, le 21 février 1964. Son Conseil d'Administration et ses comités se composent des personnes suivantes: président d'honneur, M. D. Giordani, Consul de France; président, M. C. M. Fresco, secrétaire commercial; vice-président, M. le juge A.-L. Sirois; secrétaire, Mme P. Begrand, institutrice à l'école Mathieu; trésorier, M. le Dr J. G. Buck, professeur à l'Université; conseiller à la presse, M. J.-L. Lirette, d'Imperial Oil Limited, Regina; conseiller au film, M. R. Graburn, consultant artistique au gouvernement; conseiller à l'éducation et jeunesse, M. L. Petry, professeur de français; conseillers au recrutement des membres, Mlle T. Doiron et M. P. Kerviche.

L'Alliance Française de Regina sera une société purement culturelle et sans aucune affiliation politique, ouverte sans discrimination à tous ceux qui ont comme commun intérêt l'enrichissement de leurs connaissances dans la langue française.

L'Alliance Française de Regina est membre de la Fédération des Alliances Françaises du Canada dont le siège social est à Montréal, 32 avenue Elmwood. Il y a environ vingt sociétés du même genre et de la même affiliation réparties dans les principales villes du Canada.

L'Alliance Française est une organisation mondiale comptant des centaines de groupements, dont le siège central se trouve à Paris et dont le président actuel est M. Baumgartner. Elle a comme principal but de faire connaître et apprécier la langue française et de resserrer les liens de sympathie littéraire et artistique qui unissent la France aux autres pays.

La soirée d'inauguration de l'Alliance Française de Regina aura lieu le samedi 7 mars à 8 h., dans les salons de Saskatchewan House, sous la présidence d'honneur de M. D. Giordani, consul de France à Winnipeg, qui y prononcera le discours d'ouverture.

Son Exc. le lieutenant-gouverneur et Mme R. L. Handbige ont bien voulu rehausser de leur présence cette soirée et seront parmi les invités d'honneur. L'Alliance Française de Regina organise cette soirée au bénéfice de ses membres et de ses invités d'honneur, et compte un peu là-dessus pour familiariser ceux-ci ainsi que pour leur faire apprécier les raisons d'être de l'organisation.

Des films d'intérêt artistique seront présentés après les discours d'accueil et d'ouverture, après quoi les rafraîchissements d'usage seront servis et les membres pourront faire plus ample connaissance avant de se séparer.

St-Hubert

Réunion

La dernière réunion des Dames d'Autel eut lieu le 18 février avec 11 membres présents. Pendant la soirée, une couverture fut piquée, le travail ayant été commencé dans l'après-midi par deux des dames. Cette couverture sera donnée à la Croix Rouge. Le prix d'assistance fut gagné par Mme M. Boutin. Mmes E. Payot et P. Jordens étaient en charge du goûter. La prochaine réunion sera annoncée plus tard.

M et Mme A. Smeets et leurs enfants sont allés en visite à Alexander, Man., il y a deux semaines pour reconduire leur mère et grand-mère, Mme W. Skinner, chez elle.

En visite en fin de semaine depuis la dernière chronique furent Mlles G. de Laforest, de Regina, et Victa Decelles, de Kendal, M. Jean Boutin, de Swift Current, MM. J. et E. Brûlé, de Moose Jaw, MM. R. Gatin et A. Istace, de Regina.

M. Alfred Ecolan, de Regina, est en visite pour quelque temps chez sa soeur, Mme M. Beaujot.

Mmes R. Istace et E. Gatin sont allées faire une retraite à Lumsden, du 25 au 27 février. Elles ont aussi visité de la parenté à Regina avant leur retour.

Mlle Marguerite Istace, de Saskatoon, a passé quelques jours chez ses parents, il y a deux semaines.

Les enfants de M. et Mme Emile Payot leur ont fait une fête-surprise à l'occasion de leur 30e anniversaire de mariage. Le souper familial chez leur fils, Denis, réunissait leurs autres fils, Albert et sa famille, de Whitewood, Francis et Paul, à la maison, la mère de Mme Payot, Mme M. Beaujot, et ses frères, Emile et Marcel.

Radville

Assemblée annuelle

Le 11 février, la 21e assemblée annuelle de la Caisse populaire, dans la salle Mémoriale, attira plus de 75 membres. Les recommendations pratiques du président, M. Paul Rivière, et les rapports des différents comités contribuèrent à donner à cette soirée une atmosphère d'étude intense et de saine orientation. Le président rappela que l'actif de $1,552,870.51 pour 1962, se chiffrait à $1,868,448 en 1963 avec un profit net de $52,460.86. Il fut décidé de donner un intérêt de 4 pour cent sur les parts et qu'une ristourne de 10 pour cent serait remise aux emprunteurs.

M. Pierre Fradette, secrétaire, rappela que la Caisse possédait 1,062 membres, soit une augmentation de 66 par rapport à 1962. Le total des prêts pour 1963 a dépassé la somme de $539,000, soit $4,250,000 depuis la fondation de la Caisse populaire.

M. le président remercia les directeurs et les membres pour leurs confiance et coopération, qui ont contribué à faire de la Caisse ce qu'elle est aujourd'hui.

Cinq directeurs furent élus: MM. Jean Lalonde, Pierre Bourassa, W. Calibaba, Ted Randles et Earl McCrekan.

Un délicieux goûter servi par les dames mit fin à cette intéressante soirée.

Çà et là

Albert Bourassa et frères, agents de machines aratoires John Deere, invitent les intéressés à une démonstration de ces machines, qui aura lieu le 11 mars.

Le poste de douanes sur la route no 6, entre le Canada et les Etats-Unis, sera ouvert 24 heures par jour à partir du 15 mai 1964.

Le 8 février, en l'église de la Ste-Famille, le R. P. A. Yandeau bénissait le mariage de Mlle Doris Dietrich à M. Paul Labossière. Il était assisté de deux enfants de choeurs, Edgar Dietrich et René Bourassa. Mme W. Stadnik chanta des cantiques appropriés, accompagnée à l'orgue par M. Albert Pirio.

Après leur voyage de noces aux Etats-Unis, les nouveaux mariés s'installeront à Regina.

A M. et Mme Ephrem Fradette est née une fille le 19 février.

Willow-Bunch

Premier prix

Quelques élèves de l'école secondaire se rendirent à Assiniboia le vendredi soir 14 février, participer à une soirée dramatique. Avec leur pièce, "Why I Am a Bachelor", ils se méritèrent le premier prix pour le sud de la Saskatchewan. Félicitations! Ils joueront leur pièce de nouveau à Shaunavon lundi prochain pour la compétition semi-finale.

Les acteurs et actrices sont Denny Mondor, Donald Benoit, Cécile Martin, Cécile et Madeleine Philippon et Dolorès Verhelst. Tous leur souhaitent bonne chance à leur prochaine présentation.

M. et Mme Delphis Chanteloup sont revenus d'un voyage en Floride et dans l'Est, où ils ont visité des parents.

M. et Mme Jean Bourdages revenaient le 29 février d'un séjour de trois mois dans l'Est, passé chez ses parents et amis.

M. et Mme Cosmozzi, de Kelowna, C.-B., partaient la semaine dernière après avoir passé quelque temps ici à visiter leur mère, Mme Albert Lambert, patiente à l'hôpital local depuis quelques semaines.

Le samedi 15 février, Claude Fradette, âgé de 10 ans, fils de M. et Mme Roméo Fradette, fut conduit par avion à l'hôpital de Regina. On apprend dernièrement que celui-ci va mieux.

Mme Jack Welsh, de Montréal, Qué., est venue visiter sa soeur, Mme Donat Joyal, et son frère, M. Alfred Rainville.

M. Raymond Champigny, employé à Weyburn, vint visiter ses parents, M. et Mme Orphis Champigny. Ces derniers allèrent à Ferland dernièrement, y visiter leur soeur, Mme René Fauchon, et sa famille.

Le 18 février, M. et Mme L. Couture allèrent à Moose Jaw; M. Richard Cayer les accompagnait.

MM. et Mmes Georges et Charles Campagne et leurs enfants, de Calgary et Olds, Alta, sont venus visiter leur mère, Mme Pierre Campagne, et leur père, patient à l'hôpital de Moose Jaw.

M. le Dr et Mme Louis Piché, de Shaunavon, ont visité leur mère, Mme Albert Martin. Ils se rendirent à Moose Jaw, y visiter M. A. Martin, patient à l'hôpital.

Mme Philias Blais demeura chez sa fille, Mme J. Foley, à Bengough, durant l'absence de son mari, patient à l'hôpital de Moose Jaw.

M. Donat Joyal fut transféré de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, à Fort San. Son épouse, qui passa quelques jours à Regina revint chez elle le 19 février.

Le nouveau magasin de liqueurs ouvrait ses portes le vendredi 14 février.

Les paroissiens malades qui ont fait un séjour à un hôpital et sont revenus à leur foyer sont Mmes Emile Trudelle, Antonio Fiset, MM. Pierre Campagne, Gédéon Boisvert et Philias Blais. Les patients à l'hôpital présentement sont Mlle Maura Boulianne et M. Rémi Lambert.

Prix de français remis aux élèves de St-Brieux

ST-BRIEUX — Le 16 février, à 2 h. 30 p.m., à la salle paroissiale de St-Brieux, eut lieu la distribution des prix de français aux élèves des classes élémentaires et secondaires. Pendant le programme, chaque grade présenta à l'assistance, soit un chant, une déclamation ou une saynète.

M. Alfred Carfantan, du Comité paroissial de l'ACFC, agissait comme maître de cérémonies pour le programme qui suit: 1) "Les Prix", déclamation par le grade 2; 2) chants, "Savez-vous planter des choux" et "A la volette", grade 1; 3) causerie, "Cours français-anglais", par le grade 9; 4) chant, "Les Cloches du hameau", par le grade 7 (Lorette Dudulier, Valérie Carfantan, Sandra Whyte); 5) distribution des prix aux grades 3, 4 et 5; 6) récitation, "Les devinettes" par Claude Guégen; 7) chant, "Dominique", par le grade 8 (Grace Hamonic, Lillian Guégen, Céline Garin, Lorette Prokapetz et Lorraine Guillet); 8) récitation, "En relisant l'histoire", par Lorraine Lavoie, grade 11; 9) distribution des prix aux grades 6, 7 et 8; 10) chant par le Cercle Laetitia, "Le printemps"; 11) récitation, "Es-tu là Jésus?", par Cécile Creurer, grade 4; 12) récitation, "Le printemps", par Marie Carfantan, grade 5; 13) chant, "Clair matin", par le Cercle Laetitia; 14) distribution des prix aux grades 9 à 12; 15) récitation, "Ma première cigarette", par Richard Coquet, grade 6; 16) chant, "Jonas dans la baleine", par le Cercle Laetitia; 17) récitation, "Recette du bonheur conjugal", par Georgina Klimik, grade 12; 18) saynète, "De mal en pis", par les grades 9 et 10; 19) un mot du président.

Les gagnants des prix furent: grade 3, Cécile Creurer, Rita Bourgault, Louis Perrot, Rose-Marie Thomas, Céline Assié, Ida Nedellec, Marie Massé, Denis Coquet, Marian Carfantan; grade 4, Laurette Assié, Mélanie Carfantan, Albert Legatt, Laurettte Rudulier, Denis Ferré, Marie Carfantan, Gérard Coquet, Gérard Bourgault; grade 5, Lionel Ferré, Léonard Ferré, Alain Ferré, Richard Coquet, Gérard Thomas; grade 6, Paulette Thomas, André Assié, Valérie Carfantan, Victor Perrot, Francis Gaillays; grade 8, Jean Perrot; grade 9, Mariette Ferré, Céline Sénécal, Aurilda Fau; grade 10, Lorraine Lavoie; grade 11, Georgina Klimik; grade 12, Alain Lavoie, Noëlla Martin; école de Tilly: grade 4, Hélène Robel; grade 5, Anne Kernaleguen, premier prix de son grade et prix provincial en grammaire; grade 6, Joseph Kernaleguen, Albert Robel, Alfred Valmont; grade 7, Marcel Robel; grade 8, Lorette Klimik, Clotilde Valmont.

A la suite du programme, M. Yves Mevel, président du comité de l'ACFC de la paroisse, remercia les institutrices et les élèves pour le programme qui avait été si bien préparé.

Ensuite, les nominations furent ouvertes pour élire le nouveau comité de l'ACFC de St-Brieux. Les suivants furent choisis: le R. P. Rivard, les Rév. Srs Ste-Mélanie et M.-Monique, MM. Albert Thomas, Alain Fagnau, Paul Leroy, Denis Bergot, Yves Mével, Jean Guéguen, André Coquet, Théophane Ferré et Emile Creurer, ainsi que Mlle Eva Gauthier.

M. Paul Leray fut élu président, et M. Alain Fagneau, secrétaire.

Après que les bulletins de vote furent distribués, le chapeau fut passé. L'argent recueilli fut remis aux institutrices pour l'achat de prix de français aux élèves de la paroisse.

Marcelin

Çà et là

Tel que décidé lors du festival régional de la Chanson Française à Debden, la chorale des adultes, la chorale des grandes et M. Raymond Desjardins représentèrent la région au grand festival de Prince-Albert, le dimanche 1er mars, à l'Orpheum.

M. Emile Neveu, ainsi que ses soeur et beau-frère, M. et Mme Emerson Church, se rendirent à Trail, C.-B., pour les funérailles de M. Honoré Neveu.

Mme Joseph Tremblay et M. Elzéar Bonin sont encore hospitalisés à Saskatoon.

Baptême

Nicole-Lise-Michelle, fille de Maurice Conan et d'Antoinette Gouefflc. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Charlebois (née Joséphine Gouéffic), oncle et tante de l'enfant.

Bellegarde

Va-et-vient

Mgr F. Gerein et M. l'abbé A. Goski, de Regina, ont rendu visite à M. l'abbé Savoie, curé, dernièrement.

M. le curé et sa tante, Mme F. Savoie, ont assisté au 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Ernest Laliberté, de St-Boniface, Man. (Mme Laliberté est la soeur de Mme Savoie.) Mmes Francis Sylvestre et Albert George les accompagnèrent jusqu'à Winnipeg, Man.

Mme Armand Paulhus, de St-Boniface, Man., rend visite à ses enfants, MM. et Mme Joseph Martine, Léo Lévesque et Gilbert Moreau.

M. et Mme Joseph Nolin, d'Edmonton, Alta, visitent leurs parents, M. et Mme Arthur Nolin, ainsi que leurs frères et soeurs.

M. André Sylvestre était de passage chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Félix Sylvestre, en fin de semaine.

M. et Mme Henri Wilvers ont fait un voyage d'affaires à Regina.

M. et Mme Oliva Nolin et leur famille, de Calgary, Alta, visitent leurs parents, M. et Mme Arthur Nolin, pour quelques jours.

White Fish Lake

Un Oblat fête parmi ses Indiens son 25e anniversaire de prêtrise

WHITE FISH LAKE — Le 25 février dernier, le R. P. Armand Allard, O.M.I., missionnaire à la mission indienne de Big River (White Fish Lake), Sask., célébrait dans l'intimité son 25e anniversaire de prêtrise.

Plusieurs abbés et Pères Oblats vinrent partager les joies de cette belle journée d'anniversaire sacerdotal. Parmi les invités on remarquait MM. les abbés E. Labbé, curé de Debden, et W. Desfossés, curé de Victoire, et les RR. PP. A. Rodrigue (conseiller provincial), G. Roussel, A. Maillette, G. Ménard, J. Valois, L. Bossé, D. Lafrance, J. Daniel et le révérend Van Veck. Le R. P. Maurice Lafrance, provincial des Oblats de l'Alberta et de la Saskatchewan, n'a pu être présent, à cause de la grande distance et de ses nombreuses occupations.

Le Père Jubilaire célébrait une grand-messe à 11 h. 30 a.m. Une assistance nombreuse avait tenu à venir témoigner sa reconnaissance: une centaine d'écoliers indiens, plusieurs paroissiens Métis, de Pascal, M. Babin (bienfaiteur toujours fidèle des missionnaires de White Fish), M. et Mme Gérard Pelletier, de Victoire, des Indiens, les religieuses de la mission indienne de Big River et de Victoire.

Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, avait délégué M. l'abbé Labbé, curé de Debden, pour le représenter à cette fête. Ce dernier donna un sermon de circonstance bien approprié, en anglais et en français.

Le Père Jubilaire dit toute sa reconnaissance en quelques mots de remerciement. Enfin, un Indien, M. William Joseph parla en cri, remerciant les missionnaires Oblats et les Filles de la Providence, dont la maison provinciale est à Prince-Albert et qui se dévouent pour les Indiens depuis 22 ans, années de sacrifices, de patience et de prières.

La Rév. Sr Marie-Adélaïde, du couvent de Victoire, accompagnait à l'orgue et toute la congrégation chanta à pleine voix et de tout coeur dans cette petite église bien humble de White Fish Lake.

Après la messe, ce furent les agapes. Les invités se trouvaient devant une table soigneusement préparée par les bonnes religieuses de la mission, les Rév. Mères Marie-Adélard, Marie-Emilie et Marie-Odile, dans une salle de la petite maison-couvent de la réserve. Par une heureuse coïncidence, ce banquet se trouvait préparé par une religieuse de la Providence, la Rév. Sr Marie-Odile, cousine de la maman du jubilaire. Ces bonnes religieuses, ainsi que Mme Gérard Pelletier, institutrice à la mission, avaient aussi mis de la fête des écoliers de la réserve en leur distribuant pommes et bonbons.

Ce fut une véritable joie pour les religieuses et les amis de la mission de White Fish de fêter ainsi, dans l'intimité le jubilé sacerdotal du R. P. Allard qui, depuis son ordination par Son Exc. Mgr J. Guy, O.M.I., alors évêque de Gravelbourg, le 25 février 1939, se dévoue parmi les Indiens.

UN TEMOIN.

La Journée de l'A.C.F.C.

DOMREMY	
1er versement	$ 71.50
2e versement	80.00
3e versement	170.00
Contribution globale:	**$321.50**
FRENCHVILLE	
Contribution globale:	**$79.00**
LISIEUX	
Contribution globale:	**$82.90**
MARCELIN	
Contribution globale:	**$150.00**
MAKWA	
Contribution globale:	**$40.00**
NORTH BATTLEFORD	
Contribution globale:	**$115.00**
PRINCE-ALBERT	
1er versement	$39.68
2e versement	12.00
3e versement	32.99
Contribution globale:	**$84.67**
ST-FRONT	
Contribution globale:	**$100.00**
ST-VICTOR	
Contribution globale:	**$75.00**
SEDLEY	
Contribution globale:	**$25.00**

Vawn

Mariage Jones-Gélinas

Le samedi 8 février avait lieu le mariage de Mlle Marie-Emilie Gélinas, fille de M. et Mme Arthur Gélinas, à M. Arthur Jones, fils de M. Roy Jones, de Cochin. En l'absence de M. l'abbé G. Aumont, le R. P. Rodrigue, de Cochin, bénissait le mariage.

La mariée portait une robe de nylon blanc sur taffetas et un voile retenu par une couronne de perles. Son bouquet se composait de roses jaunes. La fille d'honneur, Mlle Louise Gélinas, soeur de la mariée, portait une robe de velours bleu. Le garçon d'honneur était M. Ross Morton, d'Edmonton, Alta. MM. Paul Fortier et Elzéar Gélinas, beau-frère et frère de la mariée, agissaient comme huissiers.

Mme Paul Fortier avait charge du livre des invités. Ces derniers étaient reçus par M. et Mme Gélinas, M. Roy Jones et Mme Morton, belle-mère du marié. Le dîner fut servi à une soixantaine de personnes dans la salle de Vawn. Le souper et la danse eurent lieu au même endroit.

Le jeune couple réside à North Battleford, où le marié a un emploi.

Festival

Un groupe de jeunes élèves est allé à North Battleford, le dimanche 23 février, pour prendre part au festival de "La Bonne Chanson". Félicitations à l'école de Delmas, qui fut la gagnante parmi les écoles de Butte St-Pierre, Jackfish, Vawn et North Battleford.

Réunion annuelle

Le lundi 17 février avait lieu dans la salle de Vawn la 20e réunion annuelle de la Caisse populaire. Une trentaine de membres étaient présents.

M. Earl Cross, nouveau directeur remplaçant M. Léo Casavant, donna le rapport et expliqua les progrès de la Caisse durant l'année 1963.

Avec 24 nouveaux membres, une augmentation de $40,244.27 et le système de chèques, qui est un grand avantage, on anticipe un réel succès pour 1964.

Furent réélus par acclamation: MM. H. Croteau, L. Weber et A. Latendresse. M. A. Morrison a été élu au comité de surveillance, remplaçant M. Fred Blanchette.

Cadillac

Carnaval

Le 21 février eut lieu le carnaval à la patinoire locale. Les élèves de Mlle Judy Ironside, de Swift Current, ont fait preuve qu'ils n'avaient pas perdu leur temps à pratiquer le patinage de fantaisie, car après seulement quelques leçons ils ont très bien fait les choses.

Le local était joliment décoré grâce au dévouement des parents de ces artistes en herbe. Les confection des costumes avaient demandé aussi beaucoup de temps et de goût. Une partie de gouret et une danse suivirent. L'assistance fut très nombreuse.

Çà et là

M. et Mme Ken Carleton, de Neville, ont visité Mme B. Sylvain, le 23 février.

L'assemblée générale de l'A.C.R. eut lieu à Ponteix le 27 février dernier. M. l'abbé G. Laprise, curé, M. Ludovic Lacelle, M. et Mme Paul-E. Lacasse, Mme B. Sylvain, Mlles Laurette Laprise et Thérèse Sylvain y ont assisté.

M. X. Vignon demeure maintenant au Manoir de Ponteix, et Mme J. Monin à l'hospice de Swift Current.

M. Gerry Waddington, de la Police Montée, de Prince George, C.-B., visite ses parents, M. et Mme G. Waddington, pour une couple de semaines.

Le Collège Notre-Dame se prépare à fêter son dixième anniversaire

PRINCE-ALBERT — C'est en 1954 que le collège Notre-Dame accueillait ses premiers élèves. Voilà qu'on est en 1964 avec une expérience riche de dix ans et remplis de confiance en l'avenir. Aussi veut-on célébrer ce dixième anniversaire dans le climat de joie et de fraternité qu'il mérite.

Le mercredi 18 mars, dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert, le collège offrira à tous ses amis un excellent souper de fèves au lard préparé par les toujours généreuses Dames Patronnesses du collège. Le souper sera servi de 5 à 7 h. p.m. (heure avancée), et le prix d'entrée est de .75 par personne.

A 8 h., ce même soir, aura lieu un grand bingo aux multiples prix vraiment alléchants. Vingt parties seront jouées où l'on pourra gagner dix-huit prix d'une valeur moyenne de $15 et deux cagnottes. Parmi les prix offerts, on trouve dix gros et délicieux jambons, et huit prix qui sauront orner vos salons. Ces prix ont été donnés gracieusement par plusieurs commerçants de Prince-Albert: Houle Electric, Ted Matheson's Men's Wear, Blue Chain Store, Stuart Electric, The Electric Shop, United Office Machines, Pat's Place. A la suite de ces 18 parties, on jouera une partie pour gagner le gros lot de $100 et le second de $50, ce dernier donné par le poste CFNS. Voilà une soirée de bingo qui promet d'être des plus intéressantes.

Et enfin, le 18 mars sera aussi la journée du tirage d'une splendide lampe de salon donnée par Modern Home Furniture et valant $25, ainsi que d'un deuxième prix, une montre-bracelet Telestar d'une valeur de $20, donnée par M. Gaudet, de Strohan's Jewellers.

Voilà une date à ne pas oublier: le 18 mars. C'est là une occasion à ne pas manquer. Venez célébrer le dixième anniversaire du collège dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert. Pour .75 on dégustera un excellent souper, et pour $1.00 on pourra s'amuser ferme au bingo. Le collège vous attend donc, vous et tous vos amis!

Sintaluta

Çà et là

Les Dames de l'Autel de la mission Ste-Hélène ont servi les repas au bonspiel, le 28 février. Malgré la mauvaise température, les profits furent satisfaisants. Ils serviront à diminuer la dette de l'église.

Mme H. Rack, blessée accidentellement à Wolseley, est sous les soins du médecin à l'hôpital d'Indian Head. Mmes Marcel et Paul Français, ainsi que Mlle Madeleine Français, sont allées lui rendre visite dimanche dernier.

Mme Fred Dolter eut la visite de sa soeur, Mme Adrien Bonneville, et de ses nièces, de Wolseley.

Mme Argentine Deguin, de Montmartre, est venue passer une journée à Sintaluta et a visité ses anciennes amies.

M. et Mme Paul Français sont allés à Regina pour affaires.

Mme Pat Egan est de retour de son voyage dans l'Est.

La sixième province à participer à l'Expo de 1967

MONTREAL — La Saskatchewan est la sixième province canadienne à annoncer sa participation à l'Exposition universelle et internationale de Montréal.

Les cinq autres provinces qui se sont engagées sont le Québec et les quatre provinces atlantiques. La participation de la Saskatchewan a été annoncée à la suite de la visite officielle de M. Robert F. Shaw, sous-commissaire général de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967. Le retour à Montréal de M. Shaw, lundi, marqua la fin de sa tournée de six semaines d'un bout à l'autre du Canada, au cours de laquelle il a engagé les gouvernements provinciaux à prendre part à l'Exposition.

En annonçant la nouvelle de la participation de sa province, M. Russell Brown, ministre de l'Industrie et de l'Information, a déclaré que son gouvernement enverrait un délégué à une réunion qui doit avoir lieu au quartier général de la Compagnie de l'Exposition, à Montréal, le 4 mars, réunion à laquelle toutes les provinces ont été invitées à envoyer des délégués.

Prince-Albert

Funérailles

Les funérailles de M. Cyrille Gilbert, de 899, 15e rue ouest, Prince-Albert, eurent lieu le 29 février dans la cathédrale du Sacré-Coeur, au milieu d'une foule nombreuse. M. l'abbé Grégoire Lachance chanta la messe de Requiem. M. Maurice Casgrain touchait l'orgue tandis que M. l'abbé A. St-Pierre dirigeait le chant. Les chantres étaient MM. A.-L. Pagé, R. Dansereau, J. Ward et H. Lahaie. Les porteurs étaient MM. Robert Cornet, Tom et Clarence Ruszkowski, Léon Doucette, Gilbert Bremner et Gilis Frenette. L'inhumation eut lieu au cimetière South Hill. Le salon funéraire McKenzie avait charge des arrangements. Des prières furent récitées par M. l'abbé R. St-Pierre devant une nombreuse assistance, au salon funéraire, la veille des funérailles.

Le défunt laisse dans le deuil cinq filles, Bernadette, de Dorval, Qué., Laurette (Mme R. Frenette), de Prince-Albert, Annette (Mme R. Cornet), de Medecine Hat, Alta, Marie-Anne (Mme J. Duval), de Prince-Albert, et Clémence (Mme J. Harry), de Luceland, Sask.; 19 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants. Son épouse le précéda dans la tombe en 1945.

Arrivé à Prince-Albert en 1911, M. Gilbert s'établit sur une terre à Pascal, Sask. Plus tard, il ouvrit un magasin à Pascal et à Cabana. Il prit sa retraite en 1944, puis se retira à Spiritwood et finalement à Prince-Albert en 1951, où il demeura jusqu'à sa mort. M. Gilbert, natif de la paroisse du Sacré-Coeur à Québec, est décédé à l'âge de 88 ans à l'hôpital de la Ste-Famille, après une longue maladie.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Malades

Les parents et amis de M. Marcel Pagé, qui a subi une opération chirurgicale la semaine dernière, sont heureux d'apprendre que son état de santé s'améliore sensiblement et qu'il sortira de l'hôpital de la Ste-Famille bientôt. Il en est de même pour Mmes Ulric Charlebois et Hercule Dansereau, qui subirent aussi une opération chirurgicale.

Félicitations

Mlle Sylvia Neider vient d'apprendre du Conservatoire Royal de Musique de Toronto qu'elle a passé avec honneur ses examens de 4e année. Sylvia étudie la musique avec M. le professeur Garth-Beckett et Mlle Pensy Tom Peneroy, tous deux de Saskatoon. Félicitations.

Nouvelle construction

Le contrat pour la construction d'un entrepôt pour le département des Ressources Naturelles de la Saskatchewan fut accordé à la Poole Construction de Saskatoon, dont la soumission au montant de $98,490 était la plus basse, d'après M. W. G. Davies, ministre des travaux publics de cette province. La construction doit commencer immédiatement et se terminera tard cet automne. Elle mesurera 130' x 70' et sera d'un étage seulement. Cette bâtisse fera face à la 18e rue et 5e avenue Est, à Prince-Albert.

M. Théodule Landry est décédé à Redvers

REDVERS — M. Théodule Landry est décédé à l'hôpital de Redvers, le 12 février, après une longue maladie. Il était âgé de 69 ans.

La messe de Requiem fut chantée en l'église Notre-Dame-de-Fatima de Redvers, le samedi matin 15 février, par M. l'abbé E. Toupin, curé, assisté de MM. les abbés P.-E. Finnin, de Cantal, et L. Kubash, de Manor, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu au cimetière de Cantal. Les porteurs étaient MM. Léo Martel, Don Eichorst, Ross et Roger Germain, Bill Carrier et Maurice Desautels.

M. Landry naquit à Weedon, Qué., le 25 novembre 1894 et est venu à Cantal en 1924. Sa première épouse est décédée en novembre 1921. Il se maria en seconde noces en septembre 1933 et résida sur une ferme jusqu'en novembre 1957, alors qu'il déménagea à Redvers, où il fut employé à la cour à bois de MM. Martel et Eichorst.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Flora; huit filles, la Rév. Sr Marie-Théodule, Mmes Cécile Nissen et Rose Deleau, de Redvers, Marie-Anne Wilvers, de Regina, Laurette Carrier, de Cantal, Margaret Boutin, d'Alida, Lorraine Stocking, d'Estevan, et Mlle Viviane, de Redvers; cinq fils, Roger, de Regina, Jean, Paul et Marcel, de Winnipeg, Man., et Eugène, d'Oxbow.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Mariage Brisbois-Taylor

Le samedi 8 février en l'église Notre-Dame-de-Fatima de Redvers, Mlle Ethel Dianne Taylor, fille de M. et Mme E. Taylor, de Gainsborough, unissait sa destinée à celle de M. Georges-Alfred Brisbois, fils de M. et Mme K. Brisbois, de Redvers. M. l'abbé E. Toupin bénit leur union.

La mariée était revêtue d'une longue robe blanche, voile bouffant retenu d'une couronne de perles simulées et tenait un bouquet de roses. La dame d'honneur était Mme Lucy Brisbois, et la fille d'honneur, Mlle Marilyn MacPherson, toutes deux portant des robes identiques de velours rouge garnies de fourrure blanche, petits chapeaux rouges et bouquets de chrysanthèmes blancs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Auguste Brisbois et Larry Taylor. MM. André Brisbois et Armand Donais agissaient comme huissiers. Une réception eut lieu à Gainsborough. Les nouveaux époux partirent en voyage de noces au nord de la Saskatchewan. Ils résident maintenant à Redvers. Félicitations à M. et Mme Georges Brisbois.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le jeudi 20 février, à 8 h. p.m. M. l'abbé E. Toupin, curé, la présidente, Mme Dubois et 15 membres assistaient. Après la prière, les minutes et les rapports des convocatrices furent lus. M. le curé parla du carême et exhorta les dames à la prière, à la pénitence, à l'assistance à la messe sur semaine et à la réception fréquente des sacrements. Pour le temps du carême, les messes de semaine sont les lundi, mardi et jeudi à 7 h. 30 a.m., le mercredi à 3 h. 35 p.m., le vendredi à 9 h. p.m., et le samedi à 11 h. a.m. On rappelle aux dames leur devoir d'assister à la messe de la Ligue le premier samedi de chaque mois. On annonce une retraite paroissiale qui sera prêchée par le R. P. Daniel Ehman, C.Ss.R., du 12 au 18 avril.

Les visiteuses à l'hôpital pour le mois de mars sont Mmes N. Parent et F. Cook. Le goûter fut servi par Mmes N. Parent et A. Luyten. La prochaine assemblée aura lieu le 12 mars.

Un souper à la fortune du pot eut lieu à la salle paroissiale le dimanche 23 février. Une grande variété de plats furent servis par les dames de la Ligue. La veillée se passa en jeux de cartes et bingo pour les enfants.

Voyageurs

MM. et Mmes Marcel Freçon et Frank Fowler sont de retour d'un voyage de plusieurs semaines dans l'Est, à Montréal, Qué., Ste-Anne-de-Beaupré, Toronto et autres points d'intérêt.

Prud'homme

Festival régional

Le dimanche 23 février avait lieu à la salle paroissiale le festival régional de la Bonne Chanson et le concours de diction, auxquels prirent part Vonda et Prud'homme. Les juges pour le chant étaient la Rév. Sr Marie-Victoire, Mme Marie Hannotte, MM. Raymond Caron et Paul Loiselle.

Les gagnants furent Cheryl Pion, qui chanta en solo "Il y eut un soir", Mme Thérèse Jeanneau dans "Clopin-clopant", Lorraine Loiselle et Bernadette Jeanneau, qui chantèrent "Si tu vois la mer", et la chorale de Vonda, qui exécuta "Ah si j'étais belle alouette grise".

Les Rév. Srs Robert-Marie et Maria, ainsi que M. Laurier Lepage furent les juges de la joute oratoire et attribuèrent les prix aux suivants: Mlle Simonne Landry (représentant les 9e et 10e années), qui traita des sorties, et pour les 11e et 12e années, Mlle Marguerite Lavigne, dont le sujet était "L'adolescence". Félicitations à tous ceux qui prirent part à ces concours.

Baptêmes

Holly Marie, fille de M. et Mme Leslie Viczko, née le 17 février. Parrain et marraine, Rita et Albert Wirachowsky.

Daniel-Gilbert, fils de M. et Mme Roger Lévesque, né le 21 février. Parrain et marraine, Denise et Gilbert Lavertu.

Malades

Voeux de prompt rétablissement à Mme Maurice Beaudry et à M. Gilles Leray, qui ont été hospitalisés dernièrement.

L'"Action d'expiation" construit une synagogue à Villeurbanne, France

LYON (CCC) — Un groupe de travail de l'"Action d'expiation" (groupement allemand) construit actuellement à Villeurbanne, près de Lyon, la première synagogue qui ait été édifiée par des chrétiens. Les travaux en ont commencé en 1961, ils constituent l'un des six projets en cours d'exécution en France, en Belgique, à Crète, en Israël, en Norvège et en Yougoslavie, de cette association allemande.

Depuis la fondation, en avril 1958, de l'"Action d'expiation", 410 jeunes travailleurs et artisans ont coopéré à 19 chantiers, dans neuf pays différents, pour réparer, par leur travail volontaire de reconstruction, les injustices commises par le national-socialisme.

C'est à l'activité constructrice de l'"Action d'expiation" qui jouit du soutien de l'Eglise évangélique et vit de dons bénévoles, que sont dus entre autres, de 1950 à 1963, une église à Kokelv près d'Hammerfest en Norvège (1960), un centre international de rencontre à Coventry (1961-62) et le montage, par 25 spécialistes, de maisons préfabriquées dans la ville yougoslave de Skoplje, détruite par un tremblement de terre.

D'autre part deux volontaires de l'Action ont aidé pour la première fois en 1963, lors d'un camp international de la jeunesse, à la construction d'une école dans le Causase (Union soviétique). En outre, neuf camps, durant lesquels de jeunes catholiques et de jeunes protestants ont participé à des travaux de reconstruction, ont eu lieu dans la zone soviétique en Allemagne, notamment à Dresde, Nordhausen et Leipzig.

Sécurité familiale

L'A.C.F.C. désire souhaiter un heureux anniversaire aux membres de la Sécurité Familiale dont les noms suivent: M. Aubin Grenier, de St-Isidore de Bellevue, M. Gilles Tremblay, de Victoire, M. l'abbé Arthur Marchildon, de North Battleford, et M. Lucie-Joseph Freçon, de Redvers.



JEUNESSE AUJOURD'HUI



Page d'opinions et d'activités des jeunes

Pensez-vous au Concours oratoire?

Sommes-nous organisés? Y participons-nous? C'est dans deux mois que nous aurons le plaisir d'assister au grand concours provincial qui se tiendra à St-Boniface, non pas le 31 mars tel que prévu mais vers la mi-avril; enfin nous en reparlerons. Nous espérons bien que toutes les divisions participeront encore cette année à cette activité si profitable aux étudiants. Le Comité central serait très heureux de connaître le nom des écoles qui participent au concours. De plus, nous demandons aux responsables des divisions de ne pas oublier de bien organiser le Concours divisionnaire. Enfin notre page de la Relève serait très heureuse de publier les rapports des différents concours. A l'oeuvre, s'il vous plait.

Opinions et réponses

Q. — On parle toujours de culture. Quelqu'un pourra-t-il un jour me dire ce que c'est?

R. — On peut toujours essayer. Tu as déjà vu un jardin, un beau jardin, avec de belles rangées de légumes, de beaux parterres de fleurs, des arbres bien taillés, toutes sortes de beaux fruits, aucune mauvaise herbe . . . et tu t'es dit: "Ça c'est un jardin bien CULTIVE"! Eh bien, chez l'homme c'est un peu la même chose. Un esprit cultivé c'est un esprit bien entretenu. Il doit savoir penser logiquement, s'exprimer clairement, agir poliment, s'intéresser à tout ce qui élève, tout ce qui augmente ses connaissances, telles que musique, littérature, peinture, histoire, etc., etc. Et comme différents jardins peuvent présenter différentes beautés, ainsi différentes races présentent différentes cultures . . . certaines sont mieux cultivées que d'autres.

Q. — On remarque que la culture américaine se répand rapidement à travers le monde. Les Américains doivent être très heureux de penser qu'un jour leur culture deviendra la culture universelle.

R. — Les Romains ont pensé la même chose il y a quelque deux mille ans. Ils souriaient en pensant aux Grecs qui étaient appelés à disparaître. Aujourd'hui les Grecs sourient en pensant aux Romains qui sont disparus. Ainsi va l'Histoire.

M. Giordani en visite

Le vendredi après-midi 31 janvier, les étudiants des grades 11 et 12 de l'Académie St-Joseph et de l'Institut Collégial Provencher eurent le bonheur de recevoir la visite de M. Damien Giordani, consul de France à Winnipeg. Mlle Danielle Bazinet, présidente du Club C.A.P., souhaita la bienvenue à M. Giordani au nom des deux écoles.

C'est alors que M. Giordani nous adressa la parole. Il nous parla de la France, des liens de cette mère-patrie avec le Canada. Il fit revivre pour nous les misères de la guerre. Il nous fit comprendre le rôle que joue actuellement le général De Gaulle comme président de la République française. Il nous entretint également de la présence de la culture française dans le monde.

Son trop bref discours fut suivi de questions de la part des étudiants et de réponses fort intéressantes de la part de M. le consul. Somme toute, ce programme nous fut très profitable et nous tâcherons de retenir cette dernière parole de M. Giordani: "Ce qui est important c'est d'être soi-même, ne jamais se renier."

Jean-Marc Lemoine, président de la Relève à Provencher, remercia notre digne conférencier au nom des étudiants de langue française des deux écoles. Merci sincère à M. le consul.

Pour rire un peu

Un banquier était allé se faire examiner par son médecin. Celuici rendit enfin son verdict.

— Vous êtes solide comme le franc!

Si mal en point que ça? s'écria le banquier.

Et il tomba raide mort.

• • •

Un psychiatre, à son patient:

— Dites-moi, monsieur. Ce sentiment d'infériorité vous est-il venu subitement ou s'est-il développé normalement par l'effet du mariage et de la paternité?

• • •

Le grand patron

Deux amis, qui ne se sont pas vus depuis un bon bout de temps, tombent l'un sur l'autre.

— Et pour qui travailles-tu de ce temps-là? demande le premier.

— Toujours pour la même organisation: la femme et les petits.

• • •

Iinscription manuscrite à l'arrière d'une automobile familiale bondée de jeunes gens: "Pas la peine de compter. Nous sommes douze".

• • •

Le cinéma du quartier donnait un western et au cours d'une scène palpitante, les Indiens avaient attaché la jeune héroïne au poteau de torture. Comme ils mettaient le feu au bûcher, une voix s'éleva dans l'obscurité de la salle:

— Mon Dieu, Edgar, tu ne crois pas qu'il faudrait donner un coup de téléphone à la maison pour voir comment la gardienne s'arrange avec les enfants?

Mots Croisés

HORIZONTALEMENT

1—Féminin de loup. — Couche de glace qui s'attache aux arbres.
2—Roi de Suède! — Attacher avec un lien.
3—Préfixe indiquant que l'idée de terre figure dans le mot composé. — Vaste étendu d'eau salée. — Du verbe nier.
4—Carte à jouer. — Oté la peau d'un fruit (féminin). — Deux consonnes.
5—Paroles inutiles ou creuses.
6—Mois de l'année. — Gros perroquet.
7—Visages vus de côté.
8—Conjonction. — Monument monolithe, formé d'une pierre placée debout chez les Egyptiens et les Grecs. — Abbé (phonétiquement).
9—Particule négative. — Unité de mesure pour les surfaces agraires. — Mammifère solipède domestique.
10—Prénom masculin. — Du verbe lier.
11—De la Médie. — Petit ornement de verre, de métal, percé d'un trou.

VERTICALEMENT

1—Ambassadeur du Souverain Pontife. — Célébrité.
2—Présentement. — Division d'un ouvrage.
3—Oui (inverse). — Pape (moins une lettre). — Edouard, en anglais.
4—Deux consonnes. — Grands vaisseaux du roi. — Note de la gamme.
5—Vaste étendue d'eau salée. — Enleva.
6—Qui produit du miel.
7—Roue à gorge d'une poulie. — Terre entourée d'eau.
8—Pronom personnel. — Semblable, de même nature. — Article.
9—Liqueur que l'on tire du raisin. — Légumineuse. — Fluide gazeux qui forme l'atmosphère.
10—Viscère double qui secrète l'urine. — Qui a rapport à l'anus.
11—Ote la rate. — Qui a un excès d'embonpoint.

Voulez-vous faire du théâtre?

Voici une liste de pièces qui vous sont disponibles.

Simplement inclure 25 sous avec votre commande pour frais de service. De plus, afin que tous puissent profiter des pièces, ne pas les garder plus de dix jours.

Adressez vos commandes à: Théâtre de Jeunesse, 140, rue Dumoulin, St-Boniface 6, Man.

A qui la place?

Six fillettes, deux garçonnets et deux groupes muets.
Décor: simple — une voie ou une place publique.
Durée: dix minutes.
Saynète enfantine.

• • •

Un papa énergique
par Noël Oudon

Comédie en un acte.
Cinq personnages: garçons seulement.

Deux de ces acteurs sont des écoliers. L'un n'apporte que des notes médiocres et son père le menace de punition en le privant de cinéma. Le grand-père intervient pour plaider la cause de l'enfant, mais ne réussit pas. L'autre, le plus jeune, arrive avec de belles notes, intercède pour son frère et gagne la cause.
Durée: trente minutes.
Décor: un petit salon bourgeois.

• • •

Le pâté

Sept personnages de 9 à 13 ans pour garçons seulement.
Décor: une pièce quelconque d'une école.
Durée: vingt-huit minutes.
Comédie enfantine en un acte.

• • •

La chemise de l'homme heureux

Comédie pour scouts: peut très bien être jouée par des jeunes qui ne sont pas scouts.
De 20 à 25 personnages.
Décor: pas trop chargé.
Durée: vingt-cinq minutes.

• • •

Blanc et bleu

Deux garçons seulement.
Décor: scène parisienne.
Durée: cinq minutes.
Saynète pour enfants: facile à exécuter.

Vous désirez des films?

D'ici la fin de mars, le Consulat de France à Winnipeg met à notre disposition trois films à long métrage: "Le grand cirque" (film de guerre), "Crime et châtiment" et "Le colonel Durand". Les locaux intéressés sont priés de s'adresser au Consulat de France, 40, Westgate, Winnipeg. Ceux-ci peuvent également obtenir une liste de films documentaires en écrivant au Comité central et en incluant la somme de 25 sous pour frais de service.

Au Club C.A.P.

On est bien vivant

Tout d'abord une rencontre intéressante avec le Consul de France. M. Giordani eut l'amabilité d'accepter notre invitation et venir nous donner un excellent exposé de la politique de De Gaulle (voir ailleurs en cette page le rapport d'un étudiant).

Ensuite, le 6 février dernier, les membres du Club passèrent une agréable soirée à la résidence de M. le colonel Bazinet. Certains chauffeurs n'ayant jamais entendu parler de la rue Maurepas se retrouvèrent devant l'Institut Pédagogique de Tuxedo. Après une étude sérieuse de la carte du Grand Winnipeg, demande de renseignements à tous les postes d'essence, on arriva "pitum-pitam" une bonne demi-heure en retard! Les charades, les disques, les discussions et les pas de danses firent bien vite oublier le temps perdu. Un gros merci à la famille qui nous a si bien reçus.

Enfin c'est le Festival du Film. Notre club, grâce à l'obligeance de M. le Consul, présente, pendant trois semaines consécutives, un film français à long métrage. La semaine dernière c'était "Le grand cirque", cette semaine nous voyons "Crime et châtiment" et la semaine prochaine ce sera "Le colonel Durand".

Toujours de l'argent!

Il nous en faut et c'est pourquoi le Comité Central ose venir tendre la main à tous les locaux qui n'ont pas encore donné leur contribution pour 1963-64. Nous comprenons bien qu'il est peut-être difficile pour certains locaux de "gratter" les fonds nécessaires, mais nous devons aussi quêter afin de continuer nos services.

Nous osons aussi vous proposer un moyen de nous aider. La Relève a des allumettes à vendre. Certains locaux pourraient peut-être en faire venir quelques boites, disons une vingtaine, à 50 sous la boite, 50 paquets par boite. Ce geste aiderait votre Comité Central. Voici la liste des écoles qui ont jusqu'à ce jour envoyé leur contribution:

Otterburne	$15.00
Powerview	5.00
St-Norbert	20.00
St-Laurent	10.00
St-Jean-Baptiste	10.00
La Broquerie	10.00
Mariapolis	5.00
Provencher	20.00
St-Charles	10.00
St-Pierre-Jolys	12.00
Ste-Anne-des-Chênes	10.00

La Relève lance son grand Concours oratoire

Faisant suite au désir exprimé par les étudiants de langue française réunis en congrès en avril dernier, le Comité Central de la Relève lance dès maintenant son troisième grand Concours oratoire annuel. Comme dans le passé nous comptons sur la collaboration de toutes les écoles secondaires de langue française de la province pour faire un succès de ce grand concours.

Voici les points d'information et les règlements:

1. Ce concours s'adresse aux étudiants des 9e, 10e, 11e et 12e années.

2. Comme l'an dernier, le concours comprend les quatre sections suivantes: a) filles des grades 9 et 10; b) garçons des grades 9 et 10; c) filles des grades 11 et 12; d) garçons des grades 11 et 12. Donc quatre groupes de concurrents, quatre lauréats au plan classe, local, divisionnaire et provincial.

3. Le Concours local devait avoir lieu avant le 1er mars. Le Concours divisionnaire devrait avoir lieu avant le 15 mars. Le Concours provincial aura lieu vers la mi-avril. (Remarquez changement de date.)

4. Au plan local, les lauréats pourraient être récompensés par les autorités locales. Au plan divisionnaire, le comité de division de la Relève devrait se charger de récompenser les lauréats. Au plan provincial, le Comité Central se chargera d'offrir un prix en argent et un trophée aux quatre lauréats provinciaux.

5. Au plan divisionnaire, on doit s'efforcer de choisir des juges très compétents hors de la division. Au plan provincial, le Comité Central demande à chaque division de lui soumettre le nom d'un juge. Nous aurons ainsi des juges venant d'un peu partout.

6. Les élèves demeurent libres dans leurs choix de sujets. Voici cependant quelques sujets à titre de suggestion: a) Ce que je pense du séparatisme; b) L'Association d'Education a-t-elle justifié son existence?; c) Les adultes ne comprennent pas les jeunes; d) L'Eglise catholique — Eglise moderne?; e) La France — Ce qu'elle est aujourd'hui; f) L'homme du 20e siècle) g) Ce que je reproche à la jeune fille (au jeune garçon) moderne; h) Si j'étais le gouvernement; i) L'école d'aujourd'hui — Répond-elle à nos besoins?

7. Le comité de division devra s'entendre quant à la date et au lieu du Concours de division.

8. Que l'on annonce le concours à tous les plans dans notre journal "La Liberté et le Patriote".

9. Voici le barème à suivre par les juges du concours: fond (20 points) — Introduction, corps, conclusion: sujet, ordre, gradation, intérêt, logique, originalité; forme (30 points) — Style: exemples concrets, images, phrases, etc. — débit (40 points) — Langue: diction, jeu de physionomie, respiration, ton de voix, sincérité, gestes, ponctuation, rythme, mémoire, aisance, articulation, effet général, etc.

10. Aux grades 9 et 10 le discours devrait être d'une durée de 2 à 3 minutes; aux grades 11 et 12, de 3 à 5 minutes.

Jean LEVEILLE, président
de la Relève Franco-Manitobaine.

A St-Jean-Baptiste

Parents et enfants discutent et s'amusent

Quel spectacle édifiant en cette fête de la Présentation de la sainte Vierge de voir ces mamans et leurs jeunes filles occuper les bancs de l'allée centrale de l'église St-Jean-Baptiste. Après la messe elles se rendent au gymnase de l'école secondaire, artistiquement décoré de fleurs roses et blanches pour les accueillir.

A leur entrée, "Rondo" est joué par Manette St-Godard et Gaétane Fontaine. Mères et filles s'assoient aux tables et un succulent déjeuner préparé par certains cordons-bleus est servi par les messieurs de la 12e année. Les mères apprécient beaucoup les chants des grades 9 et 10, "Semez la joie" et "Montez toujours" et ceux des 11e et 12e années, "Il a tout dit" et "Le ver luisant". Nous nous joignons à Claudette Ayotte et à Denise Comeault pour chanter "C'est maman".

Nous partons ensuite en groupes dans nos classes respectives pour discuter les relations entre parents et enfants. Réunies une seconde fois au gymnase en plénière, les secrétaires nous informent des différentes opinions émises par les équipes. Après une intéressante discussion, les filles méritantes reçoivent leurs diplômes de français et de catéchisme. Avant de partir, nous chantons en choeur "Chez nous, soyez Reine". Nous voulons remercier sincèrement les responsables qui ont rendu possible le succès de ce déjeuner-communion.

(Berthe, Léa, Louise et Doreen).

Voici les impressions de quelques élèves à la suite de cette rencontre:

J'ai beaucoup joui de notre déjeuner-communion. Tout avait été admirablement préparé et tout était à temps. J'ai aussi bien aimé le chant et les discussions en équipe entre mères et filles. Elles ont coopéré et, je suis certaine, en ont grandement profité.

(Louise Lafond)

J'ai remarqué que les tables étaient très bien placées. J'ai aimé l'originalité de la décoration: par exemple, les serviettes pliées en forme de chapeaux. Les gros bouquets de fleurs ajoutaient une note de gaieté.

(Claudette Ayotte)

Le duo de Manette et Gaétane fut très bien joué. J'ai trouvé que c'était très effectif d'avoir un duo en entrant. J'ai eu le plus de plaisir pendant notre discussion. Nous avons beaucoup ri. J'ai appris plusieurs choses intéressantes sur les relations entre mères et filles pendant la réunion plénière.

(Doreen St-Vincent)

Je trouve que cette rencontre m'a plus rapprochée de ma mère.

(Une élève de la 10e année)

Cette rencontre fut appréciée par toutes. De telles activités développent nos jeunes filles intellectuellement. Elles se rendent compte que "la vie a ses bons moments". — (Berthe)

Le moment le plus heureux fut lorsque je reçu mes diplômes de catéchisme et de français.

(Rachel)

Je suis contente d'avoir eu l'occasion d'amener ma mère à une fête à l'école, de la présenter à mes amies et à mes maîtresses. Je suis sûre qu'elle a joui des discussions et du chant autant que moi. Nous nous comprenons mieux puisque maintenant lorsque je lui raconte ce qui se passe à l'école elle sait de qui et de quoi je parle.

(Hélène Bouchard)

Le déjeuner-communion fut un réel succès. Tout était parfaitement organisé. Ce fut une occasion pour mieux connaître notre milieu. Nous avons pu rencontrer les mères de nos amies et discuter avec elles. Nous pourrons donc comprendre nos amies davantage. En somme, cette rencontre et cette discussion furent fructueuses.

(José)

Rencontre pères et fils

Le mercredi soir 5 février, à 8 h., c'était au tour des garçons de recevoir leurs pères. La soirée commença par une partie de ballon-volant entre les pères et les fils. Malgré leur inexpérience, les pères furent étonnamment bons. A la partie de ballon-panier qui suivit, les pères reçurent un blanchissage, 8 à 0. Après nous être rafraichis quelques minutes à la mezzanine, nous avons joué au gouret avec des balais et une balle de linge. Plusieurs balais furent brisés, mais les pères ont remporté la victoire. Après un bref intermède, nous reçûmes nos diplômes de français et de catéchisme des mains de Mgr H. Lapointe, curé, tandis que notre président, Léo Létourneau, lisait le palmarès. Un succulent goûter clôtura notre amusante soirée qui fut, au dire de tous, "formidable".

(Gilbert Beaudette)

Et voici que les garçons à leur tour donnent leurs impressions:

Nous remercions sincèrement la Rév. Sr Edmond pour avoir si bien organisé cette soirée, ainsi que Léo pour l'avoir très bien présidée. — (Denis Marion)

La soirée du 5 février restera inoubliable pour nos parents. Beaucoup d'entre eux n'avaient jamais visité notre école qu'ils trouvèrent formidable.

(Olivier Fillion)

J'ai eu l'impression que les pères en jouant aux différents jeux pensaient à leur jeune temps quand ils allaient à l'école. Je suis certain que les pères aimeraient y revenir.

(Bertrand Poulin)

Cette soirée de diplômes m'a inspiré des sentiments de joie d'amener mon père à notre école secondaire pour la visiter et y avoir du plaisir. J'étais fier d'aller chercher mes diplômes de français et de catéchisme. Ce fut une soirée agréable, croyez moi.

(Adrien Bouchard)

C'était beaucoup de plaisir de jouer avec nos parents. Ils ont bien aimé passer la soirée avec nous. Et s'il y en avait une autre, mon père y assisterait certainement. — (Roger Baril)

"Faire un effort pour parler correctement notre belle langue française est une façon de contribuer à son sauvetage."

La chronique des Jeunes Travailleuses

La JOC n'est jamais parfaitement fondée, il faut la refonder chaque année. Cette boutade est doublement vraie.

Beaucoup de jeunes jocistes déménagent, se marient ou bien démissionnent soudainement. Il faut sans cesse recommencer, prendre un jeune travailleur ou une jeune travailleuse à zéro, lui donner le sens de sa dignité, l'inquiétude des autres. Et quand il (elle) est bien formé, il (elle) s'établit dans la vie et quitte la JOC au profit d'autres mouvements adultes.

Il n'y a pas de "méthode jociste" adoptée une fois pour toute, car il faut sans cesse la rajuster à la vie en évolution précipitée. De là cette méthode d'enquêtes, de revision de vie qui met le jeune ouvrier en face des vrais problèmes pour y apporter les vraies solutions.

Ces deux vérités ne valent pas seulement pour les sections locales, elles s'appliquent aussi à la JOC internationale qui s'adapte avec la souplesse d'un vivant.

A pratiquer quelque temps les sondages et les enquêtes sur le milieu de vie, le jociste acquiert un sens aigu des réalités quotidiennes; il sait isoler et préciser les problèmes dans toute leur complexité.

Voici, à titre d'exemple, le "diagnostic" porté par la JOC internationale sur l'Amérique du nord, en relation ave l'état des jeunes travailleurs: Etats-Unis et Canada, pays prospères, posent de graves problèmes aux jeunes travailleurs. Ceux qui parviennent à trouver un emploi deviennent facilement imprévoyants et jouisseurs, et perdent toute notion de solidarité ouvrière. Les jeunes chômeurs, sans ressources en des pays qui regorgent de richesses et de possibilités, frôlent le découragement.

La JOC souffre de ce double handicap: les jeunes hésitent à s'embrigader dans des mouvements qui exigent du don de soi; les jeunes chômeurs s'organisent en "gangs" qui les mènent parfois jusqu'à la délinquance.

Pensez-y bien! Est-ce là la situation au Manitoba?

NOUVELLES RELIGIEUSES

Victoire de la charité

Un jeune Américain a rapporté dans le "Catholic Digest" comment il est venu à l'Eglise catholique.

Au cours de la dernière guerre, il combattait dans l'armée de la libération en France. Un jour, après une échauffourée, il eut à relever un soldat Allemand mortellement blessé. Celui-ci avait laissé, attachée à son sac, une note exprimant ses dernières volontés. Le soldat Américain eut la surprise de sa vie, en lisant parmi les souhaits du jeune Allemand: "Avec l'argent qui me restera, je voudrais qu'on fasse célébrer des messes aux intentions des soldats ennemis que j'aurais pu tuer ou blesser." Le geste émut tellement l'Américain qu'il ne put s'empêcher de concevoir une grande estime pour l'Eglise catholique qui produisait une telle générosité. De retour aux Etats-Unis, après la guerre, il demanda d'être instruit dans notre religion. Il se fit Catholique. La charité du jeune Allemand avait projeté une grande lumière dans son âme. Il avait découvert toute la beauté de l'Eglise du Christ.

Demandons-nous si nous avons nous-mêmes la vraie charité évangélique envers tous . . . envers ceux qui ne pensent pas comme nous, ou qui peuvent nous mépriser parfois . . . Au fond d'eux-mêmes, ceux-ci éprouvent un immense besoin du témoignage de notre bonté pour croire à la sincérité de notre foi.

Notre Seigneur n'a-t-il pas dit: "C'est à ce signe, que vous vous aimez les uns les autres, qu'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples."

EDITORIAL

Les conflits entre les jeunes et les adultes

La semaine dernière nous avons parlé de ce qui cause ce conflit chez les jeunes, maintenant, examinons un peu le côté des adultes.

Pour en arriver à la vraie notion d'adulte, le jeune a besoin du témoignage de ce dernier et voici qu'on présente trop souvent à la jeunesse des "demi-adultes" ou encore des adultes manqués. C'en est assez pour enlever le goût d'échanger avec eux.

Le monde adulte a aussi oublié sa jeunesse, ses fanfaronnades, ses emballements, ses erreurs et il semble ne pas pardonner ces mêmes attitudes aux jeunes actuels. Il en résulte donc une incompréhension sans issue à moins qu'on fasse marche arrière et qu'on se rappelle ses vingt ans. Certains adultes vivent aussi dans une insécurité face à leur emploi, à l'orientation de la vie sociale. Ils sentent que la jeunesse, à cause des moyens de culture plus à sa portée, de l'évolution rapide de la technique, les dépasseront bientôt et par conséquent deviendront des concurrents dangereux.

Pour ce qui est des parents, le même fait se reproduit. Ils n'ont pas été préparés à faire face à cette transformation rapide de la société qui marque même l'évolution de leurs enfants. Et en plus d'être à bout de souffle pour les suivre, ils ignorent en partie les caractéristiques de la psychologie du jeune.

Du côté de la société: La société a aussi son rôle dans les relations jeunes et adultes. Elle s'est structurée sans tenir compte des jeunes, sans faire appel à leurs possibilités, à leur dynamisme. Dans ses structures, elle a oublié de faire place à l'humain, à l'évolution des besoins humains; les structures se sont durcies et par le fait même ne favorisent pas son intégration ou découragent ses tentations.

Il faut aussi souligner les progrès rapides de la société, en particulier dans l'accession plus facile à l'éducation, dans les "mass media" et les techniques de travail. Par suite de cette évolution, la famille a été bouleversée et a perdu son influence auprès des jeunes. Mentionnons aussi que cette situation se fait sentir particulièrement au Canada depuis quelques années.

En dernier lieu, les jeunes et les adultes ignorent les richesses propres à l'un et à l'autre. Les deux groupes se repoussent plus ou moins consciemment en se basant sur des préjugés ou sur quelques expériences malheureuses. Certains adultes exercent mal leur autorité et semblent donner à cette dernière le ton d'une dictature au lieu de favoriser l'expression de la liberté des jeunes.

Il y a donc très peu de dialogue entre les jeunes et les adultes et bien souvent lorsqu'il s'engage c'est à nouveau une sourc de conflit à cause des conceptions bien différentes de ces deux mondes face à certaines valeurs comme l'argent, l'amour, le travail, etc.

Qu'en résulte-t-il? Nous en reparlerons la semaine prochaine.

NOUVELLES SOCIALES

On vient de m'apprendre qu'une équipe de service de préparation à l'avenir est en formation à la paroisse de la Cathédrale. Le SPA, comme on l'appelle d'habitude. C'est un service de la JOC, organisé sur les mêmes principes que le service de préparation au mariage. Ce service, dès son apparition en 1948, a été un attrait très grand pour la majorité des jeunes ouvrières. Il a conquis tous les coeurs par ses sujets de cours, d'un intérêt palpitant pour des jeunes filles. Chaque année, près de 4,000 jeunes travailleuses y participent; ce qui signifie que depuis 14 ans, 56,000 jeunes ont connu et apprécié ce service de la JOCF et ont ainsi mieux préparé leur avenir.

Cette ascension des jeunes travailleuses vers un amour mieux compris, un avenir bâti sur des bases solides, il ne faut pas l'interrompre mais au contraire l'accélérer.

Le SPA est une série de 11 cours: "L'avenir nous sourit", "La psychologie féminine", "La psychologie masculine", "Relations entre gars et filles", "Le choix d'un ami", "Rêverie et imagination", "L'amour", "L'amitié", "La mission de femme", "Le mariage", "L'influence du cinéma, de la lecture et de la télévision". Intéressant? Pour plus de renseignements au sujet de ces cours, tu n'as qu'à communiquer avec Denise à 233-6857.

Félicitations à l'équipe du Précieux-Sang qui a organisé une soirée de films dimanche dernier, et aussi à l'équipe de la Cathédrale qui eut une soirée de "tobagganing" le même jour. Que faites-vous, les gars?

Méli-mélo

Monique, Monique, Monique . . . on la voyait partout la semaine dernière. Elle a eu le temps de visiter de sept à huit prêtres, de donner une causerie au séminaire, d'assister à trois réunions de préparation au mariage, à une réunion de chefs, à quatre réunions d'équipes, de recontrer presque tous les chefs d'équipes, et tout cela en cinq jours.

Félicitations, j'espère qu'elle reviendra, cette fois pour visiter un peu l'Ouest. Malgré toutes ces visites "officielles", elle a bien entendu tous les points de vue "français" de St-Boniface. J'espère qu'elle n'était pas trop fatiguée, lorsque nous l'avons reconduite à l'avion jeudi après-midi.

Gilles Renault vient d'être nommé publiciste pour les gars de la Cathédrale. Félicitations; nous attendons de tes nouvelles.

N'oubliez pas les cours de préparation au mariage qui continuent cette semaine. On est rendu au 6e cours.

A la semaine prochaine,

CLAUDINE.

Concours oratoire, le 27 février, à l'école secondaire de St-Norbert

ST-NORBERT — C'est le 27 février qu'eut lieu, à l'école secondaire de St-Norbert le concours oratoire de la Relève devant un auditoire nombreux et enthousiaste de parents et amis, du personnel enseignant, de religieux et de MM. les abbés A. Hébert, curé, et M.-P. Gagné, vicaire.

Un élève de l'école, R. Joyal, souhaita la bienvenue et présenta, à tour de rôle, les participants au concours, divisés en deux groupes.

Ce fut d'abord le tour des élèves des grades 11 et 12: Mlles Agnès Gousseau, Lucille Rioux, Gisèle Turcottte, grade 12; Mlles Yvette Dupuis, Emilie Lagacé, Paulette Pineau, Susanne Thorimbert, grade 11.

Tous les discours, aux sujets différents, étaient intéressants, bien rédigés, pétillants d'humour.

Au cours de l'intermède, un groupe d'élèves égaya l'assemblée par des chants variés et bien rendus, sous la direction de Mlle R. Roy et de M. C. Dorge.

Vinrent ensuite les discours des grades 9 et 10: Léo Fontaine et Mlles Louise Lapointe et Alice Tétreault, grade 10; Mlle Monique Duclos et Roger Teiller, grade 9. Ces jeunes surent aussi intéresser l'auditoire et se mériter de chaleureux applaudissements.

Puis les juges se retirèrent pour décider du choix des vainqueurs. Ces juges étaient le R. P. Trempe, S.J., du collège de St-Boniface, la Rév. Sr Cécile-Marie, de l'école du Précieux-Sang, et Mme R. J. Stanners.

Pendant leurs délibérations, l'assemblée jouit d'un court mais intéressant programme récréatif: chant par "les gars" (C'était la première fois que l'école offrait un choeur composé de garçons seulement; vous savez s'il est facile de faire chanter les garçons.); danse par la charmante petite D. Turcotte en costume des plus pittoresques; chant par la mignonne petite D. Kenny; chant d'un potpourri par Mlle S. Thorimbert.

A ces artistes, tous offrent leurs plus sincères remerciements.

Enfin c'est le verdict. Après quelques remarques très justes et très encourageantes, le R. P. Trempe annonce les vainqueurs: Mlle Yvette Dupuis, grade 11, et Mlle Monique Duclos, grade 9.

Puis M. le curé adressa la parole; c'est le père de famille, toujours indulgent, rempli de sagesse, et très encourageant, qui parle à ses enfants. Nulle soirée n'est complète sans la présence du pasteur et sans un mot de sa part.

Sincères remerciements aux juges qui se dérangèrent pour encourager les jeunes, aux parents, aux amis, au personnel enseignant et à MM. les abbés Hébert et Gagné, qui se dévouent sans compter pour soutenir la Relève.

Les petits Canadiens français de la paroisse leur devront la survivance de la belle langue française et même de la foi.

Des ménagères cultivées, mais pourquoi pas!

Une jeune femme instruite jette-t-elle, en se mariant, son savoir et ses talents dans la poubelle domestique et ce trésor, amassé si péniblement, s'ensevelit-il alors sans profit pour personne? Dans un article de Sélection du Reader's Digest de février, une femme d'intérieur s'inscrit en faux contre cette manière d'envisager les choses.

Selon elle, elle procède de deux opinions erronées, à savoir que la carrière de maîtresse de maison est dépourvue de noblesse, d'utilité et de classe et que l'instruction n'a de valeur que si on réussit à la monayer. On voudrait que la culture n'ait de l'intérêt que si elle peut être chiffrée par des gains ou mise au service de la collectivité.

La formation classique n'a pourtant rien de commun avec un outil. C'est une pierre précieuse véritable, qui brille aussi bien dans la poche d'un tablier que si elle est exposée dans une vitrine ou sert de monnaie d'échange pour acquérir du pain et du beurre.

Affirmer que les femmes d'intérieur n'ont aucun droit aux joies simples de la connaissance équivaut à dénigrer ce qu'il y a de meilleur dans la civilisation. Croit-on que la lecture de son livre de cuisine retiendra la maîtresse de maison de prendre plaisir à relire son poète préféré?

A moins qu'on ait appris à la femme d'intérieur qu'il est dégradant de faire la cuisine ou de se servir d'un aspirateur, chacun de ses talents complètera l'autre. Et, pour peu que son cerveau soit bien accordé et bourdonne de connaissances diverses, cette femme n'en saura que mieux juger intelligemment un article de journal, discuter avec son mari des problèmes qui se posent, à lui raconter et à ses enfants des histoires amusantes.

Nous qui exerçons la profession de femme au foyer, conclut l'auteur de l'article de Sélection nous tenons entre nos mains le sort du monde. C'est notre influence qui déterminera la culture des générations à venir. Quand bien même ces tâches ne nous incomberaient pas, il nous serait encore permis de nous parer de cet ornement qu'est la culture, pour la seul et unique raison qu'il nous sied.

CATHERINE L'HOSPITALIÈRE

Catherine de Saint-Augustin fut une hospitalière remarquable. C'était une joie de la voir circuler dans les salles de malades. "Les visiteurs ne pouvaient se détacher les yeux de la séduisante Soeur Catherine; ils la regardaient passer, aller, évoluer, telle une fée gracieuse autour des lits." (Chanoine Lionel Groulx.) Cette séduction, Catherine l'exerça tou-


Catherine de St-Augustin

te sa vie. Ses contemporains sont unanimes à l'affirmer: "Son extérieur avait un charme le plus attirant et le plus gagnant du monde."

De l'hospitalière, Catherine a le tempérament. Vivacité d'allure, grâce et précision de mouvements, douce fermeté. Son intelligence vive, manifestée dès le bas âge, se double d'un esprit pratique peu ordinaire. Ses compagnes lui confient à trois reprises consécutives la gérance de l'Hôtel-Dieu en la nommant dépositaire. Elle n'a pas vingt-cinq ans quand elle entreprend la construction de l'hôpital qui doit remplacer la cabane des débuts. Cet esprit pratique mis au service des malades, elle a l'occasion de le faire partager à ses soeurs en sa qualité de première infirmière.

De l'hospitalière, Catherine a le dévouement. Elle est bien à sa place dans ce groupe d'élite de religieuses qui s'épuisent nuit et jour au chevet des victimes de la contagion, prêtes à sacrifier, comme en 1639, leur linge personnel, leurs guimpes et leurs bandeaux. Au milieu de ces héroïques infirmières, Catherine est même remarquée: elle met dans son dévouement auprès des malades un tel entêtement joyeux à s'oublier soi-même, à surmonter la fatigue, à travailler sans relâche!

Catherine est surtout une hospitalière selon le coeur de Dieu. Non seulement elle voit le Christ dans les malades, mais elle s'ingénie à faire régner le Christ dans leur âme. Et avec un succès qui tient parfois du miracle. Elle dispose de grâces tout à fait spéciales pour ramener les pécheurs à Dieu, elle possède même le don de lire dans les consciences.

Les contemporains ont admiré l'attachante Mère Catherine de Saint-Augustin, mais peu ont soupçonné l'ardeur et le rayonnement de sa vie intérieure. Nous avons sur eux le grand avantage de pouvoir discerner, sous les traits de l'aimable et diligente hospitalière, traits qui resteront gravés dans nos coeurs, la force qui la meut et la soutient: un amour héroïque du Christ et des âmes.

Emile GERVAIS, S.J.

Billet du vendredi

Collèges classiques du Québec

Spécial à La Liberté et le Patriote

Voici un livre, sans rapport avec la littérature, qui provoquera quand même un intérêt considérable.

On se dit, feuilletant ses pages, qu'il aurait dû se publier beaucoup plus tôt, car les gens furent nombreux dans le passé, qui en eurent besoin et déplorèrent son inexistence.

Petit de taille, gros de substance, il se présente sous un titre modeste qui ne dit pas même ce qu'il est: **Fédération des Collèges classiques.**

C'est court et ce n'est pas assez.

Cela n'indique pas son contenu, ni sa qualité.

S'il est vrai qu'il n'a rien de littéraire, il reste que les institutions dont il rappelle l'histoire ne sont pas imperméables à l'art de bien dire, et que sans elles les lettres, les sciences, les arts, ne seraient pas chez nous ce qu'ils sont.

Ils existeraient quand même, jusqu'à un point, mais il leur manquerait ce fini que confèrent les humanités gréco-latines.

Aticisme, en somme, qui se traduit par goût, mesure, équilibre.

L'enseignement classique a sa raison d'être et ne doit pas périr.

• • •

Combien y a-t-il de séminaires, collèges et autres maisons, dans la province de Québec, qui le dispensent?

Au tournant du siècle, c'est à peine si l'on en comptait 25.

Au jour d'aujourd'hui, ils atteignent le nombre de 93, dont plusieurs ne remontent qu'aux années 1954.

Même l'un d'eux ne vit le jour qu'en 1960: le Séminaire Saint-Michel de Rouyn.

Entre sa fondation et celle du premier en date de nos collèges classiques, le Petit Séminaire de Québec (1668), il s'écoula près de trois siècles.

Outre ce dernier, le plus ancien est le Collège de Montréal, sis dans la métropole et dirigé par les Prêtres de Saint-Sulpice, qui remonte à 1767.

Ceux des autres qui ont de l'âge appartiennent au dix-neuvième siècle.

On les trouve en dehors de Québec et de Montréal, et le premier d'entre eux à surgir de terre fut le Séminaire de Nicolet, en 1803.

Viennent ensuite celui de Saint-Hyacinthe en 1811, celui de Sainte-Thérèse en 1825, le Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1827, celui de l'Assomption en 1832.

• • •

Dix-neuf des collèges classiques sont pour filles, de dates assez récentes.

Le premier est le Collège Marguerite-Bourgeoys, dirigé à Montréal par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, fondé en 1908.

Il faut attendre jusqu'en 1924 pour voir apparaître le Collège Jésus-Marie de Sillery, près Québec.

Suivent les collèges Marie-Anne (Montréal) en 1932, Jésus-Marie (Montréal) et Basile-Moreau (Saint-Laurent), en 1933; Saint-Maurice (Saint-Hyacinthe), en 1935.

• • •

Les collèges classiques du Québec (garçons et filles) comptaient ensemble 40,866 élèves à la mi-septembre 1963, dont 17,933 inscrits au cours collégial, 22,933 au cours secondaire.

A cette petite armée d'étudiants se joignent 4,841 autres, qui suivent des cours d'une étonnante diversité.

Les collèges ont ensemble, en leurs bibliothèques, 2,509,203 volumes.

La bibliothèque la plus riche est celle du Collège Sainte-Marie de Montréal, avec 90,000 ouvrages, et celle du Séminaire de Saint-Hyacinthe vient ensuite, avec 85,000.

Les collèges classiques sont groupés en fédération depuis juin 1953.

But de celle-ci: faire progresser l'enseignement classique et les institutions qui le propagent.

L'ILLETTRE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Qui peut se vanter de jouir d'une santé parfaite? Nous avons tous nos petites misères, plus ou moins grandes. Mais nous devons tous tendre à conserver notre santé, quand elle est relativement bonne, à l'améliorer quand elle est défaillante. Pour cela, il nous faut prendre garde de ne pas abuser des bonnes choses que Dieu nous a données: la nourriture, les boissons, le jeu ou même le travail. Il nous faut observer les règles d'hygiène, formulées par des spécialistes. Il nous faut mesurer avec sagesse, le travail, le repos et la récréation. Quand on parle de santé, il faut considérer également la santé mentale. Si vous êtes engoissée, soucieuse, si vous avez des cauchemars, si vous pleurez pour un rien, votre équilibre mental est défectueux. Consultez au plus tôt votre médecin de famille qui vous dirigera vers le psychiatre si cela est nécessaire.

◆ ◆ ◆

— Pierre, j'ai des choses dont je désire te parler!

— Mais volontiers, mon trésor! Je m'en étonne d'ailleurs, car le plus souvent tu ne veux me parler que de choses que tu n'as pas.

◆ ◆ ◆

Dès que vous ressentez les premières atteintes du rhume, mettez-vous au repos et, si possible, au lit. Ne prenez qu'un repas ultra-léger (légumes, lait, fruits, boissons sucrées), ou pas de repas du tout, mais seulement, des boissons sucrées.

◆ ◆ ◆

Les tricots auront encore bon pied bon oeil au printemps mais seront toutefois concurrencés par les tweeds clairs, aux douces tonalités pastelles, les quadrillés, les pied-de-coq, les rayures et les plaids légers.

◆ ◆ ◆

Pour enlever une tache d'huile sur le vêtement de laine il faut frotter la tache avec du lard bien frais. Après trois heures, on étend sur cette couche de lard un peu de savon. On lave ensuite à l'eau tiède et on rince soigneusement.

◆ ◆ ◆

Un vieux curé confiait à un confrère: "Quand je veux guérir mon insomnie, je relis mes anciens sermons".

Si vous désirez faire un pouding instantané et que vous n'ayez pas de lait frais sous la main, le lait évaporé en boîte pourra servir aussi bien. Il vous faudra cependant le diluer dans de l'eau. Et si vous voulez que le lait conserve toute sa saveur, comptez environ une tasse de lait évaporé pour une tasse d'eau.

◆ ◆ ◆

Le vrai moyen de se tromper, c'est de se croire plus fin que les autres. La Rochefoucauld.

◆ ◆ ◆

Gagnez 50 pour cent du temps que vous passez à faire vos cuivres et ne salissez plus de chiffons en procédant de la façon suivante: passez le produit à nettoyer comme d'habitude, puis plongez l'objet dans une eau de lessive chaude et savonneuse. Le précipité noir se dissoudra instantanément dans l'eau et vous n'aurez plus qu'à essuyer vos cuivres (lesquels resteront plus longtemps propres).

◆ ◆ ◆

Monsieur: "Ma chérie, tu es jolie comme un coeur avec cette nouvelle robe; mais, franchement, je la trouve un peu chère!"

Madame: "Veux-tu te taire! Tu sais bien que, quand il s'agit de te plaire, je ne regarde jamais à l'argent!"

◆ ◆ ◆

Ce qu'on dit: No admission.
Ce qu'on doit dire: Entrée interdite.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9346
Grandeurs: 10 à 16
Prix: 40c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Intentions du mois de mars

Intention générale: Le carême vécu en esprit liturgique. Intention missionnaire: Collaboration, justice et paix entre les jeunes nations.

Pour la demi-saison jupes et chemisiers

Pour la démi-saison la formule séduisante, féminine et incontestablement pratique: jupes et blouses connaîtra comme les saisons passées un grand succès.

Trois styles de jupes nous sont proposées:

La jupe droite qui appelle les blouses souples, qui étoffent le buste — tandis que les jupes à plis ou en forme exigent un buste menu — une taille bien régagée, affinée par une ceinture.

Avant de quitter le chapitre des jupes — mentionnons la présence chez tous les couturiers de la jupe du soir — toujours droite et de style fourreau, elle se porte indifféremment avec un chemisier classique ou une blouse transparente.

Les blouses

Par leurs formes, le choix des tissus, les blouses de cette saison sont d'une exquise fantaisie.

Parmi les différents styles qui nous sont proposés notons:

— la formule jeune et réduisante du blouson;
— la blouse-tunique plus ou moins longue, toujours souple;
— la blouse classique, genre chemisier, qui ne perd jamais ses droits;
— et pour le soir toute une floraison de blouses réalisées dans les tissus les plus vaporeux, tulle, mousseline de soie, ou, au contraire dans de lourdes soieries rehaussées de broderies d'or, d'argent, de strass, de perles.

L'alphabet français

Voici un alphabet original, dont les maximes pourront servir à chacun:

A vant tout, sachez que l'honnêteté est la mère du succès.
B aissez vos prétentions et vous élèverez vos mérites.
C omptez sur vous seul, jamais sur vos amis.
D étournez vos ennemis par une conduite irréprochable.
E tayez vos jugements sur la droite raison.
F aites le bien sans calcul, c'est le meilleur placement.
G randissez avec les difficultés: vous en triompherez.
H ypocrisie et lâcheté sont synonymes.
I nterrogez les livres, ils vous répondront.
J ugez vos semblables en bien, il est toujours temps de voir le mal.
K ant, le philosophe, professait l'observation de soi-même.
L aissez faire l'envie, elle proclame vos mérites.
M odérez vos colères, elles ne poussent à rien.
N e frappez jamais une femme, même avec une fleur.
O ubliez les outrages et notez les bienfaits.
P assez sur les choses petites, occupez-vous des grandes.
Q ui bat une femme, méprise sa mère.
R egardez vos actes avant de juger les autres.
S achez vous taire à propos, le monde est un perfide.
T riomphez de vous-même avant de vouloir triompher des autres.
U nissez vos efforts à ceux de tout homme de bien.
V oyez qui vous entoure avant de parler.
W hig veut dire: "We hope in God", faites de même.
X antipe, la méchante femme, a fait de Socrate un modèle de douceur.
Y ankee est synonyme de ruse, j'en sais bon nombre qui le sont sur ce point.
Z èle et courage, telle doit être notre devise.


Macaroni aux tomates préparé pour quatre ou quatorze avec un mélange à soupe

Un mets en casserole aussi savoureux que facile à préparer, nourrissant et, par surcroît, pouvant être rapidement adapté aux besoins d'une petite famille ou d'une invasion d'amis ou de parents . . . voilà le bon vieux macaroni au fromage, mais avec une différence toute nouvelle.

Cette recette possède une saveur italienne. Sa sauce piquante est faite avec une enveloppe de mélange à soupe aux tomates et légumes, laquelle contient une grande variété de légumes qui, non seulement apportent saveur et couleur, mais en plus, rendent le plat encore plus substantiel.

Accompagnez-le de haricots verts et de pain italien beurré, et vous obtenez un menu dont la cuisinière pourra jouir autant que ses invités, car il peut être préparé longtemps à l'avance et placé au four seulement 20 minutes avant le repas.

Casserole de macaroni aux tomates

1 tasse de macaroni en coudes, pas cuit
2 c. à table de piment vert haché
¼ de tasse d'oignon haché
1 petite gousse d'ail, hachée
1½ c. à table d'huile d'olive
1½ tasse d'eau bouillante
1 enveloppe de mélange à soupe aux tomates et légumes
¼ de c. à thé d'orégano
½ c. à thé de sucre
1 (7½ onces) boîte de sauce-tomate

Fromage parmesan râpé

Faire cuire le macaroni selon le mode d'emploi indiqué sur le paquet. Sauter le piment vert, l'oignon et l'ail dans l'huile d'olive. Ajouter l'eau bouillante, le mélange à soupe, l'orégano, le sucre et la sauce-tomate. Amener au point d'ébullition; laisser mijoter 10 minutes. Combiner sauce et macaroni cuit et verser dans une casserole de 1½ à 2 pintes. Saupoudrer de fromage parmesan. Cuire à four modéré (350° F.) 20 minutes. Donne 4 à 6 portions et peut être doublé ou triplé.

LA PROPRETÉ

C'est beau la propreté! la propreté physique, matérielle, et la propreté morale. Une maison où tout reluit, où chaque chose est à sa place est bien agréable à voir. Une femme soignée, aux cheveux et aux vêtements propres, aux dents brillantes, des enfants dont les joues sont comme des belles pommes frottées, nous donnent l'envie de leur voler un baiser.

Une ménagère soigneuse veille à la propreté de sa maison. Mais il arrive que, de ce côté, il y ait des abus, que la maîtresse de maison tient ses parquets tellement brillants que sa famille est obligée, figurativement parlant, de marcher sur la tête pour ne pas les salir. Celle-là oublie qu'une maison est d'abord un endroit où l'on vit et que la famille doit s'y trouver à l'aise, pour s'occuper et se distraire. Elle fait quelquefois passer l'ordre et l'harmonie de la maison, le brillant des linoléums avant la santé et le bonheur des siens.

Au chapitre de la propreté personnelle, il n'y a que rarement des excès. Notre corps dont les cellules extérieures se défont sans cesse a besoin d'être nettoyé entièrement tous les jours, que ce soit au moyen d'un bain, d'une douche ou d'un bain d'éponge. Les cheveux doivent être propres même s'il est nécessaire de les laver plus d'une fois par semaine, et les dents doivent être brossées chaque fois qu'on a mangé.

Cette propreté est la condition essentielle de la santé et de la beauté. Les fards de tout genre, les coiffures les plus compliquées, les toilettes somptueuses ne font que souligner l'absence de propreté. Les vêtements de dessous et les bas doivent être changés tous les jours, les robes nettoyées souvent et aérées chaque fois qu'on les porte. Les premiers et les plus importants parmi les produits de beauté sont incontestablement l'eau et le savon.

Au moral, c'est la même chose. Une jeune fille propre a les yeux clairs et le regard serein. Son sourire n'est pas forcé. Son rire est agréable. Elle est sûre d'elle-même, tout comme la personne qui sort de la baignoire est sûre de ne pas offenser l'odorat. Quand on parle des parfums de la vertu, on fait une figure de mots mais on exprime une grande vérité. Une personne qui respire la propreté morale et physique ne peut manquer de plaire et d'être aimée pour elle-même.

MAMIE.

Courrier de Louise

Q. — Pourriez-vous me trouver l'adresse d'un magasin qui vend des canevas tout peints pour le petit-point à la laine? J'ai entendu dire qu'un magasin de Truro, N.-E., en vendait et j'ai l'adresse de Mme de Bellefeuille de Montrue, de Garnet, N.-E. Si vous en connaissiez une à Toronto où je pourrais me procurer ces objets, je serais enchantée.

Lectrice.

R. — Je regrette de ne pas pouvoir vous répondre personnellement, car vous n'avez pas inclus la contribution d'usage, soit 50 cents. De plus, comme votre demande est d'intérêt général et que je n'ai pu obtenir de renseignements précis, je fais appel aux lectrices pour vous aider. Les grands magasins de Winnipeg vendent de très beaux canevas peints pour chaises, fauteuils, petits bancs, etc. Ils nous parviennent d'Europe, généralement. Je ne sais si ce sont le genre que vous cherchez, mais il y en a de magnifiques. Je me suis adressée au magasin d'artisanat du Canadian Handicraft Guild et on n'a pu me donner d'autres adresses.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons acheté un sofa et un fauteuil en cuir de couleur orange. Une autre grosse chaise est de couleur vieil or. Maintenant, nous nous demandons quel choix faire pour le tapis, les murs et les tentures. Notre salon est grand, n'a qu'une très grande fenêtre et fait face au sud. La mode permet-elle encore qu'un mur du salon soit fait de bois verni? Une dernière question: croyez-vous que la mode des meubles recouverts en cuir durera longtemps?

En peine pour les couleurs.

R. — Si votre salon est très grand, un mur de bois verni serait très joli, surtout si vous avez une cheminée. Les meubles recouverts de cuir sont très pratiques tout en étant d'apparence élégante et je crois qu'ils seront en vogue encore longtemps, mais je ne peux prédire les caprices de la mode. Pour vos tentures, vous pourriez choisir un imprimé à fond neutre et aux couleurs chaudes où figureraient l'orange et le vieil or. Ces deux couleurs ne devraient pas dominer, cependant. Pour vos murs, une teinte de vert ou de bleu pastel selon votre goût. Il serait sage de décider de la couleur du tapis d'abord, car celui-ci sera sans doute dispendieux et devra durer longtemps. Il faudra que sa couleur vous plaise, qu'elle soit reposante tout en égayant et en réchauffant la pièce. Si vous le choisissez uni, ou à dessins de même teinte, un vert ou un bleu conviendrait, ou encore les très nombreuses teintes de beige ou de brun. Si vous désirez un tapis à dessins de couleurs variées, vous devrez choisir vos tentures de tissu uni d'une seule teinte, si non vous auriez alors trop de dessins, ce qui pourrait devenir fatigant.

☆ ☆ ☆

Q. — Je terminerai mes études en juin et je voudrais apprendre le métier de soudeur. Savez-vous s'il y a une école de métiers et où elle se trouve? Peut-on devenir soudeur en faisant un stage d'apprentissage dans un atelier? Merci.

Apprenti.

R. — Il y a certainement une école de métiers ici même à Winnipeg. Elle est en plus toute neuve et s'appelle "Manitoba Institute of Technology". A votre place j'écrirais immédiatement au directeur pour lui demander tous les renseignements, ou si vous préférez, demandez-lui un rendez-vous et présentez-vous à l'école afin de la visiter et d'obtenir les renseignements en personne. Je vous félicite de vouloir apprendre votre métier sous une direction professionnelle. De cette façon vous pourrez commander de meilleures gages et vous assurer d'un travail stable. Je ne saurais vous dire si l'apprentissage à l'atelier suffit maintenant pour obtenir ses brevets. On vous renseignera au "MIT". Bonne chance.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ÉTRANGE AVENTURE de JEAN DESCHAMPS

par Christiane AIMERY

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

PREMIERE PARTIE

La noce de Sottie

CHAPITRE I

Jean Deschamps regarda l'enveloppe quelques instants, d'un air méfiant, comme l'eût fait un illettré, puis l'ouvrit avec un profond dégoût.

— Un type qui ne connait même pas mon adresse . . . un ancien de la "boîte", évidemment, puisqu'il confie son intéressante missive au lycée. Oh!-cela sent à plein nez le tapeur!

Sur l'enveloppe, une petite écriture d'une encre pâle, aux jambages fleuris, avait tracé cette suscription:

A Monsieur Jean Deschamps, Aux bons soins du lycée Henri-VI, Paris.
(Faire suivre.)

Au-dessous, une autre main avait griffonné au crayon, en travers de l'enveloppe:

Voir 11 bis, rue des Sablons.

Et une autre, plus élégante, avait refait correctement l'adresse:

Monsieur Jean Deschamps, 11 bis, rue des Sablons, Paris (XVIe).

Jean déchira l'enveloppe et l'étonnement dilata ses yeux bruns. Son visage agréable et franc ne trompait pas sur son caractère. Jean Deschamps restait le préféré de presque tous ses anciens camarades de lycée, et s'il avait demandé leurs soeurs en mariage (Janine et Marie-Claude, par exemple) il n'eût pas essuyé de refus. Il lisait:

Tréfontaines,
ligne de Lacaune (Tarn).

Mon cher neveu,

Il y a longtemps que j'avais l'intention de t'écrire, mais j'attendais pour le faire une occasion favorable. Elle se présente avec le mariage de Sottie. J'ai décidé de faire une grande noce à Tréfontaines, pour montrer aux Parisiens que nous aussi nous savons recevoir, et d'inviter nos parents même éloignés et les amis de la famille. Le coeur m'a manqué pour laisser de côté un de mes propres neveux — je veux dire petits-neveux, puisque ta mère était ma nièce. L'événement qui nous a séparés — son mariage — ne date pas d'hier puisque tu es déjà un homme fait. Et à mon âge, l'on se dit qu'il est temps de metttre de l'ordre en soi-même, comme autour de soi, de prendre des dispositions, de faire litière des vieilles rancunes. Je suis pour la réconciliation . . . Il serait peu logique de vouloir que les familles restent divisées.

Ta mère m'a profondément déçu, irrité, peiné . . . Ce n'est pas une raison pour que son fils ne soit pas un bon et honnête garçon (du moins, il est réconfortant de l'espérer). Tu as été bien élevé, c'est une présomption en ta faveur. Mes informations, toutefois, n'ont pu t'accompagner plus loin que ta sortie du collège. J'ai écrit alors à ton tuteur . . . mais la lettre m'est revenue avec la mention: "Décédé".

Je suppose qu'à "Henri-IV", ton ancien lycée, on doit connaître ton adresse. Je n'aimerais pas que tu fusses de ces ingrats qui secouent le joug comme s'ils avaient eu peine à le supporter avec leurs anciens éducateurs. Donc, je pense que tu recevras cette lettre qui te dira que je t'attends à Tréfontaines pour la noce de Sottie. Nous l'avons fixée au 15 janvier, bien que ce soit une mauvaise saison pour se marier à la campagne . . . mais les amoureux ne voulaient pas attendre!

Si tu peux obtenir un assez long congé (je suppose que tu dois avoir une carrière ou un métier et dépendre de tes fonctions ou de tes employeurs) tu me feras plaisir en passant chez moi plusieurs semaines. J'aurai ainsi le temps de te bien connaître.

Emporte ton smoking, parce qu'il y aura une sauterie la veille du mariage . . . Si tu n'en possèdes pas, on te prendra avec ton veston: à la campagne, on n'est pas à cheval sur l'étiquette! Tu seras un des garçons d'honneur et accompagneras Belinda, qui est presque aussi jolie que Sottie, c'est tout dire! Certains prétendent même qu'elle a plus de piquant. Comme je vis avec ces jeunes demoiselles depuis leur naissance, sans être insensible à leurs attraits, je me souviens du temps où je racommodais leurs joujoux et boutonnais leurs petits souliers, et mesure mal leur pouvoir sur les hommes.

Chacun ici, mon cher Jean, t'accueillera comme si tu avais grandi à l'ombre du sérail, et tes oncles et tantes à la mode de Bretagne et tes cousins issus de germains (cousins "seconds", comme nous disons ici) ne marqueront aucune différence entre toi et mes autres petits-neveux élevés à Tréfontaines. Moi non plus, mon cher enfant. Ta mère a-t-elle eu des torts envers moi, ou ai-je été coupable à l'égard de ma nièce? Remettons ce règlement de compte à l'heure du Jugement que, malgré mon âge, j'espère assez éloigné encore, car je suis, on le prétend, "un bon vivant".

Ne parlons même pas du passé, cela simplifiera nos rapports.

Je t'ouvre ma maison, mes bras et mon coeur.

Ton vieil oncle,
Alban Fontainier.

P.-S. — Je crois que tu feras bien de te munir de quelque bagatelle que tu offrirais à Sottie, puisque tu es garçon d'honneur. Ton voyage, je te le rembourserai, je n'ai pas besoin de le dire.

A. F.

Les sourcils bien dessinés de Jean Deschamps gardèrent, tout le temps qu'il lut cette lettre, la forme de deux accents circonflexes, puis il la reposa sur la table et partit d'un rire inextinguible.

— Eh bien! mes enfants! . . . Je suis invité à la noce de Sottie . . . de ma cousine . . . au château de Tréfontaines. Heureusement, je n'avais pas pris, cet été, tout le congé payé auquel j'avais droit et je puis demander deux semaines de vacances. J'emporte mon smoking, parce qu'il y aura, la veille une sauterie; je compte sur Marie-Claude pour m'aider à choisir une bagatelle, probablement aussi coûteuse qu'inutile pour la mariée, parce que je suis garçon d'honneur. (Je fais la quête avec Belinda, qui est presque aussi jolie que Sottie.) Mon voyage me sera remboursé . . . En résumé, voilà!

Il s'essuya les yeux, comme il le faisait souvent lorsqu'il avait beaucoup ri et sa gaieté était généralement "irrésistible et contagieuse", disaient ses amis. Mais cette fois, ils restaient figés.

— Qu'est-ce qu'il y a de drôle, dit enfin Marie-Claude en levant les épaules, si tu as une cousine appelée Sottie (drôle de nom) et dont, par parenthèse, tu ne nous avais jamais parlé, à ce que l'on t'invite à son mariage?

— Mais j'ignorais son existence! J'ignorais tout: Tréfontaines, l'oncle Alban, Sottie, Belinda, mes oncles à la mode de Bretagne et mes cousins issus de germains. Et dans le Tarn, encore! que je n'ai jamais vu qu'en profil (avec un gros nez) sur la carte de France divisée en départements, comme il était indiqué sur mon vieil atlas d'écolier.

— Tu es certain que cette lettre t'est destinée? demanda Luc.

— Parbleu! Puisqu'elle porte mon adresse: M. Jean Deschamps, 11 bis, rue des Bablons . . . et ancien élève du lycée Henri-IV, c'est moi, il me semble? . . . Je ne crois pas qu'il en existe un autre dans l'immeuble . . . En tout cas, le concierge ne le connaît pas. La vérité, c'est que je ne sais à peu près rien de la parenté de ma mère. Elle en avait bien une pourtant, elle n'était pas une enfant trouvée. Eh bien! sa famille, c'est cela: M. Alban Fontainier, de Tréfontaines . . . et Sottie.

Il s'essuya encore les yeux, cessa de rire et son visage ouvert et mobile prit, pour quelques instants, une gravité inaccoutumée.

— Au fond, ce n'est pas drôle d'avoir si peu de parents . . . ou d'ignorer jusqu'à leur existence. Ceux de mon père, s'ils vivaient encore, je pourais citer leur nom, car mon tuteur était "de son côté" et me parlait d'eux, quelquefois . . . Maman . . . je regrette maintenant de ne pas lui avoir demandé de me raconter les histoires de son enfance, mais je n'avais que huit ans lorsque je l'ai perdue et j'étais un petit garçon joueur et turbulent. J'aimais mieux batailler avec d'autres galopins de mon âge que de lui faire dévider ses souvenirs de sage petite fille — me mère était douce et tranquille. Je garde mémoire de son charmant visage, de sa voix tendre. Je sais que, toute jeune encore, elle avait perdu ses parents — comme mon père — et autrement j'eusse fréquenté ses frères et soeurs.

— Mais tu dois connaître le lieu de sa naissance. N'as-tu jamais eu à produire un certificat, fourni par une mairie de France?

— Si. Elle était née à Paris, septième arrondissement. Cela n'empêche pas d'avoir des parents dans le Tarn.

Les deux amis partirent ensemble pour une grande banque où ils étaient employés tous les deux, avec des émoluments modestes. Ils n'avaient à fournir qu'un quart d'heure de marche, sans prendre ni métro ni autobus. Tout en pressant le pas, Jean taillait à grands coups de hache dans ses souvenirs d'enfance.

— Mince documentation pour mes biographes, disait-il.

Ce qui me stupéfie dans la lettre de ce vieil original, c'est qu'il semble insinuer qu'il s'était brouillé avec ma mère — sa nièce — à l'occasion de son mariage et je ne vois pas ce que l'on aurait pu reprocher à mon père ou à son milieu, qui était excellent. Le capitaine Deschamps, qui appartenait à l'infanterie coloniale, était d'une famille d'officiers pleins d'honneur. Mon grand-père a été tué en 1914: il commandait un régiment de cavalerie.

On ne pouvait reprocher au capitaine Deschamps qu'une seule chose: d'emmener sa femme un peu loin: à Dakar. Et le climat, je dois le reconnaître, éprouva la pauvre petite. Elle revint de la colonie avec les fièvres — je n'avais pas six ans — et mon père resta trois années — ce qui lui coûta beaucoup, je crois — dans les bureaux du ministère de la Guerre. Ma pauvre maman mourut à la fin de ce bail. Mon père, fou de chagrin, repartit, cette fois, pour Madagascar, en me confiant à une abbaye bénédictine dont son frère aîné était le Père abbé, crossé et mitré . . . Tout cela me semble plus qu'honorable! Mon père ne revint que deux ans plus tard, rappelé par la déclaration de guerre de la France et de l'Angleterre à l'Allemagne, et fut tué en 1940. Mon oncle l'Abbé venait de mourir aussi et il ne restait, de ma famille paternelle, qu'un cousin de papa qui accepta de devenir mon tuteur. Ce parent me parlait abondamment des Deschamps, mais il ne pouvait m'apprendre grand-chose sur ma mère, à qui il ne rendait visite qu'une fois par an, et le 1er janvier de préférence, son chapeau entre ses genoux et toujours pressé de repartir.

— Mais ne peux-tu interroger ce tuteur, maintenant? demanda Luc.

— Mon vieux, il est mort l'année dernière, comme s'il n'avait attendu que ma majorité. Il a rendu, à moi, ses comptes de tutelle . . . et à Dieu, les autres.

— Tu n'as pas eu une enfance très gaie, mon pauvre Jean.

— Bah! mon caractère était optimiste et, malgré tout, je n'ai pas à me plaindre. J'ai une situation sans grand avenir, mais qui suffit à mes besoins modestes, je suis indépendant et j'ai eu la chance d'avoir de bons camarades.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 47

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 133-T.F.

DAME D'EXPERIENCE demeurant à 139, Enfield Crescent, Norwood, garderait un enfant chez-elle durant la journée. Signaler: 247-6963. 46-123-47C.

ON DEMANDE — Deux exemplaires du livre de Donatien Frémont, "Mgr Provencher et son temps". Toute personne qui peut disposer de ce volume est priée d'écrire au Service de Librairie, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 46-122-47C.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT — Tapissier en ameublement (upholsterer) expérimenté. Conditions de travail et gages excellents. S'adresser à Boîte 148, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 47-148-48C.

POUR FAIRE REMPLIR FORMULES D'IMPOT. Signaler: CHapel 7-6082. 47-158-T.F.

POUR SOIREES SOCIALES, MARIAGES OU ANNIVERSAIRES la musique "western" par les Canotiers", "Red River Canoers" est toujours à votre disposition. Pour réservations, écrire à: Gilbert Vandale, 909, avenue Redwood, Winnipeg, ou signaler: JUstice 2-4604. 44-111-47C.

ON DONNERAIT LOGEMENT GRATUIT à couple raisonnable qui garderait bébé 5 jours par semaine. Signaler: CEdar 3-5874. 47-155-47C.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. "Space heater". Poêle et réfrigérateur. Libre: 15 janvier ou 1er février. $50. Signaler: CHapel 7-9279. 39-985-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 4 pièces, entièrement privé. Poêle et prélarts fournis. Près de toutes commodités. Libre. Pour personnes tranquilles. Appeler WHitehall 3-9024 après 6 h. 39-996-T.F.

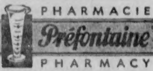
Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3873
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, ave Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1654
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

A LOUER — St-Boniface, 208, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces, salle de bain privée. Adultes de préférence. $62.50, comprenant poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, antenne. Garage si désiré: $5.00. Signaler: 233-5153. 43-66-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces avec poêle. Nouvellement décoré. Signaler: CHapel 7-5063. 45-116-47C.

A LOUER ou A VENDRE — Rue Sterling, St-Vital. Maison: 5 pièces, salle de bain nouvellement décorée. Libre: 15 février. Loyer: $85.00 par mois. S'adresser à Philippe Perron, St-Norbert, Man. Téléphone: GLobe 3-8025. 43-69-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 424, rue Aulneau. Logis: 3 pièces avec salle de bain privée. Signaler: WHitehall 3-3891 ou WHitehall 3-8254. 46-125-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 216, rue Notre-Dame. Logis meublé: 2 pièces. Pour couple âgé tranquille. 2e étage. Signaler: CEdar 3-1656. 43-66-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 280, rue Notre-Dame. 1er avril. Logis: 3 pièces dans immeuble - appartement tout neuf. Adultes de préférence. $90, comprenant poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, antenne et stationnement. Signaler: CEdar 3-5826. 46-126-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces dans immeuble-appartement. Réfrigérateur et poêle. $79.50. Adultes de préférence. Signaler: CEdar 3-1647. 46-127-T.F.

A LOUER — 1er avril. Grand logis: 3 pièces dans "Lonergan Apartments", avenue Provencher. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Antenne tous canaux. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $80. Signaler: CHapel 7-3084. 46-136-47C.

A LOUER — St-Boniface, 265, avenue Provencher. Chambre et pension pour 2 jeunes hommes: étudiants ou travailleurs. Lits séparés. Bien tranquille. Entrée privée. Près autobus. Prix raisonnable. AUSSI logis meublé: 4 pièces. Signaler: 233-6146. 46-134-47C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur fournis. $45. Disponible immédiatement. Adultes tranquilles, de préférence. Signaler: CHapel 7-3705. 46-135-47C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Avec commodités de cuisine. Place de stationnement. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-1768. 45-116-48C.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Logis non meublé: 2 chambres à coucher. Dans immeuble - appartements neuf. Signaler: 233-6467. 47-138-47C.

A LOUER — St-Boniface, rue Desautels. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Poêle électrique. Signaler après 6 h.: CHapel 7-5963. 47-143-47C.

A LOUER — St-Boniface, 505, rue Langevin. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er avril. Signaler: CHapel 7-4309. 47-149-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 177, rue Des Meurons. Logis moyenne grandeur: 2 pièces. Libre. Signaler: CEdar 3-6145. 47-151-48C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublées. Facilités de cuisine. Entrée privée. Idéal pour jeunes filles. Signaler: CEdar 3-4546. 47-152-49C.

A LOUER — Grande chambre meublée. Près hôpital St-Boniface. Signaler: CEdar 3-4017. 47-153-48C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Réfrigérateur et petit poêle. Libre: 1er avril. Signaler: CHapel 7-8031 le jour et CEdar 3-4252 après 6 h. 47-157-48C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Grand logis: 3 pièces avec poêle et réfrigérateur. Tout privé. Garage. Signaler: CEdar 3-5588. 46-132-47C.

A LOUER — St-Boniface, 333, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces non meublées. Salle de bain et entrée privées. Signaler: CEdar 3-5896. 47-161-47C.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
Téléphone: GLobe 3-6471

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

A LOUER — 686, rue Taché. Logis meublé: 2 pièces. Entrée privée. Libre: 1er avril. Signaler: CEdar 3-3063 le matin ou CEdar 3-3766 après 5 h. 47-159-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 grandes pièces, près basilique. Poêle et réfrigérateur. Signaler: CEdar 3-5393. 43-46-T.F.

Depuis le 1er mars, tous les poteaux, perches et bois de construction devant être vendus par un chantier de bois local sont traités par pression osmotique. Obtenez des renseignements directs de: Morton Timber Preservers, Boissevain, Man.

A VENDRE ou A LOUER — Haywood, Man. Maison: 2 chambres à coucher, salle de bain. Chauffage: huile. S'adresser à L.-J. Rouire, 539, 26e rue, Brandon, Man. 47-141-49C.

A VENDRE — Poêle électrique "Viking" 21", complètement automatique, 4 éléments de surface. Moitié prix. Presque neuf. Laveuse "Maytag". En bon état. S'adresser après 5 h. 30 et toute la journée samedi et dimanche, à: 145, rue Scott, appt. "E", Winnipeg. 45-117-47C.

A VENDRE — Deux lots de cimetière à prix raisonnable. Signaler: CEdar 3-6334. 47-142-49P.

A VENDRE — Norwood. Maison: 4 pièces avec salon de coiffure en plus. Signaler: CEdar 3-4155. 47-137-48C.

A VENDRE — Winnipeg "West End". Maison: 11 pièces. Désirerait un couple intéressé à continuer à garder des pensionnaires. Revenu mensuel: $500 et plus. Pas d'agents, s.v.p. Signaler: SPruce 2-5540. 45-113-49C.

A VENDRE — St-Claude, Man. Maison: 8 pièces. Très bon état. 4 lots. Garage. Arbres fruitiers. S'adresser à: Ludovic Philippot, 802, avenue Notthingham, Winnipeg 15. Téléphone: 533-4860. 43-70-T.F.

A VENDRE — St-Norbert, rue De l'Eglise. Lot: 71' (largeur) x 125'. Appeler CHapel 7-1320 ou CHapel 7-7403. 44-93-47C.

A VENDRE — Grande table de cuisine en bois dur: 48" x 34" avec panneau de 18" se repliant en dedans de la table, 4 chaises avec siège en cuir. $25. Signaler: CHapel 7-7151. 47-144-47C.

A VENDRE — St-Boniface, 257, rue Horace. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Soubassement complet. Près de toutes commodités. $8,500. $1,000 comptant. Signaler: CEdar 3-3317. 47-160-T.F.

A VENDRE — Etablissement de plombage et de ferblanterie, incluant domicile, grand entrepôt, outillage, tracteur "John Deere" avec creuseur "Back-Oe". Grand lot: 140' x 140', en plein centre du village. S'adresser à C.P. 286, St-Pierre, Man. 46-124-47P.

A VENDRE — GARAGE SPACIEUX. 50 milles, sud de Winnipeg. Bon district de culture, grain et générale, agence de machines aratoires. Bureau et ameublement compris ainsi qu'étalage de pièce de rechange. Logis attenant. S'adresser à Boîte 118, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2. 45-118-48C.

A VENDRE — Haywood, Man. Pour cause de santé. Restaurant avec logis, salle de billard et salon de barbier. Très bon commerce pour barbier. S'adresser à M. Massinon, C.P. 90, Haywood, Man. Téléphone: St-Claude 311-31. 40-12-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Avons clients qui désirent acheter duplex ou bungalow dans St-Boniface, Norwood et St-Vital. Si vous désirez vendre, appeler Pierre Pineau à 453-1977 ou SPruce 5-8463. 26-793-T.F.

A VENDRE — Rue La Vérendrye, près écoles. Bungalow: 4 pièces. Salle de bain: 4 unités. Salon: 15' x 21'. Tapis mur à mur, 3 jardinières (planters) au salon. Cuisine: 11' x 14' avec tuiles blanches. Beaucoup de décorations. Le tout en bon état. Bien isolée. Soubassement équipé pour laveuse automatique. Pas d'agents. Prix: $7,000. Signaler: CEdar 3-1828 ou CEdar 3-6338. 45-120-T.F.

A VENDRE — Pour régler succession St-Claude. Ferme: ½ section, 1½ mille du village. 270 acres en culture. Bonne maison. Chauffage: huile. Eau courante. Etable: 90' x 30'. Téléphone, électricité. Près écoles, grand-route. Autobus scolaire. S'adresser à Mme E. Jubinville, exécutrice, 534, rue Des Meurons, St-Boniface. Téléphone: 233-4789. 46-130-49C.

A VENDRE — St-Norbert. Près école. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 1,150 pieds carrés. Salon, salle à manger en forme de "L". Grande cuisine. $4,500 comptant requis. Signaler: 452-5239. 46-128-47C.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignements écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F.

ST-ADOLPHE
A vendre dans nouveau développement
Grand lot boisé: 81' x 185'. Très pittoresque. Endroit idéal pour établir une nouvelle demeure. Bonnes écoles. Accès facile à la ville en quelques minutes. Voyez nos plans. S.v.p. appeler 247-9267. 42-58-T.F.

A VENDRE — St-Pierre, Man. Ferme: 467 acres. 390 en culture, 210 prêtes à semer, 150 semées en luzerne, trèfle d'odeur et fléole (timothy) pour graines de semence. Poulailler moderne avec nids de broche pour 2,000 poules. Maison: 7 pièces, salle de bain, chauffage automatique. Prix: $47,000, $20,000 comptant seulement. Appeler M. Doerksen, le soir: EDison 4-7059, Scott Realty, WHitehall 2-8266, 887, rue Main, Winnipeg. 42-43-48C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Maisons neuves à vendre à St-Norbert
Bungalows: 3 et 4 chambres à coucher. Maisons, 2 étages: 4 chambres à coucher avec garage attenant. Maisons à niveaux variés: 4 chambres à coucher. Prix: de $13,900 à $19,900 avec $500 de rabais pour travail d'hiver si éligible. Signaler: SP 5-8463 ou 453-1977. 37-962-T.F.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

Ste-Rose-du-Lac — Prix: $4,000. Bungalow: 5 pièces. Meubles inclus. Louée: $45. Comptant requis: $1,500. Balance portée par propriétaire.

Portage-la-Prairie, centre — $6,500. Maison: 7 pièces. En brique. Grand lot: 66' x 129'. Comptant requis: $2,000.

St-Boniface centre — Prix: $14,800. Duplex: 4 et 3. Plomberie double. Entrées privées. Comptant requis: $5,000.

Norwood — Près Précieux-Sang. $11,900. Duplex: 4 et 3. Plomberie double. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,500.

St-Boniface — Immeuble: 5 logis. Revenu mensuel: $369. Chauffage: gaz. Comptant: $5,000. balance à termes 6%.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
47-156-47C.

ON DEMANDE
Pour septembre 1964, maîtres ou maîtresses pour les grades élémentaires à l'école du village. Un grade par classe. Salaires:

Classe I	$3,000 à $4,000
Classe II	$3,300 à $4,600
Classe III	$3,700 à $5,300

Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Delaquis, secrétaire, District Consolidé de Notre-Dame-de-Lourdes no 2390, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Téléphone: 72. 47-139-T.F.

LE DISTRICT CONSOLIDE DE STE-ANNE No 2379
invite des demandes de la part d'instituteurs ou institutrices pour les grades élémentaires. Salaires payés selon l'échelle de salaires en vigueur dans le district. Préférence donnée aux Canadiens français. **Pour plus de renseignements, écrire ou téléphoner au sousigné S. Bisson, sec.-trés., Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5369 ou 2-5561.** 47-140-49C.

A VENDRE

Carey — 240 acres. Belle terre bien située. $19,000. Termes si désirés.

St-Pierre — 226 acres avec bâtiments. 2 puits artésiens. Près village. $22,600. Roulant, machines aratoires, vaches, 2,000 bottes de luzerne, valeur $13,800. Le tout: $36,400. Termes à négocier.

St-Pierre — 320 acres. 30 vaches à lait; 15 jeunes. Contrat de lait: 18,000 livres. Machines aratoires. Citerne pour lait. Taxe: $1.00 l'acre. Le tout: $37,000; $10,000 comptant. Balance facile à 6½%.

St-Pierre — Ferme: 360 acres, 350 en culture. Bâtiments, eau courante, chemin gravelé. Autobus scolaire. $28,000. Partie comptant. Balance à termes.

Lorette — 220 acres. 205 en culture. Puits, étable et autres bâtiments. Terre noire. $19,000.

St-Norbert — 1½ acre entre 2 chemins. 120' de largeur. Maison, garage. $6,500. $2,000 comptant. Balance facile.

St-Pierre — 160 acres avec grande maison, étable, poulailler et autres bâtiments. Eau en quantité partout. 90 acres en guéret d'été. $8,000 seulement.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
47-150-47C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Archibald. $6,850. "Cottage": 5 grandes pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement partiel. Lot: 33'. Taxe: $117.00 seulement. Termes faciles.

St-Boniface — Rue Dumoulin, entre Taché et Aulneau. $18,900. Triplex entièrement privé: 6, 4 et 4. Murs en plâtre et planchers de bois dur dans chaque logis. Chauffage: eau chaude. 3 garages. Lot: 50'. Termes à être négociés.

St-Boniface — Rue De la Morénie. Près écoles. Maison de famille: 4 chambres à coucher. Cuisine spacieuse. Salle à manger. Lot: 50'. Taxe: seulement $280. Comptant minimum: $3,000. Balance: termes.

Norwood — Rue Dubuc. Bungalow moderne: 12 ans, 4 pièces, 2 chambres à coucher, 2 chambres supplémentaires au soubassement. Revenu mensuel: $60. Draperies et tapis de salon. $3,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Langevin. Résidence moderne: 8 pièces. 12 ans. 4 chambres à coucher. Salle à manger, boudoir. Planchers: bois dur, au 1er et 2e étages. Si vous désirez le confort et un site de choix, ne manquez pas votre chance. Idéale pour médecin ou directeur d'entreprise. $10,000 comptant. Balance: termes à être négociés.

Norwood — Rue Hill. Duplex moderne: 9 ans. 5 et 3. Garage double. Planchers: bois dur. Draperies, tapis dans salon, poêle et réfrigérateur pour logis du haut. $5,000. Balance: termes à être négociés.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
47-146-47C.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Téléphone: GLobe 3-0741
Ernie M. Bucko: CEdar 3-4574
A VENDRE

A VENDRE pour la première fois ENFIELD CRESCENT $2,000 comptant
Propriétaire transféré à Edmonton. Meilleure localité à Norwood par rapport à Holy Cross et Précieux-Sang. Maison en stuc: 12 ans, 4 chambres à coucher. 2 grandes chambres à coucher, grande cuisine, salon et salle de bain au 1er étage. Plancher de chêne aux 1er et 2e étages. Aussi, escalier de chêne menant aux chambres du 2e. Grandes garde-robes. Soubassement complet. Déménagez pour Pâques! Plein prix: seulement $15,400. Termes faciles. Signaler: CEdar 3-4574.

REGARDEZ: REDUIT DE $300
Blvd Dollard. Près hôpital et parc. $2,000 comptant seulement pour ce bungalow en stuc, chaud: 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine éclairée. Nouvelle fournaise complète: gaz. Chambre supplémentaire chauffée au soubassement. Installation pour séchoir. Taxe: $179. Garage. Doit être vendue. Seulement: $10,500. Termes faciles. CEdar 3-4574.

ST-BONIFACE
Magasin de confiseries et d'épiceries. Logis: 5 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Bonnes affaires. Localité excellente. Cause de vente: santé. Seulement $5,000 comptant. Termes à négocier. CEdar 3-4574.

RUE EUGENIE
Bonne localité pour louer ou maison de famille. Duplex: 9 pièces, 4 chambres à coucher. Près écoles Holy Cross, Précieux-Sang et autobus. Salles de bain: 3 unités au 1er et au 2e étages. $2,300 comptant. Taxe: $220. Paiements: $121.00 par mois. Plein prix: $14,900. CEdar 3-4574.

ST-BONIFACE CENTRE
Nouvel immeuble appartement: 10 logis. Revenu annuel: $12,000. Seulement $18,000 comptant. Termes faciles. Si- Signaler CEdar 3-4574.

ST-BONIFACE — $3,000 comptant
Belle résidence en stuc: 7 pièces. Près école Marion et autobus. Nouvelle fournaise. Nouveau brochage: 100 amp. Nouvelles tuiles partout. Soubassement à la grandeur. Nouvelles plomberies: 3 morceaux au 1er étage et 3 morceaux au 2e. 2 chambres à coucher au 1er. Vente avec seulement $3,000 comptant. Plein prix: seulement $12,900. gnaler: CEdar 3-4574.

A VENDRE pour la première fois
St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Duplex: style bungalow, 7 ans, stuc et pierre. Plancher de chêne partout. 2 logis: 2 chambres à coucher au 1er. 1 logis: 1 chambre à coucher au niveau inférieur. Grand salon et cuisine attrayante à chaque étage. Courte distance de marche de basilique et école Provencher. Accès facile à l'autobus et aux magasins. Entrées privées. Complètement loué. Garage: stuc. Doit être vendu, propriétaire étant en dehors de la ville. Plein prix: $21,600. Termes faciles. Pour visiter, signaler: CEdar 3-4574.

ON DEMANDE
Maisons pour vente, à St-Boniface.
Avons acheteurs qui attendent.
Si vous désirez vendre,
appelez E. M. BUCKO
CE 3-4574 le jour GL 3-0741.
47-145-47C.

Non, les prêtres ne sont pas les "oubliés" du Concile

COUTANCES (CCC) — En novembre dernier, Son Exc. Mgr Guyot, évêque de Coutances, dans un "billet de Rome" répondait à la question: "Les prêtres sont-ils absents du Concile?".

Parlant du schéma sur l'Eglise et de la place importante qu'il fait à l'épiscopat, il écrivait:

"Tout approfondissement de la pensée de l'Eglise sur le sacerdoce des évêques aura nécessairement un rejaillissement doctrinal sur le sacerdoce des prêtres."

Il pouvait encore ajouter: "Le Concile est loin d'avoir épuisé son programme. Parmi les schémas qui lui seront proposés à l'avenir, un certain nombre concernent encore les prêtres et quelques-uns exclusivement, tel le schéma sur les "clercs", celui sur "la charge des âmes", ou encore celui sur "la formation des séminaristes".

"Comme ces derniers schémas sont actuellement à l'étude en vue de la IIIe session, je ne pense pas manquer au secret conciliaire — ajoute Mgr Guyot, — en signalant aux prêtres du diocèse — **per summa capita** — l'ensemble des sujets que l'on envisage d'y traiter. Je serai reconnaissant à tous ceux qui voudront bien m'écrire pour me faire part de leurs réflexions en ces divers domaines dans un esprit constructif et pour m'aider à mieux remplir ma mission de Père du Concile.

"Rien n'empêcherait de se concerter à plusieurs pour rédiger une réponse."

L'évêque de Coutances propose l'étude des points suivants:

Dans le schéma sur la formation des séminaristes: **les vocations sacerdotales** (leur éveil, leur discernement, leur soutien, les vocations d'adolescents, les vocations d'aînés).

Les séminaires (diverses étapes, formation humaine, intellectuelle, évangélique).

L'initiation pastorale des jeunes prêtres.

Dans le schéma sur les prêtres: **la sainteté de la vie sacerdotale** (notamment: Qu'est-ce qui paraît spécifique de la vocation du clergé diocésain? Quelles valeurs faut-il souligner et promouvoir en fonction des besoins de notre temps?).

L'étude et la science pastorale (surtout: Qu'est-ce qui serait souhaitable pour aider les prêtres à remplir leur mission dans le monde d'aujourd'hui?).

L'usage des biens (quels progrès réaliser dans le sens et l'esprit de l'Evangile?).

Principes d'une entraide sacerdotale interdiocésaine (répartition du clergé).

Dans le schéma sur la charge d'âmes:

La mission de l'évêque (docteur de la foi, pontife, père et pasteur).

L'office pastoral des curés (rôle des vicaires forains, vicaires coopérateurs. Responsabilité pastorale des prêtres par rapport à des catégories sociales ou professionnelles débordant le cadre des paroisses (jeunes scolaires, migrants, etc.).

La catéchèse, la prédication, les sacrements, la coordination des efforts apostoliques du clergé.

ON DEMANDE
Maison: 2 chambres à coucher avec soubassement complet, grands salon et cuisine.
A VENDRE
686, rue Taché. Immeuble-appartements meublé: 5 logis. Revenu mensuel: $325.
Lots à ½ mille à l'ouest de Kenora sur Lac-des-Bois.
St-Boniface. Magasin d'épicerie. Echangerait pour maison: 7 à 8 pièces, à St-Boniface.
Signaler: CEdar 3-3063 le matin ou CEdar 3-3766 après 5 heures.
47-163-47C.

A VENDRE

St-Boniface — Près rue Bertrand. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre au soubassement. Age: environ 15 ans. Lot: 50' x 120'. 2 garages. Prix: $10,500. $1,500 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Prix: $7,900. Comptant requis: $500.

St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 13 ans. Chauffage: gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter, appeler.

Rue Bibeau — Parc Windsor. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 2 salles de bain. Ventilateurs: salle de bain et cuisine. Clôturé. $16,000. Pour visiter, appeler agent.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
47-154-47C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface
A VENDRE

ST-VITAL
Près église Ste-Marie. Joli bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Belle salle de récréation et garage. Plein prix: $11,900.

ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Sur grand lot: 50' x 125'. Prix très raisonnable.

ST-VITAL
Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Très beau lot. Chauffage: gaz. Garage avec allée. Soubassement complet. Aubaine à $9,500. Comptant requis minime.

ST-BONIFACE
Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Très moderne. Environ 12 ans. Salle de récréation. Belle localité. Comptant requis: $5,000.

ST-PIERRE
Joli emplacement près rivière dans village même. Grande maison sur 22 acres. Environ 13 acres en luzerne. Balance boisée. Beau site pour vente de lots. Prix très raisonnable.

RUE DUMOULIN
Immeuble appartement: 6 logis. Très bien situé. Tout loué sous bail. Bon revenu. Vente ou échange sur maison à St-Vital. Prix très raisonnable.

Pour plus d'informations
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
47-162-47C.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. $8,350, $3,000 comptant.

ROUTE TRANS-CANADA
Garage, restaurant, station-service, plus logis moderne. 5 pièces, 3 acres de terrain. Propriétaire malade sacrifierait. Complet: $28,500.

LORETTE
Près village. Ferme: 220 acres avec bâtiments. Bonne eau. 125 acres en guéret d'été. $19,000. Termes faciles.

PRES DE LORETTE
Lot de rivière: 4 acres. $2,250 à termes.

NORWOOD
Duplex: 4 et 3. Chauffage: gaz. $15,900.

ST-VITAL
Bungalow: 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Grand lot. $10,500. Termes.

90 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG
Hôtel complètement moderne: 10 chambres. Bar mixte. Restaurant. Ventes de bière: $68,000. Prix: $85,000. Termes.

A L'EST DE GLADSTONE
Ferme: 640 acres toutes en culture. Maison: 3 pièces et bâtiments. Prix complet avec machineries: $27.00 l'acre.

J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
47-147-47C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of DELIA L'HEUREUX, late of the Parish of Otterburne, in Manitoba, Widow, deceased.

All claims against the above estate duly verified by statutory declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the first day of April, A.D. 1964.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 2nd day of March, A.D. 1964.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Executor,
Dr. Paul L'Heureux.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of RAYMOND JOSEPH BILODEAU, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Carpenter, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 6th day of April, A.D. 1964.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 2nd day of March, A.D. 1964.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors fo rthe Executor,
L. G. Marcoux.

Wholesale Bakery
Raymond Thériault, prop.
894, chemin Ste-Marie, St-Vital
Livraison à domicile, 10 pains, $1.60
Achat au magasin, 10 pains, $1.50
Variétés: blanc, brun, irlandais, viennois, seigle
Téléphone: 247-2770

A VENDRE
Formules de reçus bilingues
Livrets de 25 reçus 15c
Livrets de 50 reçus 25c
(Ajouter 5 sous pour frais de poste)
Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus
S'adresser à:
La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Winnipeg 2, Man.

Logis à louer
DANS IMMEUBLE NEUF
Près hôpital St-Boniface
203, rue Bertrand
Suites de 3½ à 4½ pièces
possession immédiate
Signalez 943-9516
le soir ou 452-0637

Assurances de tous genres CO-OP
Georges Boisjoli
3433, chemin Pembina
Téléphone: GLobe 2-4724
Représentant de la
CO-OPERATIVE FIRE & CASUALTY CO.
Bureau: TUrner 8-7911
190, Madison et Portage

Mesdames,

Etablis en 1906, nous avons toujours refusé de vendre à longs termes. Actuellement nous avons une compagnie de finance qui vous donnera les termes désirés sans augmenter le prix d'achat. Quand vous achetez de nous, vous achetez directement de la manufacture, car nous ne vendons que des fourrures confectionnées dans notre établissement.

ANT. LANTHIER et FILS
254, RUE MAIN WINNIPEG
TEL.: WH 2-3891

LES DIRECTEURS DE
OLIVER, BROWN & SCHRAG
ont le plaisir d'annoncer que
M. FERNAND VIAU
est maintenant associé à eux à titre de représentant de leur département d'immeubles
Centre d'achats du Parc Windsor
Boîte 186, Bureau de Poste de Winnipeg
Téléphones: Bureau, 253-1361 — Résidence, AL 3-0155
Voici une aubaine
A St-Norbert, maison de 5 chambres sur lot de 90' x 150' pour $9,000

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher 2450
Winnipeg, Man.

Question scolaire

Encore, me dira-t-on? Eh, oui, encore. Car il faudra s'y habituer, n'est-ce pas? Ce sera une chose de longue haleine. Les premières réactions, plutôt violentes, sont du passé. Il faut maintenant évaluer la question selon toutes ses facettes, choisir un plan d'action concerté et le suivre de point en point.

Le comité d'action, institué par le Conseil d'Etat, est à l'oeuvre et s'abouchera régulièrement avec les Grands Chevaliers de tous les Conseils manitobains. Ce sera pour tous un point, d'ordre à suivre avec fidélité. Espérons que nous pourrons tous oublier la question politique en cette matière. Cela ferait votre malheur et nous ne pouvons vous payer ce luxe en les circonstances actuelles.

Assemblée du 12 mars

Elle sera très importante et nous désirons y voir la plus grande assistance possible. En effet, nous nous attendons à recevoir la visite d'un Conseil de la province. Il serait à souhaiter en la circonstance de revoir chez nous des frères qui nous honorent de leur présence que d'une façon pas trop régulière.

Sans être trop prophète, nous pourrions bien recevoir la visite d'un Conseil qui ne s'aventure jamais au dehors qu'en rangs très serrés. Alors, à la rescousse, vous tous les vieux de la vieille! Quel que soit le nombre de membres de Provencher ou de visiteurs, votre conférencier, frère J.-R. Doiron, sera bien à la hauteur pour satisfaire tous les besoins de chacun.

Rendez-vous donc pour le 12 mars prochain.

BISTOURI.

Une prière pour toutes les écoles chrétiennes

DAR-ES-SALAAM (CCC) — La Conférence Episcopale du Tanganyika et le "Christian Council" (qui représente les Eglises anglicane et protestante) collaborent actuellement à l'élaboration d'une courte prière qui sera employée dans toutes les écoles chrétiennes.

On espère que cette prière pourra être formulée de telle manière qu'elle pourra être également acceptable pour les non-chrétiens qui fréquentent ces écoles.

Au Tanganyika, il y a toujours eu beaucoup d'enfants musulmans et païens dans les écoles des missions catholiques et protestantes; ces derniers temps, leur nombre a encore augmenté, les instances supérieures ayant donné l'assurance qu'aucune pression ne serait exercée sur un élève quel qu'il soit pour l'amener à embrasser une religion qui n'est pas la sienne.

Un livre pour chaque homme et à chaque homme son livre. — S. Ranganathan

CARTES POSTALES
pour concours radio et T.V.
40 pour $1.
(franco)
Sujets CANADIENS, texte bilingue
Remise à
CARTES POSTALES
6105, 21e avenue, Montréal 36
Dépt. 24 Poste seulement

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Able Jobbers Co.
158, avenue Provencher
Téléphone: 247-3996
Blé d'Inde en crème, de choix, 15 oz. (sans étiquettes) 24 boîtes pour $1.75
Betteraves tranchées, 15 oz. 24 boîtes pour $1.75
Jus de tomate, 48 oz. 12 boîtes pour $3.75
Jus d'ananas, 48 oz. 12 boîtes pour $4.50
Pois, 10 oz. 24 boîtes pour $2.00
Epinards, 15 oz. 24 boîtes pour $2.00
La première maison d'épiceries vendant à escompte
Ouvert jusqu'à 5 h. tous les jours et jusqu'à 1 h. p.m. le samedi

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

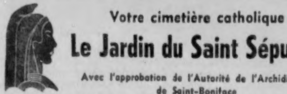
TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.
388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition


Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 247-1425



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2


Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main — Tél.: WH 3-7425
Great Western Building — Winnipeg, Man.

Canadiens-français, l'Alberta vous réclame

Quelques belles fermes sont présentement à vendre dans nos centres canadiens-français dans la région de St-Paul, Alberta.

En plus de répondre à votre besoin de vous établir sur des terres fertiles, vous aiderez à consolider nos minorités françaises.

Pour toute information adressez-vous à

La S.E.R. de St-Paul, Limitée,
St-Edouard,
Alberta.